SPORTS
DÉFAITE CRÈVE-COEUR
POUR LES EXPOS C 1

100 ANS VERS UN NOUVEAU SIÈCLE

ARTS SPECTACLES
MARIE-LISE PILOTE
RÉALISE SON RÊVE D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1996

DOSSIER

Les gars sont allergiques à l'école

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Les gars, petits et grands, sont carrément allergiques à l'école québécoise.

De haut en bas de la pyramide du savoir, ils affichent un retard scolaire sur leurs consoeurs. Il n'y pas un indicateur de la mauvaise performance scolaire qui ne leur appartient.

Au primaire, les garçons redoublent dans un nombre une fois et demi plus important que les filles. À compter du secondaire, les adolescents décrochent deux fois plus que les adolescentes: 25% des élèves masculins quitteront le secondaire sans le moindre diplôme, en comparaison de 11% pour les filles.

Partout les gars affichent un retard scolaire sur les filles

En toute logique, les cégeps affichent un déséquilibre marqué dans les candidatures. Le printemps dernier, les collèges publics de la grande région de Québec ont reçu 2000 demandes d'inscription de moins provenant d'aspirants masculins. Du point de vue démographique, les premiers forment pourtant un groupe plus important que les secondes jusqu'à l'âge de 40

Voir GARS en A2 ➤

AUTRES TEXTES
- «Ras le bol» de l'école A27
- Chut! dans la classe A27

Dialogue de sourds

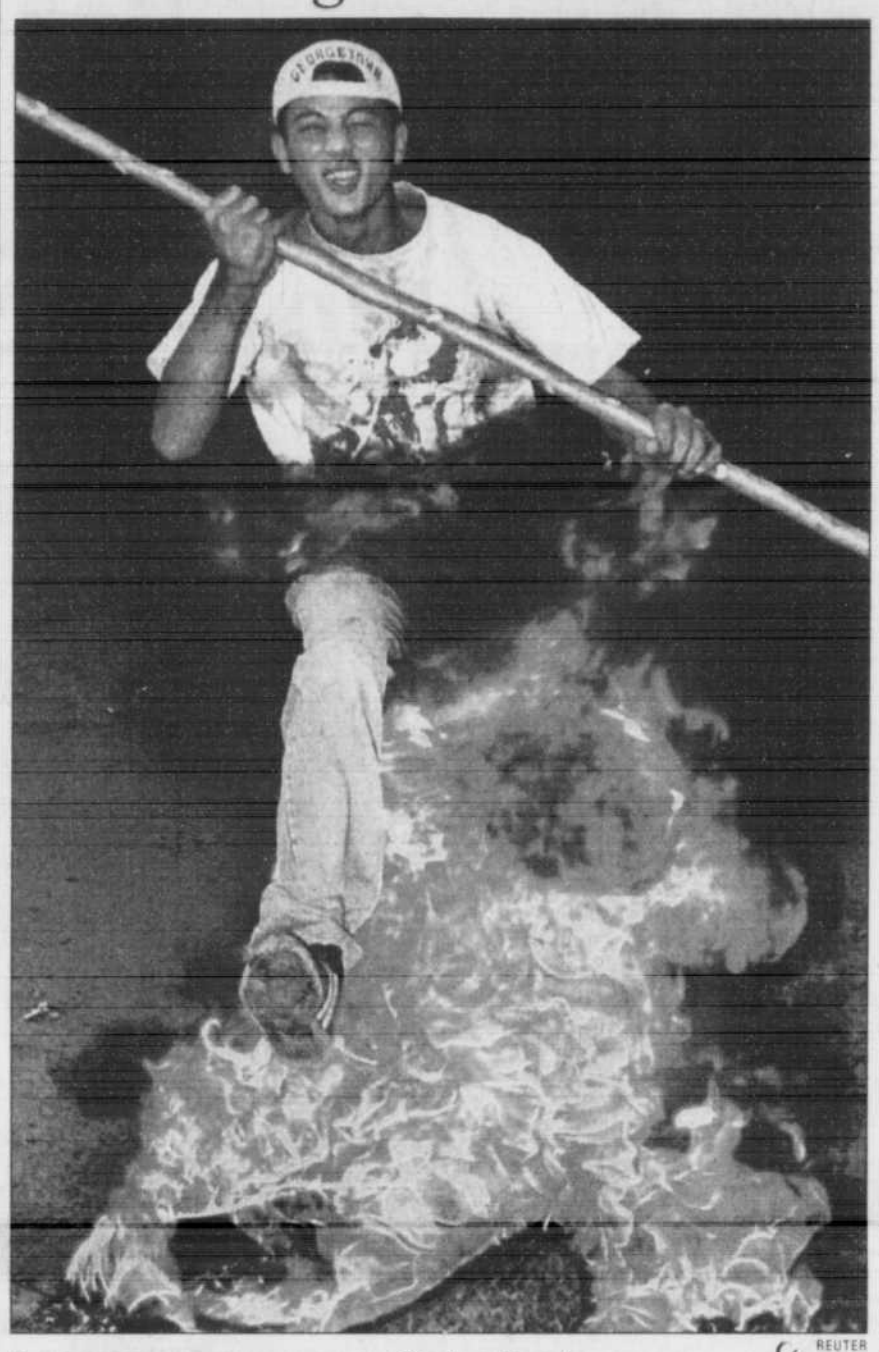

REUTER

La presque guerre en Cisjordanie a des répercussions au Liban où les camps de réfugiés palestiniens s'embrasent. Une grève générale y a été déclenchée. C'est notamment le cas au camp de Chatilla, à Beyrouth, où des manifestants ont mis le feu à des barricades et à des pneus pour exprimer leur colère. À lire en page A 25.

TÉMISCOUATA

Nouveau drame conjugal

Histoire de triangle amoureux fatal, un homme poignarde sa conjointe et tente de se suicider

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ LEJEUNE — Un triangle amoureux serait à l'origine d'un drame conjugal survenu à Lejeune, une petite municipalité de 900 âmes, située à 45 kilomètres au nord-est de Cabano dans le Témiscouata. Un individu de 50 ans, M. Richard Bastien, a poignardé sa conjointe avant de tenter de s'enlever la vie.

Le drame est survenu hier peu après midi. Richard Bastien, le propriétaire du camping Lejeune, a téléphoné à sa soeur qui habite la région de Montréal. Il lui aurait à ce moment signifié qu'il venait de se poignarder et désirait mourir. Le retenant au téléphone, la dame a utilisé une deuxième ligne pour communiquer avec les agents de la Sûreté du Québec de Montréal et leur faire part de la situation. Ces derniers ont immédiatement dépêché leurs confrères de Notre-Dame-du-Lac.

On ne craint pas pour la vie de Bastien

À leur arrivée sur les lieux, au 226, rang du Lac Lejeune, les agents se sont butés à une porte verrouillée, et ont dû défoncer la porte pour pénétrer à l'intérieur. Ils ont découvert Richard Bastien près de l'entrée, gisant dans son sang à demi-conscient et tenant toujours l'appareil téléphonique. L'homme arborait plusieurs blessures à la poitrine et avait, selon toute vraisemblance, tenté de s'enlever la vie en se poignardant.

Sa concubine, Mme Mariette Lacombe, 49 ans, a été retrouvée sans vie au premier étage. Son corps présentait plusieurs blessures profondes, causées par ce qui semble être un couteau. Le décès a été constaté par le docteur Linda Landry, attachée au centre hospitalier de Notre-Dame-du-Lac. Quant à Richard Bastien, il a été transporté au centre hospitalier de Rivière-du-Loup, où l'on ne craint pas pour sa vie. Il comparaîtra lundi au palais de justice de l'endroit, pour y faire face à des accusations de meurtre au premier degré. Si son état ne lui permet pas de comparaître, un juge de paix se rendra à son chevet.

Selon des résidents de Lejeune, la victime, qui habitait avec Richard Bastien depuis quelque temps déjà, entretenait une liaison avec un autre homme et lui aurait récemment signifié son intention de le quitter ce qu'il n'aurait pas accepté.

Les femmes des militaires mobilisent

Elles veulent faire voler en éclats le mur de silence autour des Forces armées

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — La colère s'installe chez les épouses de militaires canadiens. Plusieurs veulent qu'un ombudsman soit nommé dans chaque régiment et que de véritables services d'aide aux familles soient mis sur pied.

Puisque les soldats sont tenus au silence, ces femmes ont décidé de parler à leur place. «Nous en avons assez de subir les contrecoups des abus de pouvoir dont nos maris sont victimes. Il faut que les femmes se lèvent et parlent», dit l'une d'elles, en requérant l'anonymat pour ne pas nuire à la carrière de son époux.

Enhardie par la bataille du caporal Michel Purnelle et certaines déclarations d'officiers à la retraite, Nicole Bourque est déterminée à faire voler en

Voir FEMMES en A2 ➤

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Nicole Bourque — en compagnie de Pascal — pense qu'un ombudsman devrait être nommé dans chaque régiment.

Une éclipse en cascade

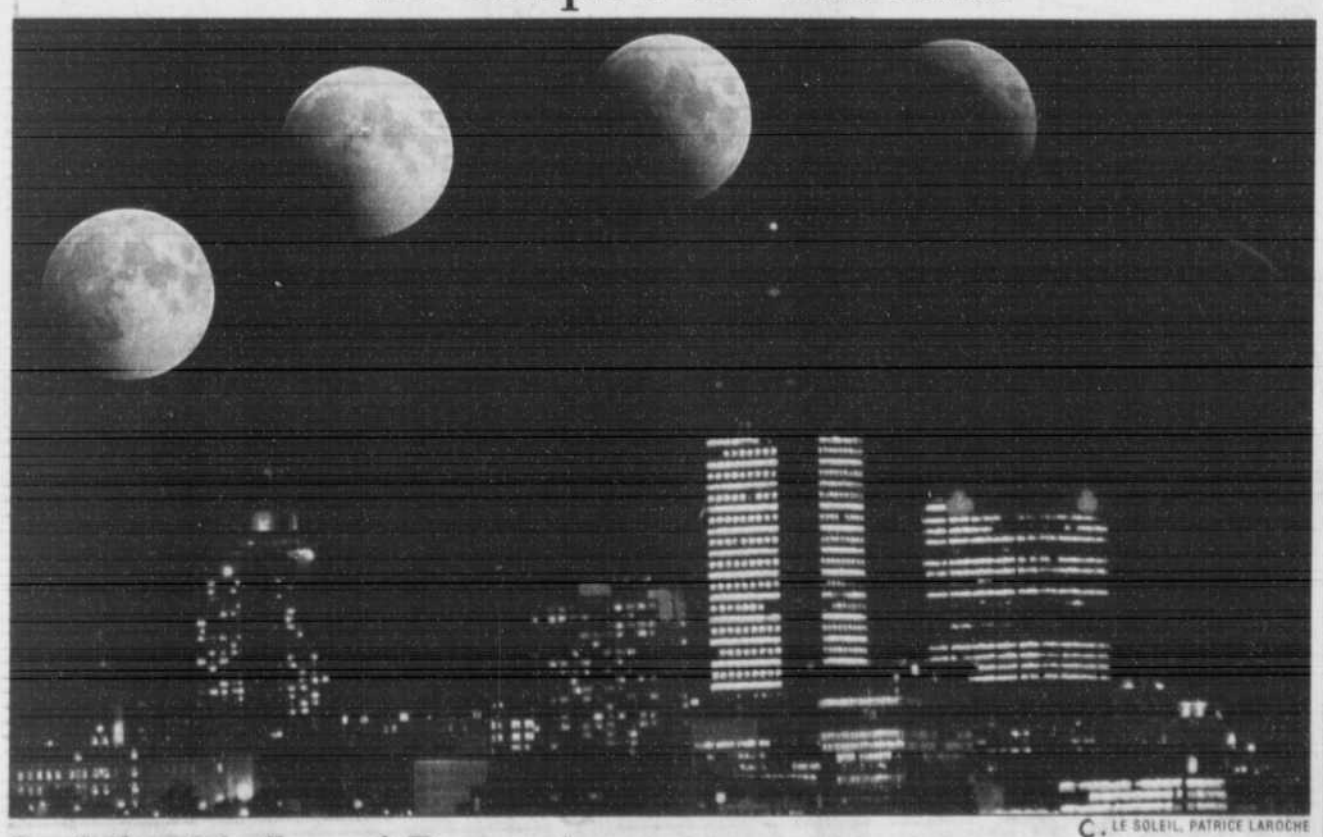

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Sur le bord du fleuve à Beauport, notre photographe s'est amusé, hier soir, à photographier l'éclipse lunaire surplombant le centre-ville de Québec. En utilisant la technique de surimpression à la prise de vue, Patrice Laroche nous montre ici, en un seul cliché, l'évolution du phénomène pendant une heure.

LA RÉGION

Enquête

L'entrepreneur Pierre Gamache réclame une enquête publique sur les débordements financiers de la base de Valcartier.

PAGE A 3

LE QUÉBEC

Le ton monte

Ottawa veut forcer une question qui porterait sur la sécession sans aucun partenariat.

PAGE A 17

LA MÉTÉO

Maximum 17, Minimum 11
Plutôt nuageux avec pluie passagère et venteux. Demain, partiellement ensoleillé . Détails **page A 15**

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 269
FLORIDE, 2,25 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75$ PLUS T.P.S. T.V.Q.
1,50$ PLUS T.P.S T.V.Q.

HONDA MARINE
De 2 à 90 forces
garantie 2 ans
LAURENTIDES SPORTS SERVICE
VENTE - LOCATION
PIÈCES - SERVICE
1451, rue Raymond, Charlesbourg (N.-D.-L.)
849-2824

LES RETOURNES

GARS Plus de filles

Suite de la Une

ans environ.

Résultat, 54 % des filles de 17 ans ou moins fréquentent un cégep en comparaison d'un taux de 39 % chez leurs compagnons. Les collèges de la province ont 17 000 filles de plus dans leurs classes. Pas plus loin qu'en 1980, il y avait pratiquement autant de cégépiens que de cégépiennes.

Dans les universités, les jeunes femmes forment 55,7 % de l'effectif régulier et 63,2 % de l'effectif à temps partiel, bien que des facultés comme sciences et génies continuent d'être des bastions mâles. La Conférence des recteurs des universités précise qu'en 1995, les nouveaux inscrits dans les programmes contingentés — comme les sciences de la santé — étaient de sexe féminin dans 61,5 % des cas.

« Là où il n'y pas de barrière, où tout le monde est sur le même rang d'oignons, elles sont plus nombreuses, commente Yvon Bousquet de la Conférence. Dès qu'on parle de sélection (à partir des notes), pouf !, c'est 60 %. Et ça inclut les universités anglophones où le taux de féminisation est plus bas. »

La Conférence des recteurs rapporte que, depuis 1994, les étudiantes sont devenues majoritaires aux études du second cycle universitaire: l'an dernier, elles ont formé 51,2 % des inscrits à la maîtrise.

Au doctorat, les hommes sont cependant en surnombre, occupant 59,8 % des places. Par contre, la tendance montre qu'année après année, les femmes gagnent du terrain. Comme à tous les niveaux des études universitaires. Tendance « implacable, mais pas inquiétante », glisse avec humour M. Bousquet.

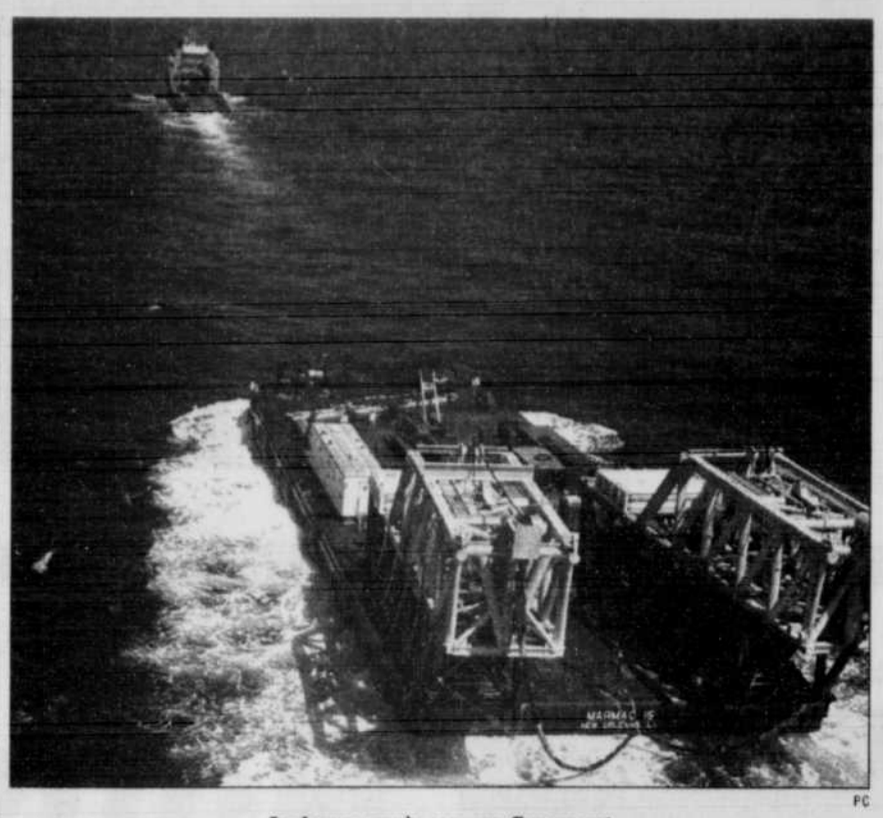

PC

La barge après son renflouement

IRVING WHALE

80 % des BPC sont au fond de la mer

On ignore l'étendue de la contamination

CAP-AUX-MEULES (PC) — Quatre-vingts pour cent des 7,5 tonnes d'huiles contaminées aux BPC que contenait la barge Irving Whale ont pénétré les sédiments du fond marin ou se sont évanouis dans la nature, a révélé hier un biologiste d'Environnement Canada, Vincent Jarry.

Au cours d'une rencontre avec des représentants des citoyens des Îles-de-la-Madeleine et de l'Île-du-Prince-Édouard, à Cap-aux-Meules, M. Jarry a déclaré que l'hypothèse d'un déversement massif de biphényles polychlorés (BPC) au moment même du naufrage, en 1970, est la plus plausible.

La barge, qui reposait au large des Îles-de-la-Madeleine depuis ce temps, a été finalement renflouée le 30 juillet.

Les experts fédéraux admettent qu'ils ignorent l'étendue réelle de la contamination actuelle du fond marin.

Un navire de la Défense nationale muni d'un submersible téléguidé est en route pour le site afin de prélever une centaine d'échantillons de sédiments.

Selon le biologiste, les fonctionnaires fédéraux se donnent 15 jours pour déterminer la méthode la plus efficace afin de procéder au nettoyage du fond marin avant l'hiver.

FEMMES À visage découvert

Suite de la Une

éclats le mur érigé autour des Forces armées canadiennes. À visage découvert, dans son cas.

Elle avoue n'avoir rien à perdre : son époux, militaire depuis 18 ans, risque d'être expulsé de l'armée sous peu. Le bombardier-chef Yves Brunet vit des difficultés psychologiques depuis qu'il s'est porté au secours d'une mère et de son enfant à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 12 juillet.

Découvertes atrocement mutilées, les deux malheureuses victimes ont succombé à leurs blessures. « Mon mari a été perturbé par ce que nous avons vu. Maintenant, l'armée affirme qu'il n'est plus apte à servir. » L'an dernier, le bombardier-chef Yves Brunet avait raté une mission en Bosnie parce que son épouse était alitée.

Nicole Bourque n'est pas seule à vouloir que les choses changent à Valcartier et ailleurs. Josée Chénier ne pardonne pas à l'armée d'avoir viré son époux, le caporal Éric Chénier, après sept ans de vie militaire.

« Il est revenu traumatisé de l'ex-Yougoslavie. Il a demandé à être libéré. Les médecins lui ont suggéré de ne pas prendre une décision hâtive et lui ont offert de prolonger de six mois sa thérapie. Ce qu'il a accepté. »

« Tout de suite après, des gros bonnets d'Ottawa ont téléphoné et lui ont donné 48 heures pour quitter la base. Ils l'ont jeté comme un sac à ordures sous prétexte qu'il coûtait trop cher à l'État. »

Josée Chénier, son époux et leurs deux jeunes enfants vivent maintenant de l'aide sociale. L'ex-caporal a fait plusieurs tentatives de suicide.

Depuis quelques semaines, Nicole Bourque discute avec d'autres épouses de militaires. La récente nomination d'un ombudsman par le général Maurice Baril pour la Force terrestre a donné des idées à son petit groupe.

« On pense qu'il en faudrait un dans chaque régiment pour veiller au respect des droits des sous-officiers. Le militaire qui aurait une plainte à formuler n'aurait plus à passer par toute la chaîne de commandement. »

Mais ce n'est pas tout. Elle et son groupe réclament un programme d'aide à la famille qui soit digne de ce nom. Ces femmes rigolent quand elles entendent parler du Centre des ressources humaines de la base de Valcartier.

« Il n'y a pas un seul gars qui veut s'y rendre. Si son unité apprend qu'il consulte un travailleur social avec sa famille, il sera étiqueté comme ayant des difficultés d'adaptation à la vie militaire », dénonce Manon.

« Les militaires doivent être des machines de guerre », lâche-t-elle.

Céline, une autre femme rencontrée par LE SOLEIL, demande plus de compréhension pour la vie familiale. « Pourquoi l'armée force-t-elle les hommes à partir six mois à l'étranger, même quand leur femme est malade ? S'ils n'y vont pas, ils doivent faire une croix sur les avancements et les augmentations. »

« Une femme qui s'engage avec un militaire sait dans quoi elle s'embarque. Mais elle ne peut pas accepter les pires injustices », laisse tomber Josée Chénier.

Nicole Bourque rêve de constituer un mouvement autour d'elle. Déjà, son téléphone ne dérougit pas. « Il est temps que l'armée évolue, qu'elle réfléchisse, qu'elle accepte un peu mieux la critique. Pourquoi est-ce que les femmes n'y contribueraient pas ? »

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOTO
tirage du 27-09-96
749952 gagne 50 000$
49952 gagne 5000$
9952 gagne 250$
952 gagne 25$
52 gagne 5$

SUPER 7
tirage du 27-09-96
3-6-16-29-30-31-32
(complémentaire)
11

EXTRA
103823

LA QUOTIDIENNE
tirage du 27-09-96
9-1-9
4-1-3-7

BANCO
tirage du 27-09-96
1-2-8-12-13-22-24-27-30-37-38-44-47-48-49-55-62-63-65-69

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 16
Le Québec et le Canada ..... 17 à 24
Mots croisés 24
Le Monde ..... 25, 26 et 30
Dossiers ..... 27 et 28
Opinions 29

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 20
Bourses ..... 8 et 9
Carrières et Professions ..... 10 à 15
Décès ..... 18 et 19

CAHIER C SPORTS
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Jeux et B.D. 7

CAHIER D
Arts et spectacles ..... 1 à 16
Votre agenda ..... 15 et 16
Ce soir à la télé 15
La bonne table ..... 17 à 20

CAHIER E
Partir ..... 1 à 10

CAHIER F
Habitat/ Déco ..... 1 à 6
Annonces classées ..... 6 à 16

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

Paul Smith
LONDRES

Le costume tartan exclusif

Forme allongée, boutonnage surélevé, doubles poches à rabat en asymétrie, pantalon droit sans plis à poches cavalières, c'est le costume selon Paul Smith. Pure laine tissée en diagonale à grands carreaux fenêtre contrastants sur fond chameau. 995.00 Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

la maison simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

DKNY

Le caban microfibre

Donna Karan grande prêtresse de la fibre haute technologie signe le nouveau caban microfibre polyester isolante au fini mat. 500.00 Sur le jeans cuir noir 695.00 Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

la maison simons
VIEUX-QUÉBEC

TOMMY HILFIGER

Nouveau à la contemporaine Tommy-Femme

Designer chouchou des hommes, le voici pour la femme à la contemporaine dans une vaste collection de haute qualité à coordonner. Ici, blazer collège 350.00, cardigan gansé ruban125.00, pantalon carrelé 250.00 Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

la maison simons
GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

FRAUDES À VALCARTIER

Approvisionnements Canada aurait fermé les yeux

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pierre Gamache, l'entrepreneur qui a agi comme témoin à charge dans l'enquête de l'armée canadienne sur un système de fausses factures et de comptes soufflés à la section génie-construction de Valcartier, accuse Approvisionnements et Services Canada (maintenant Travaux publics et Services gouvernementaux) d'avoir fermé les yeux devant les débordements financiers de la base militaire et réclame une enquête publique sur toute l'affaire.

M. Gamache, qui bénéficie depuis hier d'une protection policière à la suite de ce qui pourrait être un acte de sabotage sur les freins de sa voiture, a également déposé une mise en demeure contre l'armée pour bris de contrat.

« Je n'agis pas par vengeance. Je me bats pour moi ! » a affirmé au SOLEIL, au cours d'une entrevue exclusive, l'entrepreneur de L'Ancienne-Lorette dont la compagnie (Service Techno-Pro) a assuré pendant 15 ans l'installation, l'entretien et la réparation de tout ce qui concerne le fonctionnement des cinq cuisines de la base militaire de Valcartier. Cette collaboration a pris fin le 1er avril. M. Gamache établit sans l'ombre d'un doute une relation de cause à effet entre ses déclarations lors de l'enquête sur les détournements de fonds et l'annulation de son contrat un an avant l'expiration de celui-ci.

« LES YEUX FERMÉS »

Selon l'homme d'affaires, le bureau de la région de l'Est du Québec d'Approvisionnements et Services Canada donnait automatiquement sa bénédiction aux dépassements impressionnants des coûts des contrats accordés par la section génie-construction de Valcartier. Jamais la moindre question alors même que les Forces armées ne procédaient pas à des appels d'offres et, qui plus est, réclamaient constamment des fonds supplémentaires.

« Les règles stipulent qu'au moment où 75 % des travaux sont exécutés et qu'on prévoit un dépassement des coûts, une nouvelle demande soit faite pour justifier la hausse. Or non seulement je n'ai jamais dû procéder de la sorte, mais encore l'initiative venait-elle de la section génie-construction elle-même et l'augmentation, souvent énorme, était accordée automatiquement », dit Pierre Gamache.

Pierre Gamache

L'entrepreneur de 37 ans nous a montré plusieurs exemples de cette façon d'agir. Le 18 mars 1994 notamment, le contrat de 165 957 $ qu'il avait obtenu précédemment était augmenté le même jour de 208 543 $ puis de 267 500 $, pour atteindre une « nouvelle estimation des coûts » de 642 000 $. Les deux documents portaient la signature de Pierre Parent, chef des acquisitions commerciales, industrielles et informatiques.

M. Gamache est convaincu qu'Approvisionnements et Services Canada agissait ainsi par crainte de perdre la négociation des contrats dont les devis étaient rédigés par Valcartier. La base militaire, souligne-t-il, aurait très bien pu aller directement en appel d'offres comme la Garde côtière le fait depuis quatre ou cinq ans. Une telle procédure, sans intermédiaire, aurait sans doute entraîné la perte de plusieurs emplois pour le ministère fédéral, croit-il.

Dans presque tous les cas d'augmentation de la valeur des contrats, une partie de l'argent était détournée soit pour couvrir l'achat d'équipement non autorisé, soit au bénéfice personnel de militaires haut gradés, affirme-t-il.

En ce qui concerne les bureaux, Pierre Gamache calcule que les sommes prélevées à même le gonflement de ses propres comptes se sont élevées à près de 40 000 $ qu'il ventile ainsi: cinq ordinateurs à 4000 $ chacun, 10 000 $ de logiciels, quelques écrans couleurs et imprimantes au laser, ainsi que des caméscopes, des magnétoscopes et des téléviseurs.

Les détournements personnels, eux, frisent les 15 000 $, soutient M. Gamache. Selon lui, ils ont bénéficié surtout au capitaine Richard Boivin qui doit répondre de 15 accusations le 8 octobre. Ils consistent principalement en l'achat d'un ordinateur GEO 386 DX-40, un voyage d'une semaine en France et un versement de 3000 $ en liquide. Cet argent — trois billets de 1000 $, précise l'entrepreneur— constituait le premier d'une série de paiements de 2500 $ par mois que Richard Boivin lui avait réclamés. Ce fut toutefois le seul qu'il a eu le temps d'empocher, note-t-il.

Le sergent Yves Girardeau a profité d'autres détournements personnels et a été reconnu coupable en mai. Il vient de prendre sa retraite après avoir été rétrogradé au rang de simple soldat et avoir purgé trois mois de détention à la prison militaire d'Edmonton.

M. Gamache a raconté au SOLEIL, hier, un événement dont il n'a jamais été question jusqu'ici: pour rembourser à l'entrepreneur la somme qui avait servi à l'achat de divers électroménagers, soit quelque 3000 $, un officier lui a fait paver son entrée en asphalte aux frais de la base militaire.

Notre interlocuteur est convaincu que cette corruption existe sur toutes les bases, même si elle semble avoir fleuri avec plus de succès à Valcartier, au point où, dit-il, les responsables de l'armée à Ottawa parlent de « la mafia militaire de Valcartier ».

Voilà pourquoi il réclame la tenue d'une enquête publique. Il a communiqué cette semaine avec le recherchiste du Bloc québécois, Jean Mageau, afin que l'opposition officielle en fasse une demande formelle aux Communes. Celui-ci l'a assuré que cette requête serait déposée au retour du ministre de la Défense, David Collenette, qui assiste à une réunion de l'OTAN.

Pierre Gamache affirme que, devant l'énormité des accusations qu'il porte, Ottawa a douté de sa parole et lui a fait subir un test au détecteur de mensonge. « Ils ont réalisé que je disais la vérité », a-t-il déclaré au SOLEIL.

M. Gamache essaie maintenant de survivre comme représentant en produits chimiques pour le laboratoire Constant. Il jure qu'il ne brassera plus jamais d'affaires avec le gouvernement, peu importe lequel. Quant à la protection policière qu'il a obtenue, elle vise la sécurité de sa femme et de ses deux jeunes enfants.

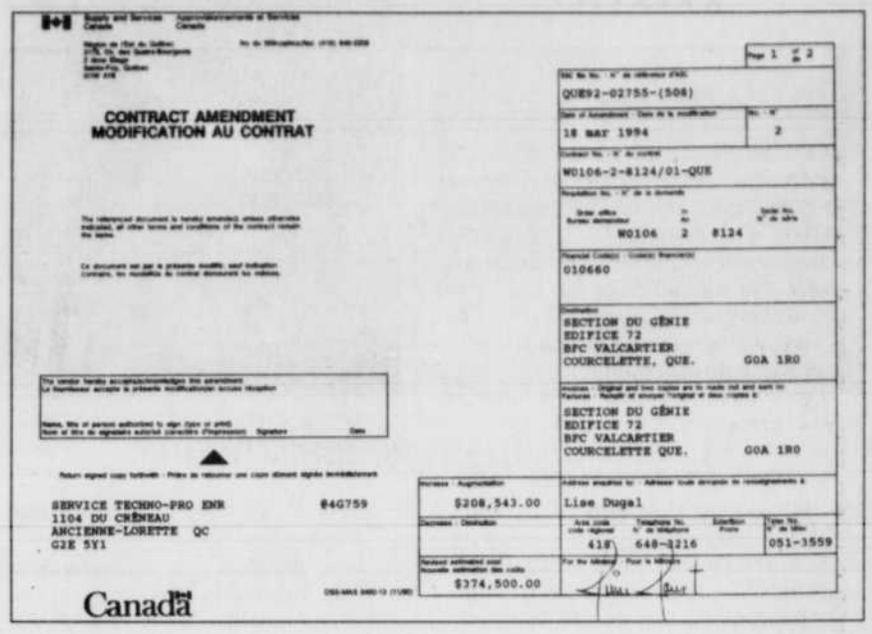
Supply and Services Canada / Approvisionnements et Services Canada

CONTRACT AMENDMENT
MODIFICATION AU CONTRAT

Page 1 of 2

QUE92-02755-(508)

Date of Amendment / Date de la modification: 18 mar 1994
No. / N° : 2

Contract No. / N° du contrat: W0106-2-8124/01-QUE

Requisition No. / N° de la demande

Order office / Bureau émetteur		Serial No. / N° de série
W0106	2	8124

Financial Code(s) / Code(s) financier(s): 010660

Destination:
SECTION DU GÉNIE
EDIFICE 72
BFC VALCARTIER
COURCELETTE, QUE. G0A 1R0

Invoices / Factures:
SECTION DU GÉNIE
EDIFICE 72
BFC VALCARTIER
COURCELETTE QUE. G0A 1R0

The vendor hereby accepts/acknowledges this amendment / Le fournisseur accepte la présente modification/en accuse réception

Name, title of person authorized to sign (type or print) / Nom et titre du signataire autorisé (caractères d'imprimerie) — Signature — Date

Return signed copy forthwith / Prière de retourner une copie dûment signée immédiatement

SERVICE TECHNO-PRO ENR
1104 DU CRÊNEAU
ANCIENNE-LORETTE QC
G2E 5Y1

#4G759

Increase / Augmentation: $208,543.00
Decrease / Diminution:
Revised estimated cost / Nouvelle estimation des coûts: $374,500.00

Address enquiries to / Adresser toute demande de renseignements à: Lise Dugal
Telephone No. / N° de téléphone: 418 648-3216
Extension / Poste:
Telex No. / N° de télex: 051-3559

Canada

Supply and Services Canada / Approvisionnements et Services Canada

CONTRACT AMENDMENT
MODIFICATION AU CONTRAT

Page 1 of 2

QUE92-02755-(508)

Date of Amendment / Date de la modification: 18 mar 1994
No. / N° : 3

Contract No. / N° du contrat: W0106-2-8124/01-QUE

Requisition No. / N° de la demande

Order office / Bureau émetteur		Serial No. / N° de série
W0106	2	8124

Financial Code(s) / Code(s) financier(s): 010660

Destination:
SECTION DU GÉNIE
EDIFICE 72
BFC VALCARTIER
COURCELETTE, QUE. G0A 1R0

Invoices / Factures:
SECTION DU GÉNIE
EDIFICE 72
BFC VALCARTIER
COURCELETTE QUE. G0A 1R0

The vendor hereby accepts/acknowledges this amendment / Le fournisseur accepte la présente modification/en accuse réception

Name, title of person authorized to sign (type or print) / Nom et titre du signataire autorisé (caractères d'imprimerie) — Signature — Date

Return signed copy forthwith / Prière de retourner une copie dûment signée immédiatement

SERVICE TECHNO-PRO ENR
1104 DU CRÊNEAU
ANCIENNE-LORETTE QC
G2E 5Y1

#4G759

Increase / Augmentation: $267,500.00
Decrease / Diminution:
Revised estimated cost / Nouvelle estimation des coûts: $642,000.00

Address enquiries to / Adresser toute demande de renseignements à: Lise Dugal
Telephone No. / N° de téléphone: 418 648-3216
Extension / Poste:
Telex No. / N° de télex: 051-3559

Canada

Le 18 mars 1994, le contrat de 165 957 $ que M. Gamache avait obtenu était augmenté le même jour de 208 543 $ puis de 267 500 $, pour atteindre enfin 642 000 $.

OPÉRATION CAMÉLÉON

Le tiers des trafiquants arrêtés sont de la région

MARIE-EVE GÉRIN
Le Soleil

Si l'opération Caméléon a démontré que les contrebandiers de tabac et d'alcool privilégient les réserves amérindiennes d'Akwesasne et de Kanawake, elle a également confirmé l'importance de la région de Québec en ce qui a trait au trafic de cocaïne.

LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Des dollars, de l'alcool, de la drogue, des cigarettes, un bateau, une maison, des voitures, la GRC a saisi un peu de tout lors de l'opération Caméléon.

Sur les 38 personnes arrêtées jeudi dans plusieurs villes simultanément, 13 habitent la région de Québec: Mario Blais, Daniel Savard et Jacques Bouchard de Charlesbourg, Mario Chouinard et Bernard Cyr de Beauport, Alain Gravel, Michel Robitaille, Pierre Robitaille et Roland Tremblay de Québec, Claude Lafleur de Sainte-Foy, Stanley Morneau de Saint-Nicolas, Claude Savard et Michel Savard de Val-Bélair. Ces suspects feront face, selon le cas, à des accusations de complot d'importation, trafic et possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic ainsi que possession et vente de produits de contrebande en vertu de la loi sur les Douanes et de l'Accise.

Cinq personnes sont toujours recherchées relativement à cette affaire, il s'agit de Tom Lazare de Kanawake, de Pierre Poulin, de Québec, de Leona et Terry Francis et Michael Cooke de Cornwall.

L'opération Caméléon, qui a débuté en mai 1995, visait initialement la contrebande d'alcool et de tabac. Mais l'infiltration des agents doubles de la GRC a, par le fait même, permis de stopper les activités de gros importateurs de stupéfiants. La cocaïne saisie jeudi proviendrait principalement du Mexique et de République Dominicaine.

L'inspecteur Raymond Boisvert, responsable des opérations pour la région de Québec, a précisé, hier en conférence de presse, que l'opération Caméléon a pu démanteler trois réseaux d'importation de drogue et deux réseaux de contrebande de tabac et d'alcool. Signalons que de janvier à août 1996, la GRC a saisi de l'alcool et du tabac pour une valeur de 15 millions 720 mille dollars.

AFFILIATION AVEC LES MOTARDS

Contredisant les informations données hier par son service, l'inspecteur Boisvert a affirmé que la moitié des suspects arrêtés appartiennent à des groupes du crime organisé « affiliés de près ou de loin aux motards ».

Rappelons que la plus récente opération de ratissage de la GRC, qui a mis à contribution une centaine de policiers, a permis de saisir sept kilos de cocaïne, 400 000 $, des armes, dix kilos de marijuana, six véhicules et de l'équipement de serre hydroponique.

LE SOLEIL

L'inspecteur Raymond Boisvert, responsable des opérations dans la région de Québec et le surintendant Jean-Pierre Witty, responsable de lutte contre la contrebande, ont fait le point, hier matin au bureau de la GRC, sur les récentes perquisitions et arrestations de l'opération Caméléon.

Les quelques centaines de milliers de dollars investis par la GRC dans l'opération Caméléon devraient être récupérées en amendes et en taxes non perçues. Les cigarettes, l'alcool, la cocaïne et le marijuana saisies seront détruites à la fin des procédures.

BLAZER 1996
4 portes
tout équipé
369$ par mois

#61071

Location 24 mois ou 48 000 km, 04¢ km additionnel. 3 000$ comptant ou échange équivalent. Taxes et transport en sus.

LUMINA VAN 1996
air climatisé
vitres teintées
radiocassette AM-FM
3,4 litres V6
299$ par mois

#60738

Location 36 mois ou 72 000 km, 04¢ km additionnel. 2 600$ comptant ou échange équivalent. Taxes et transport en sus.

FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.
AUTOROUTE DE LA CAPITALE,
BOUL. PIERRE-BERTRAND (418) 687-5170

273911

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

VAL-BÉLAIR

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

M. Beaudoin lance les travaux

Maire de Val-Bélair, M. Claude Beaudoin, est un homme déterminé. Après s'être battu pour faire accepter son projet de complexe municipal, il a décidé de lancer les travaux de façon spectaculaire. Pas question d'une petite pelle pour la cérémonie de la première pelletée de terre. M. Beaudoin s'est installé aux commandes d'une pelle mécanique avec laquelle il a véritablement travaillé. Val-Bélair aura un nouveau complexe municipal, abritant les services administratifs et le poste de police en juin prochain. Le coût prévu de la construction est de 4 365 000 $.

Mise en garde aux commerçants

Au cours des derniers mois, plusieurs commerçants ont été sollicités pour acheter des espaces publicitaires dans différentes publications et ce, au nom de services de police ou de sécurité publique, ou encore d'associations policières. L'Association des directeurs de police et pompiers du Québec avise le public qu'aucun service de police ou de sécurité publique n'a autorisé qui que ce soit à effectuer de la sollicitation en son nom. Il est libre de refuser ce genre de sollicitation qui va à l'encontre de l'éthique policière, ce refus n'affectant en rien la qualité du service auquel il est en droit de s'attendre. Pour informations additionnelles communiquer avec votre service de police.

PORTNEUF

Objectif de 88 000 $ pour Centraide

Centraide Portneuf a lancé au cours des derniers jours, sa campagne annuelle de souscription. L'organisme d'entraide portneuvois s'est fixé comme nouvel objectif la somme de 88 000 $. En 1995, un montat record de 80 549 $ avait été recueilli pour une majoration de 11% par rapport à l'année précédente. Rappelons que, par l'entremise de leurs employés, l'Aluminerie Lauralco (26 000 $), de Deschambault, Produits forestiers Alliance (18 267 $), de Donnacona, et la commission scolaire Portneuf (10 000 $) avaient fortement contribué à la réussite de cette campagne. Encore cette année, la direction de Centraide Portneuf mise sur les dons corporatifs pour atteindre son but. Quelque 58 000 $ ont été redistribués au cours des derniers mois dans le comté de Portneuf par Centraide. **M.G.**

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Commissaire industriel de l'année

Directeur général et commissaire industriel au sein de la Corporation de développement économique de la MRC de L'Islet, M. Daniel St-Pierre était récemment nommé commissaire industriel de l'année de la région Chaudière-Appalaches lors du congrès annuel de l'Association professionnelle en développement économique du Québec qui avait lieu à Sherbrooke. Les réalisations économiques dans la MRC de L'Islet, la promotion industrielle de cette région et l'apport de M. St-Pierre au développement de l'économie lui ont valu cette récompense. La MRC de L'Islet a enregistré en 1995 plus de 10 millions $ en investissements manufacturiers sur son territoire. **S.F.**

LES SAULES

COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Hold-up à la BNC du boulevard Masson

Deux individus cachés par des cagoules ont commis, hier avant-midi, un vol à main armée à la Banque Nationale située au 2713, boulevard Masson à Les Saules. Les deux suspects ont pénétré dans la banque, avant son ouverture, par la porte de côté à l'aide d'une barre à clou. Ils ont ensuite menacé les employés avec la barre et un revolver avant de s'enfuir dans une auto volée avec un montant d'argent encore indéterminé. Aucun employé n'a été blessé. Les voleurs ont ensuite incendié leur véhicule derrière le terminus de la STCQ, au coin de Michelet et l'Ormière, pour continuer leur route avec un complice dans une petite voiture blanche.

CHARLESBOURG
Chirurgiens-dentistes

Le **Dr Gilles Côté** est fier d'annoncer que les docteurs Annie Lavergne et Martin Lavallée se sont joints, au cours de la dernière année, à sa dynamique équipe.

Dre Annie Lavergne

Dr Martin Lavallée

La docteure Lavergne offre des services de dentisterie familiale et affectionne particulièrement les enfants.

Le docteur Lavallée offre un service d'urgence, des soins dentaires complets et de chirurgie buccale.

Urgences et heures de service: Lundi et jeudi: 8h à 14h30 / Mardi et mercredi: 14h30 à 21h / Vendredi: 8h à 13h ou 13h à 20h / Samedi: 9h à 15h / Dimanche: sur appel

Consultations gratuites

6325, 1re Avenue, Charlesbourg
627-2823

301872

PIEDS SENSIBLES

Notre spécialité:
les pieds, quels qu'ils soient

Si vous éprouvez des douleurs aux pieds, de la fatigue à la marche ou encore des maux aux genoux ou au dos, nous pouvons vous aider à marcher avec confort et élégance. Nos orthésistes du pied certifiés ont la compétence pour vous fournir une orthèse délicate ou une chaussure élégante afin de solutionner vos problèmes de pied.

Laboratoire POULIOT 2990, ch. Ste-Foy, Sainte-Foy 652-0100

294843

FRAMPTON

Autre victime de la guerre des gangs

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

SAINT-ÉDOUARD DE FRAMPTON — Le cadavre d'un homme, possiblement relié à la guerre des gangs, a été découvert, hier, enterré dans un rang à Frampton.

«Grâce aux informations recueillies la veille par les enquêteurs de Carcajou, les policiers de la SQ se sont rendus au bout du rang Deux, hier matin, pour y localiser le cadavre, à quelque 500 pi, le long d'une entrée privée qui donne accès à une terre à bois,», indique le porte-parole de la SQ, Réal Ouellet.

Le degré de putréfaction du corps porte à croire que la mort de l'individu, qui a été enseveli dans le sol plutôt glaiseux, remonterait à plus de deux mois.

«Aucune identification n'a pu être complétée sur place», continue l'agent Ouellet. «Il y aurait lieu de penser à un réglement de comptes entre groupes criminalisés», ajoute-t-il.

Par ailleurs, rien ne laisse présumer qu'il s'agisse de Claude Bégin, de Lac-Etchemin, qui fait actuellement l'objet d'un avis de recherche. En fin de journée, le cadavre putréfié a été conduit à la morgue, à Québec.

Coupez dans vos dépenses...
pas dans votre allure!

Escompte-Coiffe — *L'Allure Recherchée*
Coupe de cheveux
Lundi-mardi et mercredi seulement
7,95 $
sur présentation de ce coupon
prix Super économique
Coiffure et Esthétique pour toute la famille avec ou sans rendez-vous
Valide jusqu'au 15 octobre 1996. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Limite de 1 coupon par client. Non-monnayable. Taxes en sus.

Escompte-Coiffe — *L'Allure Recherchée*

Shampooing Extra doux ou fortifiant
5,95 $ au choix
sur présentation de ce coupon
jusqu'à épuisement de la marchandise
100ml en prime
REDKEN
prix Super économique
Coiffure et Esthétique pour toute la famille avec ou sans rendez-vous
Valide jusqu'au 15 octobre 1996. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Limite de 1 coupon par client. Non-monnayable. Taxes en sus.

Escompte-Coiffe — *L'Allure Recherchée*
Permanente Vision 2000
29,95 $
sur présentation de ce coupon
Tout compris
(léger supplément pour cheveux long)
prix Super économique
Coiffure et Esthétique pour toute la famille avec ou sans rendez-vous
Valide jusqu'au 15 octobre 1996. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Limite de 1 coupon par client. Non-monnayable. Taxes en sus.

QUÉBEC
163, chemin Sainte-Foy
(face à la côte Sherbrooke)
523-4780
994, 3e avenue
quartier Limoilou
647-3966
2475, rue Duberger
quartier Duberger
681-7758

CHARLESBOURG*
160, 80e rue Est
(près d'Henri Bourassa)
627-4309

LORETTEVILLE
156, RUE RACINE
(voisin du stationnement municipal)
843-1620

SAINTE-FOY
826, du Vallon
(Halles de Sainte-Foy)
656-6558

LÉVIS*
39, route Kennedy
(Près du rond-point)
837-6421

• ALMA* • CHICOUTIMI* • JONQUIÈRE* • QUÉBEC • RIMOUSKI • SHERBROOKE • * Esthétique non-disponible dans certains salons

EN BREF

DOLBEAU

Incendie chez Alliance

Un incendie survenu hier midi à l'usine de Produits Forestiers Alliance, a causé un certain émoi. Une épaisse fumée noire a enveloppé la ville lorsque le feu a éclaté sur le toit d'un nouvel immeuble qui doit abriter une machine à papier. Les pompiers de Dolbeau, de Mistassini et ceux de l'entreprise ont combattu les flammes pendant deux heures. Personne n'a été blessé. L'incendie n'entraînera aucun arrêt de production à la papeterie mais les travaux de modernisation seront cependant arrêtés pour une période indéterminée.

Bovet
Place Ste-Foy 653-6255 • Galeries de la Capitale 627-5730

VOYEZ NOTRE ENCART PUBLICITAIRE DANS LE SOLEIL AUJOURD'HUI

À la mémoire de Françoise et des autres...

Le 9 septembre Françoise Lirette qui avait déménagé à Baie-Comeau pour fuir son ex-conjoint violent était assassinée. Il l'avait traquée jusque dans cette ville après lui avoir imposé une vie d'enfer. Elle est morte en même temps que son fils de 18 ans. Son assassin René Gaumont s'est suicidé. Dans la rubrique des décès du SOLEIL d'hier, paraissait la photo de Suzanne Bédard, assassinée mardi par son ex-conjoint dans le bureau d'un hussier. Dans le même journal, on apprenait que trois hommes de Baie-Comeau venaient d'être arrêtés après avoir proféré des menaces de mort contre leur ex-conjointe.

Devant ce déferlement de souffrances, de violence, je me suis posé une question bien hypothétique. Que serait-il arrivé à Françoise Lirette si elle s'était présentée ce matin-là chez celui qui la traquait et avait réagi à ses menaces en liquidant son tortionnaire? Je ne voudrais pas faire injure à sa mémoire...mais je ne peux faire autrement que d'y penser. Aurait-on admis qu'elle avait agi en légitime défense? Aurait-elle pu invoquer le «syndrome de la femme battue»? Serait-elle maintenant en prison?

Loin de moi l'idée de faire l'apologie du meurtre «préventif» ou même de tracer un parallèle entre ce drame et celui de Micheline Vaillancourt condamnée mercredi pour le meurtre de son mari. Chaque drame comporte sa douleur, ses mystères.

Avant de rencontrer Sylvie Frigon, cette criminologue de l'Université d'Ottawa qui participait jeudi au colloque de la recherche féministe dans la francofonie à l'université Laval, je ne savais rien du fameux SFB, ce syndrome de la femme battue invoqué en défense dans le cas de maricide. Elle aborde ce sujet dans le numéro de «Criminologie» consacré à l'homicide conjugal qui vient de paraître aux Presses de l'Université de Montréal, et dont elle a dirigé la publication. Dans l'atelier où elle prenait la parole, sur une table, la manchette du SOLEIL du jour s'étalait en gros caractères: *Micheline Vaillancourt reconnue coupable. Le jury n'a pas cru au syndrome de la femme battue.* La coïncidence était troublante. Mais elle s'est bien gardée de commenter le cas Vaillancourt.

Ghislaine Rheault

J'ai appris par quels mots savants on désigne l'homicide conjugal: l'homme commet un uxoridice ou encore un fémicide, alors que la femme commet un maricide. En 1990, la Cour suprême a confirmé l'acquittement de Angélique Lyn Lavallée en acceptant une preuve d'expert sur le «syndrome de la femme battue». Ce syndrome est répertorié dans le registre américain sur les maladies mentales sous la rubrique «État de stress post-traumatique». Il évoque un état pathologique de dépendance et d'impuissance qui semble empêcher la personne de fonctionner normalement. Par exemple, pourquoi une femme battue demeure-t-elle avec son bourreau? (Remarquez que le salut n'est pas toujours dans la fuite. Le cas de Françoise Lirette le prouve tragiquement.) Pourquoi cette femme menacée, soumise au chantage et à la terreur en vient-elle à réagir soudain quand son bourreau lui présente une arme en la défiant: si tu ne me tues pas la première, je vais te tuer! Comment expliquer le déclic, à un moment où elle ne paraît pas menacée de façon imminente, alors qu'il prend tranquillement son café? Comment expliquer qu'elle perde le contrôle... ou qu'elle le retrouve, dans une ultime «stratégie de survie»? Voilà qui est complexe et difficile à saisir.

Mais ce système de défense n'a pas la portée de la «légitime défense». Depuis l'affaire Lavallée, un seul cas d'acquittement est connu au Québec, précise madame Frigon. Une femme est en probation. Toutes les autres ont été incarcérées. La juriste E. Sheehy estime que l'arrêt Lavallée n'a pas procuré les acquittements qu'il aurait dû. Dans le cas d'une dizaine de femmes, il a servi tout au plus à atténuer les peines imposées. Pourtant, dans l'affaire Angélique Lyn Lavallée, le tribunal avait reconnu que son geste était «légitime». C'est avec «justification» qu'elle avait tué son mari.

Le syndrome de femme battue ne doit cependant pas tout expliquer, précise Sylvie Frigon. C'est dangereux de tomber dans la caricature. C'est loin d'être une panacée, notamment parce que cette défense ne prend pas en compte la parole des femmes. C'est une vision d'expert (le psychiatre) qui affirme qu'il y a là une pathologie alors que dans certains cas, l'accusée aura eu une réaction normale de défense contre une situation anormale. Certaines femmes qu'elle a interrogées disent: «C'est vrai que j'aurais pu faire autre chose. Mais je ne le voyais pas à ce moment-là.» Dénoncer le conjoint? Quand la police sortait de la maison, j'en mangeais une maudite! Partir? Elles le font, mais souvent elles reviennent.»

De plus, la femme doit être une victime parfaite. Celle qui crâne pour s'en sortir, celle qui n'a pas l'air aussi misérable qu'elle devrait ne correspond pas aux critères du SFB devant le tribunal. Une autre des difficultés tourne autour de l'imminence de la menace qu'elle ressent. Une femme qui tue son mari pendant son sommeil, après avoir passé une nuit sous la menace d'une arme, n'est pas considérée être en état de légitime défense comme le serait l'homme qui tue un adversaire dans un moment d'affrontement.

La reconnaissance du fameux syndrome a quand même des effets. Une révision des dossiers des femmes qui ont commis un crime dans les contextes de violence au Canada est en cours. Quatre-vingt-dix-sept femmes incarcérées au pays ont demandé que le leur soit revu. La juge Ratushny qui les examine formulera des recommandations. «Il ne s'agit pas de donner aux femmes battues une «license to kill» insiste Sylvie Frigon. Certaines devraient être condamnées. D'autres acquittées. Mais une chose est certaine. Il faut que le code criminel soit modifié en matière de légitime défense».

ÉLÈVE TURBULENT ENFERMÉ DANS UN CYLINDRE À CHARLESBOURG

Le prof s'en tire avec une note à son dossier

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ CHARLESBOURG— Le professeur d'éducation physique qui a enfermé un élève dans un cylindre dans une école de Charlesbourg s'en tire uniquement avec une note à son dossier. La mère du jeune garçon désire tourner la page et en était hier, disait-elle, à ses dernières déclarations sur cet incident.

Les dirigeants de la commission scolaire des Îlets et la police de Charlesbourg ont fait connaître hier, les conclusions de leur enquête respective sur cette histoire du jeune garçon de sept ans trop tannant au goût de son prof d'éducation physique. Pour le calmer, le prof a lui a fait passer un moment dans un cylindre à ballons.

Les policiers ne porteront pas plainte contre le prof, puisque aucun article du code criminel n'a été enfreint, selon un communiqué signé par le directeur adjoint du service de police de Charlesbourg, M. Jacques Marchand. La décision est fondée sur l'article 43 du code qui permet à toute personne qui remplace le père ou la mère d'employer la force pour corriger un élève ou un enfant, pourvu que la force ne dépasse pas la mesure raisonnable dans les circonstances.

Toute personne qui remplace les parents peut employer la force pour corriger un élève

Du côté de la commission scolaire, le directeur général, M. Gaétan Genois, a précisé que le professeur conserve son poste, mais que les horaires de travail des deux éducateurs physiques de l'école l'Escalade ont été modifiés. Ainsi, le groupe du jeune élève puni changera de prof d'éducation physique. Une note sera toutefois versée au dossier du jeune professeur. «J'ai hâte que ça finisse», a lancé la mère de l'enfant, Mme Nathalie Deblois, avant de commenter les derniers développements dans cette affaire. «Beaucoup de personnes m'ont accusé d'être mère-poule. Oui, je plaide coupable d'être près de mes enfants et de les aimer», a déclaré la mère. Mme Deblois accepte les décisions rendues, et souhaite maintenant tourner la page.

Le professeur a lui aussi connu une semaine stressante, a dit Mme Deblois. «C'est assez, nous voulons passer à autre chose. C'est la raison pour laquelle nous n'entamerons pas de procédure civile contre le prof», a-t-elle laissé tomber en guise de conclusion.

MINI-CAUSERIES de la GALERIE

Vous êtes intéressé par la décoration ou le mobilier? Vous désirez en savoir plus... **Profitez gratuitement de nos mini-causeries** d'une durée d'une heure.

CALENDRIER

LES NOUVELLES TENDANCES EN DÉCORATION
Samedi 5 octobre à 10h
Vous aimez être à la page sur les nouvelles tendances? Cette mini-causerie est toute désignée pour vous. Nous traiterons de l'art d'aménager l'espace, des tendances, des styles, des couleurs des papiers peints, des tissus, de l'éclairage et plus encore.

LES MEUBLES EN TISSU
Jeudi 10 octobre à 19h
Vous connaîtrez les points les plus importants qui caractérisent les meubles en tissu: comment choisir le mobilier qui correspond le mieux à vos goûts et à vos besoins, quels sont les tissus qui offrent le meilleur rapport qualité-prix, et beaucoup plus.

LA MAGIE DES COULEURS
Samedi 19 octobre à 10h
Venez découvrir des façons peu onéreuses pour transformer votre intérieur au gré de votre fantaisie.

SUJETS À VENIR
Décorer et meubler d'un style contemporain.
Les meubles en bois.

En vous attendant, vos enfants peuvent regarder un film de Walt Disney

LA GALERIE DU MEUBLE
681-0171

Jusqu'au 30 septembre

30%
de rabais supplémentaire
sur toutes les étiquettes rouges!

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN
*12 septembre 1997. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30%

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h

2961S2

Deux mois sans eau potable

Un couple de Saint-Georges exhorte le conseil municipal d'agir avant l'hiver

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

SAINT-GEORGES — Aline Fortier et Michel Nadeau, qui vivent depuis deux mois sans eau potable, demandent au conseil municipal de Saint-Georges de trouver une solution avant l'hiver à un problème qui perdure depuis plus de 30 ans dans le Parc Lessard.

Leur puits contaminé par les boues septiques

« Notre puits est contaminé par le débordement des boues septiques des voisins, a lancé M. Nadeau, en séance du conseil, cette semaine. L'eau est impropre à la consommation. Il n'y a pas moyen d'ouvrir le robinet sans avoir l'odeur des matières fécales. Nous devons aller nous doucher et faire le lavage ailleurs », se plaint-il.

Le maire Roger Carette, qui a constaté les faits, comprend les déboires des résidents et s'est engagé à ce que le service d'urbanisme analyse la situation et propose, d'ici une semaine, quelques solutions. « Ce secteur de la municipalité n'est pas desservi par les services publics, mais constitué en majorité de rues privées, signale-t-il. Nous avons examiné la possibilité de prolonger les services d'aqueduc et d'eau de chaque résidence, mais le coût s'élèverait à quelque 600$ du mètre. La moyenne étant de 50m par terrain, la facture pour chaque propriétaire est aberrante. »

Le cas n'est pas nouveau dans le Parc Lessard, puisque toutes les administrations municipales, depuis 1962, se sont heurtées à cette question, toujours sans réponse. « Les résidents de ce parc de villégiature se sont opposés à l'époque à être branchés sur le réseau municipal; cela comportait aussi des responsabilités à endosser », rappelle le maire.

MALFORMATIONS CONGÉNITALES DES NOUVEAU-NÉS

L'acide folique fortement conseillé aux femmes enceintes

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — Une vaste campagne a été lancée, hier, pour sensibiliser les médecins et les femmes à la consommation de l'acide folique afin de réduire les risques de malformations congénitales des nouveau-nés.

Cette campagne, qui est menée par la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches, est une première au Québec, du fait, entre autres, de la sortie prochaine de nouveaux comprimés d'acide folique d'un milligramme. Ce supplément alimentaire vitaminique que l'on retrouve dans presque tous les aliments, mais principalement dans les légumes verts, est fabriqué par les Laboratoires Vachon de Lévis.

300 poupons malformés chaque année

À l'occasion d'une journée de formation à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le Dr Jean Grégoire, de la Direction de la santé publique, a expliqué, hier, que des études démontrent que l'utilisation de l'acide folique permettrait de réduire de moitié le nombre d'enfants naissant avec une malformation du tube neural, qui est à l'origine du système nerveux et du cerveau du foetus.

Une telle anomalie peut faire en sorte qu'un nouveau-né soit atteint de « spina bifida » qui est accompagnée d'incapacité permanente dont la paralysie des membres inférieurs et parfois, de retard mental. Une autre conséquence est l'anencéphalie, soit le cerveau manquant ou partiellement développé.

En Chaudière-Appalaches, de 15 à 20 poupons naissent chaque année avec une telle malformation. Au Québec, on compte plus de 300 cas. Par rapport à la moyenne canadienne, la proportion au Québec de malformations du tube neural est plus élevée.

« Les causes de cette malformation sont encore inconnues. L'environnement peut être un facteur. Des résultats d'études montrent toutefois que des diètes déficientes en acide folique peuvent causer une malformation. C'est pourquoi la Société canadienne des obstétriciens et des gynécologues recommande la consommation de l'acide folique », a expliqué le Dr Grégoire.

On recommande aux femmes qui veulent devenir enceintes de commencer à prendre quotidiennement des doses d'acide folique variant entre 0,5 et 4 mg, de deux à quatre semaines avant la conception, et de continuer pendant 10 à 12 semaines, après les premières règles.

« Il est excessivement important que le tube neural se ferme. Chez le foetus, le système nerveux est fermé le 27 ou 28e jour », a souligné le médecin. On estime que 10% des femmes sont déficientes en acide folique.

Sous le nom Natafolik, les comprimés d'acide folique fabriqués par les Laboratoires Vachon seront disponibles dans les pharmacies en octobre. Le contenant de 100 comprimés d'un mg se vendra moins de 5$.

LES ÉMOTIONS ET LE CORPS
LA PSYCHO-KINÉSIOLOGIE
avec
Dr RÉAL CHOINIÈRE
auteur et conférencier
chiropraticien, kinésiologiste, psychothérapeute

«Après plusieurs années de pratique, de recherche et de réflexion, il m'a semblé évident que toutes les maladies (migraines, maux de dos, arthrite, cancer, douleurs menstruelles, peur, angoisse, violence, dépression, etc.) sont d'origine émotionnelle.

Lors de ma conférence, je ferai une démonstration pratique (avec l'aide d'une personne dans la salle) qui permet de découvrir la relation entre le mal physique et une émotion négative cristallisée dans le corps.

Conférence à 19h30 — **Entrée: 20$ tx incl.**
Québec: 2 octobre — Hôtel Travelodge (Le Cottage) 3135, chemin Saint-Louis

Ateliers 2 jours 285$ + tx par pers. / 470$ + tx par couple
Québec: 5 et 6 octobre, 2 et 3 novembre — Hôtel Travelodge (Le Cottage)

Formation de 15 heures en psycho-kinésiologie pour permettre aux participants de pratiquer cette approche révolutionnaire.

Info Françoise: 418-829-0947

301477

Ste-Foy HYUNDA
Le plus gros vendeur Hyundai au Canada
ACCENT 1996
3 portes
129,95 $ * par mois

2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy 654-9292
301798
HYUNDAI

EN BREF

MONTMAGNY

Travaux de 3,3 millions$ au centre L'Envolée

La commission scolaire de la Côte-du-Sud a reçu le feu vert du ministère de l'Éducation du Québec pour entreprendre bientôt des travaux de revitalisation évalués à près de 3,3 millions$ au centre de formation professionnelle L'Envolée de Montmagny. On procédera à l'amélioration des installations par un réaménagement en profondeur des ateliers du secteur de la fabrication mécanique et de la mécanique automobile. Une surface de 3725 mètres carrés sera ainsi refaite à neuf, en plus d'un agrandissement. Plus de 300 élèves fréquentent L'Envolée. **S.F.**

SPÉCIAL MUSICAL

Elton JOHN

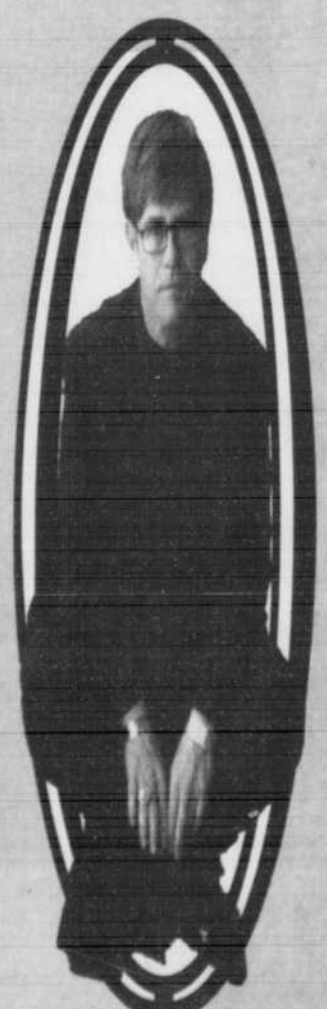

aujourd'hui
et demain
de midi à 21H00

24 compilations
À GAGNER

COMPLÈTEMENT Divertissant

CJMF

Trân Triêu Quân réclame sa femme

Le prisonnier a été transféré dans un camp de travail le 16 septembre

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Transféré dans un camp de travail, sans que le gouvernement canadien n'en soit informé, Trân Triêu Quân demande à voir son épouse.

Le Fidéen a été envoyé le 16 septembre au camp de Xuân Lôc (prononcer Sun Loc), a fait savoir jeudi Ottawa à son épouse. Le groupe de travail pour sa libération a relayé l'information aux médias.

Le camp est situé dans la province de Dông Nai, à une centaine de kilomètres de l'ancienne Saigon. « Nous n'avons été informés du transfert que cette semaine, lorsqu'on leur a demandé ce qui arrivait avec notre demande d'accès. Nous prenons les arrangements nécessaires pour lui rendre visite là-bas le plus tôt possible », a indiqué hier le porte-parole des Affaires étrangères canadiennes.

My Trân, qui craint pour sa sécurité, ne veut pas retourner au Vietnam

Colin Stewart a expliqué qu'Ottawa aurait bien aimé être informé plus tôt du transfert, mais que « comme pour les demandes d'accès, les Vietnamiens ne reconnaissent pas la citoyenneté canadienne de Trân. » « Leur système fonctionne sans nécessairement tenir compte de nos requêtes. Ils considèrent que le fait de pouvoir le rencontrer est une gentillesse et non un droit. »

Pour l'heure, personne ne sait encore à quels travaux vaque Trân Triêu Quân. Son frère, Lân, croit toujours qu'il se verra confier une tâche reliée à sa formation d'ingénieur mécanique ou à ses connaissances du français et de l'anglais.

En raison de la distance, le transfert pose toutefois un problème quant à la fréquence à laquelle les proches de Trân pourront lui porter des vivres de meilleure qualité ou lui rendre visite. À la prison d'Ho Chi Minh, des membres de la parenté avaient généralement un accès mensuel pour un entretien de quelques minutes. Le tout se déroulait en présence des gardiens.

Les dernières nouvelles au sujet de Trân remontent au 13 septembre, date à laquelle un proche a pu lui rendre visite.

« Il est apparemment en bonne santé, mais il demande à voir My », a raconté hier son frère Lân.

OTTAWA NE PEUT RIEN LUI GARANTIR

L'épouse de Trân souhaite voir son mari, mais ne veut pas retourner au Vietnam.

« J'ai peur. Qui sait ce qui peut se passer. Qu'est-ce qui arriverait à mes enfants si on me gardait là-bas », a-t-elle expliqué.

My Trân, qui a également fui son pays d'origine, il y a plusieurs années, craint pour sa sécurité. « J'ai demandé au gouvernement canadien, mais il ne peut rien garantir. »

Il n'y aurait pas de contrainte monétaire au voyage, puisque Trân Triêu Quân, au cours de ses déplacements antérieurs, a apparemment accumulé suffisamment de points bonis pour rendre le vol aérien peu dispendieux.

Colin Stewart ne croit pas que la sécurité de madame Trân serait menacée, mais il confirme qu'Ottawa ne peut offrir de certitude.

« Nous ne pouvons jamais garantir à quelqu'un qu'il ne sera pas arrêté. Et je comprends ce qui peut se passer dans son esprit », affirme-t-il.

Le couple Trân compte trois enfants, Joliette, 20 ans, Cécilia, 15 ans et Nicolas, 13 ans.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
My Trân

L'an prochain c'est maintenant!
LE LAC CLAIR
«Beau à vous couper le souffle»
Superbes terrains au bord du lac dans Portneuf
Venez voir nos perspectives de développement pour 97.
(418) 650-5577 et (418) 871-0253
Internet http://www.masc-web.com/lacclair/index.htm
302946

NOUVELLE CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE À SAINTE-FOY
LASERVISION DE LA CITÉ
Correction par laser excimer, de la myopie, hypermétropie et l'astigmatisme par une équipe de 15 ophtalmologistes
Assistez à une RENCONTRE D'INFORMATION GRATUITE
et découvrez les nombreux avantages du traitement au laser à la clinique LaserVision de la Cité.
Dr Richard Bazin (Sainte-Foy)
Dr Dan Bergeron (Québec, Beauce)
Dr François Blanchette (Baie-Saint-Paul, La Malbaie)
Dr Jean-René Clément (Sainte-Foy)
Dr Paul Cortin (Campbellton)
Dr Paule Dubé (Québec)
Dr Stéphane Dupont (Thetford Mines)
Dr Guy Gélinas (Shawinigan)
Dr Alain Gourdeau (Québec)
Dr Nathalie Labrecque (Québec)
Dr Guy Lachance (Québec)
Dr Gilles Lalonde (Québec)
Dr Jacques Samson (Lévis, Charny)
Dr Yvon Tardif (Sainte-Foy)
Dr Pierre Turcotte (Sainte-Foy)
650-1270
Place de la Cité
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy
300154

CENTRE D'AUDIO-PSYCHO-PHONOLOGIE DE QUÉBEC
MÉTHODE TOMATIS pour améliorer
LE RENDEMENT SCOLAIRE retards, difficultés d'apprentissage...
LE LANGAGE ÉCRIT ET ORAL retards, dyslexie...
L'INTELLECT problèmes de mémoire, d'attention, de concentration...
LE COMPORTEMENT motivation, agressivité, instabilité, énurésie, attitude dépressive, stress...
L'AUDITION qualité de l'écoute.
L'INTÉGRATION de l'anglais et de l'espagnol.
Québec 687-1102
299927

EXPLOR-ACTION
Atelier: «Le chemin vers la satisfaction»
Participez à cet atelier pour découvrir comment vous créer une vie plus satisfaisante
• 12 mercredis de 19h à 22h
• Débutant le 2 octobre 1996 (soirée d'information gratuite)
• Animé par Catherine Lemieux et Jacques Paquin, psychothérapeutes
688-4198
Thérapie individuelle et de couple
301399

FORMOEIL OCULUS
La santé de l'oeil J'y vois!
La Fondation pour la recherche sur les maladies de l'oeil FORMOEIL-OCULUS tient à aviser les détenteurs de billets pour le tirage du 16 octobre prochain, qu'elle a reçu l'autorisation de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec de reporter la date du tirage au 18 décembre 1996. La Fondation s'excuse des inconvénients que ce délai pourrait causer aux détenteurs.
303703

AVIS
à notre distinguée clientèle
Notre succursale de Place Ste-Foy sera fermée le dimanche 29 septembre 1996, pour effectuer son déménagement à notre nouveau local.
Merci de votre compréhension.
concept mode clément 0-20 ans
302859

Mardi le 1er octobre 1996
GRANDE OUVERTURE
à Place Ste-Foy
2ième étage
Tout pour bébé...
Vêtements, accessoires, meubles et décoration
NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN
concept mode clément 0-20 ans
Place Ste-Foy
Mail Nord, Tél.: 653-9363

12 ROSES ROUGES POUR 13.99
Jardin de roses FLEURISTE
682-8284
1628, chemin Saint-Louis Sillery
302025

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
Renseignez-vous: 686-3344 / 1 800 463-2362
LE SOLEIL

Clinique de santé TONIX
NOUVELLE SESSION programme d'amaigrissement, 10 semaines ou plus
débutant en octobre 96
Inscription avant le 28 septembre 96
Évaluations informatisées de votre nutrition et de votre condition physique
• Suivi par une diététiste Régime alimentaire varié et équilibré
• Supervisé par des entraîneures privées Activités physiques intérieures et extérieures
• Horaire à votre choix
Réservez votre place!
Soins médicaux et autres services:
• Traitement au LASER CO_2, Dr Dusablon (rides, cicatrices d'acné, taches pigmentaires)
• Implants faciaux permanents
• Phlébologie (varices, chirurgie vasculaire)
• Diététique (nutrition sportive, diabète, cholestérol)
• Drainage manuel lymphatique, Vodder
• Évaluation posturale informatisée (maux de dos)
• Massothérapie (suédois cinétique)
• Physiothérapie
En ondes à CJMF du 23 septembre au 1er octobre 96
683 • 3912
Édifice le Beaubourg, 1363, av. Maguire, bureau 302, Sillery
302268

Croquez... au bon endroit!
Performa 5215 et StyleWriter 1200
Offrez-leur un outil qu'ils pourront apprécier sans vous ruiner!
Achetez-le maintenant et payez-le dans 3 mois.
2429$ L'ensemble
-100$ Remise postale Apple
=2329$
Le Performa 5215 est le choix idéal pour l'ordinateur à la maison. De plus, grâce à la remise de 100$*, c'est comme si on vous donnait l'imprimante**!
Évitez les pépins chez...
Click! informatique
Concessionnaire autorisé
Obtenez 3 heures de formation à un prix dérisoire à l'achat d'un ordinateur!
*Remise postale de 100$ de Apple. Détails en magasin. Offre valide sur produits sélectionnés et jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif seulement **Ensemble Performa 5215 et Stylewriter 1200, prix après remise postale. Apple, Performa, Stylewriter et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.
2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
Ouvert le dimanche 654-0506
301449

Samuel-de-Champlain veut devenir une école sans fumée

L'école secondaire de Beauport lance une version réactualisée de son projet éducatif

LE SOLEIL, GILLES LAFOND

La directrice de l'école, Mme Céline Genest, entourée de Marie-France Caron et de Sylvain Rouleau. Debout, derrière, de gauche à droite, Dominique Pilote, Jean-Sébastien Sheedy, Marie-Christine Légaré et Mélissa Gaulin.

MARIE CAOUETTE
Le Soleil

■ BEAUPORT — Pour maintenir sa « cote » d'école sans décrochage et sa réputation pour l'excellence de l'encadrement et du suivi pédagogique, l'école Samuel-de-Champlain de la commission scolaire Beauport lançait cette semaine une version réactualisée de son projet éducatif.

Le gros morceau de ce nouveau projet est l'objectif de devenir une école sans fumée ni fumeurs en septembre 1997. Un gros contrat, convient la directrice, Mme Céline Genest. Les profs et les élèves peuvent actuellement fumer à la cafétéria.

Pour le reste, cette école secondaire, qui est la plus grosse de la commission scolaire Beauport avec 1057 élèves au régulier et 422 en formation professionnelle, veut demeurer un modèle pour les efforts mis à créer un sentiment d'appartenance chez les jeunes qui la fréquentent.

On y compte 21 équipes sportives qui font de la compétition interscolaire.

L'école se distingue aussi par le nombre et la diversité des parascolaires sur l'heure du midi. Il y a 60 activités différentes offertes sur l'heure du dîner dont une programmation sportive complète.

« Le manque de plateaux dans le gymnase empêche d'en faire plus. On ne répond pas à la demande », indique la directrice.

Il y a, au total, 600 élèves qui sont occupés, le midi, à faire du sport ou une activité socioculturelle. « Si on veut que les jeunes aiment l'école, il faut leur offrir des activités qu'ils aiment », dit-elle encore.

ESPRIT DE COOPÉRATION

Au niveau pédagogique, Samuel-de-Champlain cherche aussi à se maintenir à jour et offre un enseignement dynamique de type coopératif dont la particularité est de faire participer les élèves, explique Mme Genest. Leur coopération est sollicitée dans la réalisation d'activités d'intégration des matières.

C'est par fidélité à cet esprit que l'affiche commandée pour le lancement du projet éducatif a été réalisé par une élève et que les activités du lancement, vendredi dernier, en présence des autorités de la commission scolaire, ont été animées par deux autres élèves de l'école.

L'école accueille près de 1500 élèves

Tous ces efforts expliquent, selon la directrice, que le taux de décrochage n'atteint pas 1 % de la clientèle scolaire.

Au contraire, Samuel-de-Champlain reçoit plusieurs demandes d'inscription d'élèves qui ne font pas partie de son territoire de recrutement. L'école a reçu 31 demandes d'élèves hors-territoire qui voulaient une place dans la nouvelle classe de secondaire 1 ouverte en septembre !

IDÉAL POUR LES ÉTUDES

PENTIUM 133 MHZ INTEL
• CHIPSET TRITON II
• 256 K PIPELINE BURST CACHE
• 32 MO RAM EDO
• DISQUE RIGIDE 1.3 GIG
• CARTE 64 BITS 3 MB MPEG
• MONITEUR 14 PO SVGA .28 NI
• CD-ROM 8 X
• LECTEUR 3.5 PO
• MINI-TOUR
• WINDOWS 95 FR. CD
• CLAVIER FR. WIN 95
• SOURIS 2 BOUTONS
• GARANTIE 2 ANS
• LIGNE SUPPORT 1-800

1999$

BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS

GRATUIT Bon d'achat de 25$ applicable sur marchandises audio-vidéo de 2006 et plus ET 1 MOIS INTERNET

KIT MULTIMÉDIA
CARTE DE SON 16 BITS
HAUT-PARLEURS 60 WATTS
FAX MODEM 33.6 K
249$ en sus

Photos à titre indicatif

MAGASIN PRINCIPAL : 840, rue Bouvier, Québec G2J 1A3 (418) 627-0840 (418) 627-5107
QUÉBEC (Saint-Jean) 524-8431 • QUÉBEC (Belvédère) 687-4545 • STE-Foy 658-4535 • LÉVIS 833-9636
DONNACONA 285-4535 • MONTMAGNY 248-2102 • STE-MARIE-DE-BEAUCE 387-7343 • CHICOUTIMI 696-0110
ALMA 662-6432 • ROBERVAL 275-0461 • JONQUIÈRE 542-8292 • SHAWINIGAN 536-7070 • GRAND-MÈRE 533-5533
LA TUQUE 523-6115 • CAP-DE-LA-MADELEINE 379-4366 • RIMOUSKI 721-2444 • GASPÉ 368-4061 • CARLETON 364-3883
La clef de sol

MPL
Conseils téléphoniques directs et interventions au bureau ou à domicile
Centre de consultation MPL

INFIRMIÈRES

Sophie Bergeron — Réjeanne Boutin-Imbeault — Nicole LaTourneau — Luanne Knox — Esther Bégin

PSYCHOLOGUES et PSYCHOTHÉRAPEUTES

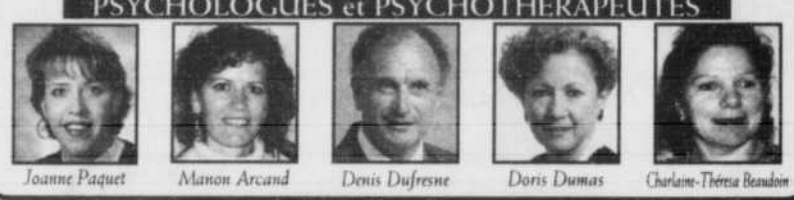

Joanne Paquet — Manon Arcand — Denis Dufresne — Doris Dumas — Charlaine-Thérèse Beaudoin

24/24 heures — Sans frais d'interurbain 1,95$ la minute 1-900-677-7919 — 7/7 jours

302106

SuperPoints

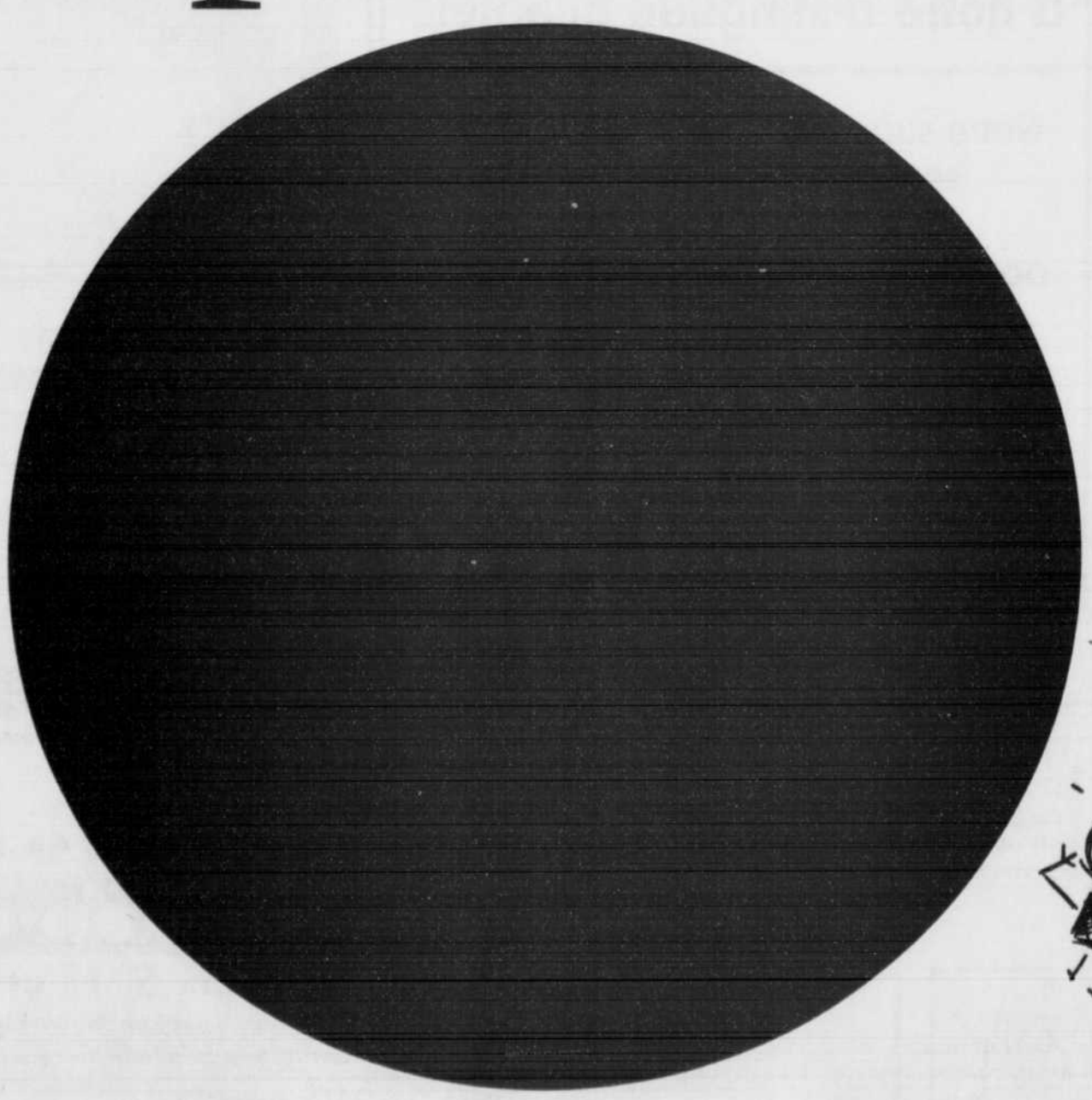

Certaines restrictions s'appliquent.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le président et éditeur du SOLEIL signe le chèque remis hier à la fondation Michel-Sarrazin.

CUVÉE DU CENTENAIRE

10 085$ à Michel-Sarrazin

QUÉBEC — Le président et éditeur du quotidien LE SOLEIL, M. Gilbert Lacasse, a signé hier un chèque au montant de 10 085$ qui sera remis à la fondation Michel-Sarrazin dans le cadre de sa campagne de financement.

Ce montant a été recueilli grâce à la vente de la Cuvée du Centenaire. Pour chaque bouteille vendue, 1$ était remis à la fondation.

Sur notre photo, le chèque est tenu, dans l'ordre habituel par M. Louis Garneau, coprésident d'honneur de la campagne de financement de la maison Michel-Sarrazin, M. André Careau, de la Société des alcools du Québec, M. Jacques Labrèche, président du conseil d'administration de la fondation Michel-Sarrazin, le docteur Louis Dionne, fondateur et directeur général de la maison Michel Sarrazin, ainsi que Mme Monique Arsenault, coprésidente d'honneur de la campagne de financement.

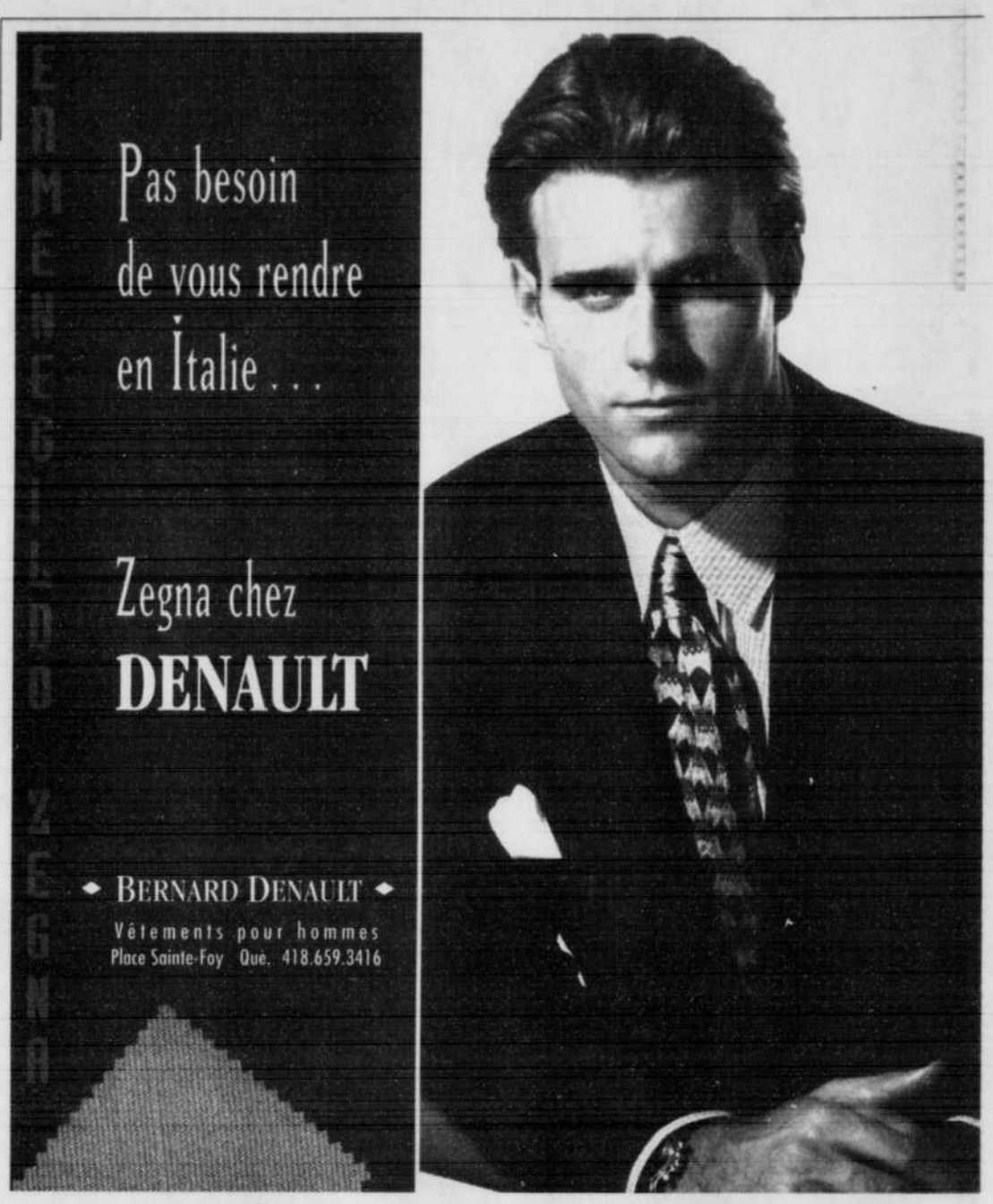

Super longtemps

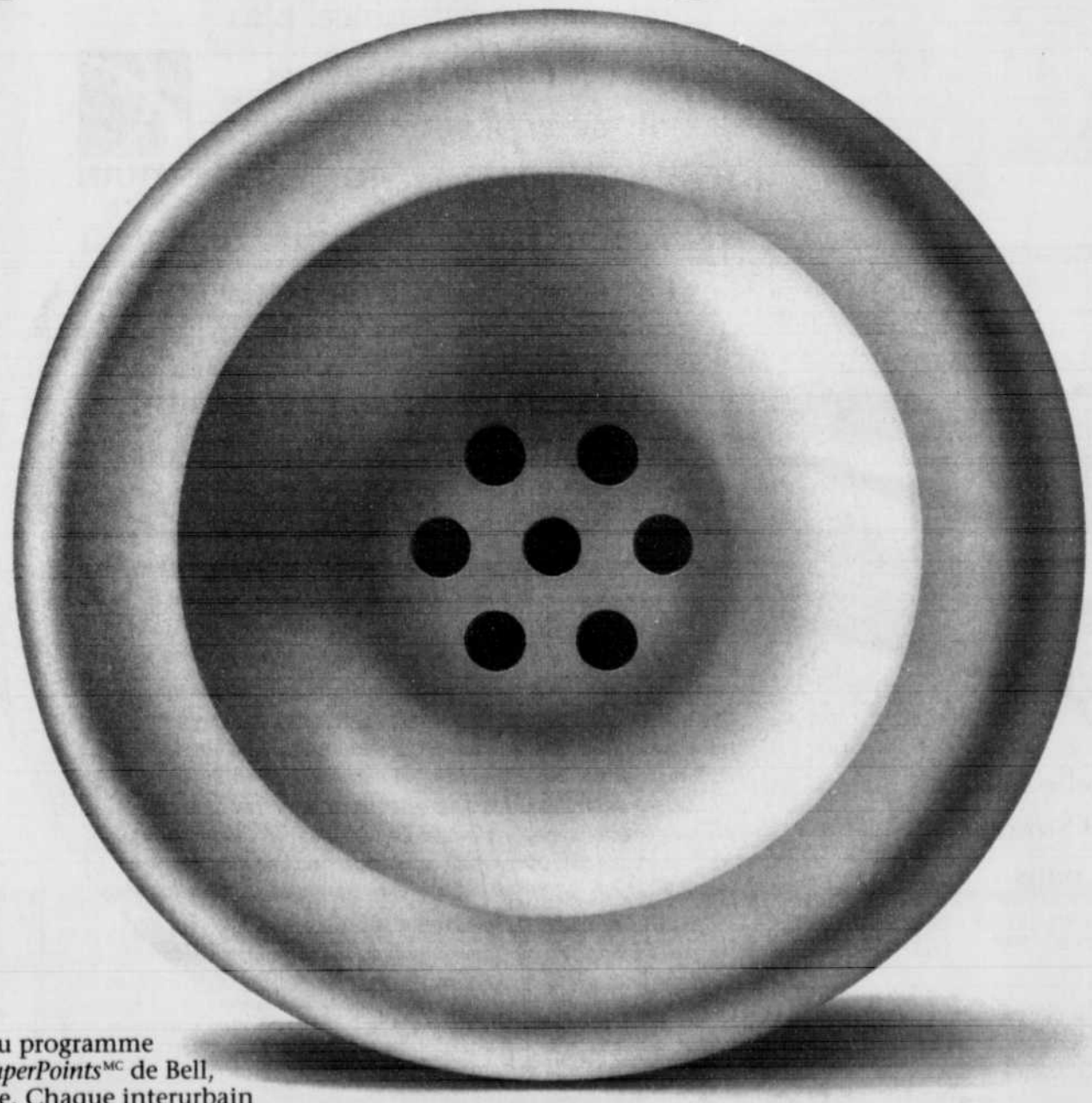

Avec le nouveau programme de reconnaissance *SuperPoints*MC de Bell, vous en aurez long à dire. Chaque interurbain vous permet d'accumuler des points que vous pouvez ensuite convertir, entre autres, en minutes d'interurbain gratuites. Voilà une super idée pour les clients de l'interurbain Bell qui en veulent encore plus.
Pour connaître les autres options et vous abonner gratuitement, appelez-nous.

1 800 463-7131

Bell

SACCAGE D'UNE RÉSIDENCE DE CHARNY PAR DEUX JEUNES VANDALES

Thérapie et travaux communautaires pour l'un d'eux

Mathieu Boivin
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'un des deux jeunes vandales qui ont complètement saccagé, dans la nuit du 9 juillet, une résidence de la rue Des Générations, à Charny, se retrouvera en milieu fermé pour six mois afin de suivre une thérapie, en plus d'avoir à effectuer quelque 50 heures de travaux communautaires au profit des victimes.

Le juge Claude C. Boulanger s'est fait clair: « les gestes posés ont eu de graves conséquences pour les propriétaires, qui ont ressenti l'événement comme un viol. Tu as brisé leur intimité », a-t-il affirmé, en fixant le jeune accusé.

« De plus, ce saccage s'ajoute à une introduction par effraction dans le but de voler, l'un des gestes les plus répréhensibles qui soient dans notre société. Bref, c'est un geste absolument gratuit et aucun échec scolaire, social ou amoureux ne peut expliquer un défoulement comme celui-là. »

LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES
Aucun échec scolaire, social ou amoureux ne peut expliquer un tel défoulement, a dit le juge.

Toutefois, le juge a tenu compte du portrait psychologique que lui a brossé une psychologue. D'après cette évaluation, le jeune homme serait extrêmement introverti, aurait toujours fui les difficultés, ne serait pas mature pour son âge et souffrirait d'un manque d'estime de soi. Ce serait, enfin, quelqu'un de très influençable.

Conséquemment, le magistrat a jugé plus adéquat d'articuler la sentence autour d'une éventuelle réadaptation, plutôt que sur le seul châtiment. De plus, la bonne volonté, la coopération et le remords dont a fait montre l'accusé pendant les procédures ont atténué la peine reçue. Par contre, le jeune homme s'est placé en situation de bris d'une probation antérieure (consécutive à une histoire de possession et trafic de stupéfiants) en commettant son geste; il s'est aussi, estime le juge, aliéné la confiance de voisins quasi immédiats en vandalisant une maison de son quartier.

Au moment d'énoncer les termes de la sentence, le juge a souligné que la notion de responsabilité n'est pas la même chez un adolescent que chez un adulte. C'est pourquoi la peine inclut une thérapie qui permettra au jeune homme de « développer l'aptitude à la communication, ce qui lui rendra possible, à l'avenir, d'évacuer les frustrations avant qu'elles ne deviennent insupportables ».

En plus des six mois en thérapie et des 50 heures de travaux communautaires au bénéfice des propriétaires lésés, le jeune homme devra également se soumettre à une année complète de probation, au cours de laquelle la consommation d'alcool et de drogues lui est interdite.

L'autre jeune homme accusé dans cette affaire a été remis en liberté à la mi-juillet, devant l'absence d'antécédents 0judiciaires à son dossier. Il est cependant lui aussi sous le coup d'une probation aux termes stricts.

AGRESSIONS PÉDOPHILES EN HAUTE-CÔTE-NORD

Cause pendante et agresseurs impunis

Annie St-Pierre
Collaboration spéciale

HAUTE-CÔTE-NORD — Deux années viennent de s'écouler depuis la condamnation à trois ans de pénitencier de sept individus de Saint-Paul-du-Nord et Sault-au-Mouton pour agressions sexuelles sur des enfants. Aujourd'hui, la cause est toujours pendante devant les tribunaux, les agresseurs sont en liberté et la cour d'appel vient d'accorder un nouveau délai de trois mois pour permettre aux procureurs de préparer leur dossier.

C'est le 26 septembre 1994 au palais de justice de Baie-Comeau, que le juge Roch Lefrançois, de la cour supérieure, prononçait un verdict de culpabilité envers sept personnes de la Haute-Côte-Nord pour agressions sexuelles sur six enfants, de 1984 à 1988.

Le lendemain, il ordonnait une peine d'incarcération de trois ans pour ces agresseurs, dont cinq hommes et deux femmes des petites municipalités de Saint-Paul-du-Nord et Sault-au-Mouton, en Haute-Côte-Nord.

Dans un procès rempli de témoignaOges contradictoires et de révélations troublantes, le juge admettait la preuve de la couronne, soit que ces inculpés s'étaient livrés à des actes sexuels graves pendant quatre ans sur six enfants mineurs.

Une semaine après ce verdict de culpabilité, les procureurs de la défense ont obtenu le droit de se faire entendre devant la cour d'appel du Québec, pour faire renverser la condamnation. Le tribunal de deuxième instance permettait du coup la remise en liberté des agresseurs, toutefois soumis à une interdiction d'entrer en contact avec les victimes. Depuis, la cause a peu progressé. Aujourd'hui, les condamnés vivent dans les mêmes localités; l'un a repris son travail, un autre a plus de 70 ans. Quant aux victimes, la plupart ont eu le temps d'atteindre leur majorité.

Cette lenteur du processus judiciaire peut laisser croire à l'opinion que ce crime pourrait demeurer impuni, admet le procureur de la poursuite, Me Claude Simard. « Deux ans d'attente dans une cause en appel, ce n'est pas la première fois que ça se produit. Si ces individus étaient incarcérés, le délai aurait été beaucoup plus court. »

Quant aux trois avocats de la défense, ils tentent de démontrer que le juge Lefrançois a erré en droit pendant le premier procès. « Nous devons revoir tous les témoignages d'il y deux ans et passer au peigne fin toutes les notes sténographiques », a expliqué Me Jean-Claude Dufour. Ce dernier prévoit être en mesure de procéder en cour d'appel le 18 décembre. La défense veut faire renverser les condamnations de leurs lients. La cour d'appel peut aussi ordonner un nouveau procès.

Spécialités agneau retourné-cuir et suède
Atelier de réparation
6 MOIS sans intérêt
PLAN MISE DE CÔTÉ
Le PRIVÉ
Place de la Cité, Ste-Foy 657-7291

On lance la nouvelle SC1 1997 sans tambour ni trompette.
(On ne pourrait pas être à l'écoute de nos clients avec autant de bruit.)

Complètement redessinée, plus d'espace intérieur, panneaux de polymère: à votre avis, avec de telles caractéristiques, avons-nous vraiment besoin d'ajouter des tambours et des trompettes pour lancer la nouvelle SC1 1997?
De toute façon, chez Saturn, nous avons horreur du bruit.
SATURN.

16 028$†
(Transport 455 $ en sus)

La toute nouvelle Saturn SC1 1997, 249 $/mois*, location de 24 mois.

*Ces mensualités, basées sur une Saturn SC1 1997 et calculées sur un bail de 24 mois, comprennent le transport (455 $). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement de 249 $ (plus taxes), un comptant de 1 725 $ (plus taxes), ou échange équivalent, ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 48 000 km. Mais chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera que 5 ¢. En résumé, le coût net capitalisé est de 15 108 $. À l'expiration du bail - si vous souhaitez garder la voiture - sachez que son prix d'achat sera de 11 208 $. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tienne compte du versement initial et des mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix moindre.

Pour faire tout autrement

SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD
4585, boul. de la Rive-Sud, Lévis
835-1888
SATURN SAAB ISUZU DE QUÉBEC
765, rue Marais, Québec
681-5777
SATURN SAAB ISUZU DE STE-FOY
3330, rue Watt, Ste-Foy
653-1312
SATURN ISUZU DU SAGUENAY
1330, boul. Du Royaume, Chicoutimi
549-3320

Pour tout savoir sur l'histoire de la santé mentale au Québec

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Centre hospitalier Robert-Giffard vient d'inaugurer la Galerie historique Lucienne-Maheux, au septième étage, une ancienne aile psychiatrique qui accueillait encore 40 malades il y a deux ans. Dans le hall d'entrée, une impressionnante murale photographique de patients qui se bercent devant une baie vitrée pleine de soleil, des pièces de mobilier d'époque, cendriers, lampes sur pied... lesquelles proviennent toutes du centre hospitalier.

« C'est le seul musée qui retrace l'histoire de la maladie mentale au Québec et même sur le continent du moins », dit son conservateur, Robert Saint-Pierre.

C'est le Dr Jim Douglas qui a fondé l'Asile de Beauport en 1845, lequel s'est aussi appelé Quebec lunatic asilium, Asile des aliénés de Québec, asile Saint-Michel Archange et hôpital Saint-Michel Archange avant de devenir Robert-Giffard. Ce sont les soeurs de la charité de Québec qui ont véritablement développé l'institution dès 1893. Elles se sont départies des installations le printemps dernier.

C'est soeur Lucienne Maheux, une religieuse aujourd'hui à la retraite qui a été la première responsable de la collection, avant que soeur Jeannette Cloutier ne prenne la relève. Mme Maheux a été directrice des soins infirmiers et de l'école de neuropsychiatrie à Robert-Giffard. « Il y avait de très belles pièces mais le local était à l'étroit. Nous les avons mises en valeur tout en récupérant de véritables trésors dans les voûtes de l'institution et dans différents pavillons pour en faire l'interprétation dans 15 zones d'exposition », explique le chargé de projet.

Il faut voir la magnifique chapelle et son retable de 1904, des pièces qui ont été récupérées dans le pavillon La Jemmeraie (aujourd'hui Arthur-Vallée), le piano semi-table des environs de 1920, les salles à manger et le réfectoire, les équipements radiologiques ou psychiatriques d'époque (y compris des radiologies de... cuillers dans l'estomac de patients !), les tableaux et travaux manuels ou artistiques réalisés par des patients, la cellule d'isolement avec ses barreaux... toutes des pièces magnifiquement conservées par les religieuses qui dirigeaient l'institution.

Les visites de la Galerie historique ne se font pour l'instant que sur rendez-vous (663-5321 ext. 6261). Prévoir une heure à une heure et demie.

© LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Le conservateur Robert Saint-Pierre dans une salle d'opération de l'époque.

Vous avez un fort mollet ou un pied large?

Pourquoi vous déplacer à l'extérieur pour acheter vos bottes d'hiver? **Les Boutiques AMOUR** vous offrent le service de bottes sur mesure, cuir véritable ou synthétique, choix de 13 couleurs.

Boutique Amour
LE spécialiste 14+

Carrefour Charlesbourg 626-3693 | Place Laurier 653-3263 | Carrefour Neufchâtel 847-4171

303064

LES COLLECTIONS AUTOMNE - HIVER 1996-97

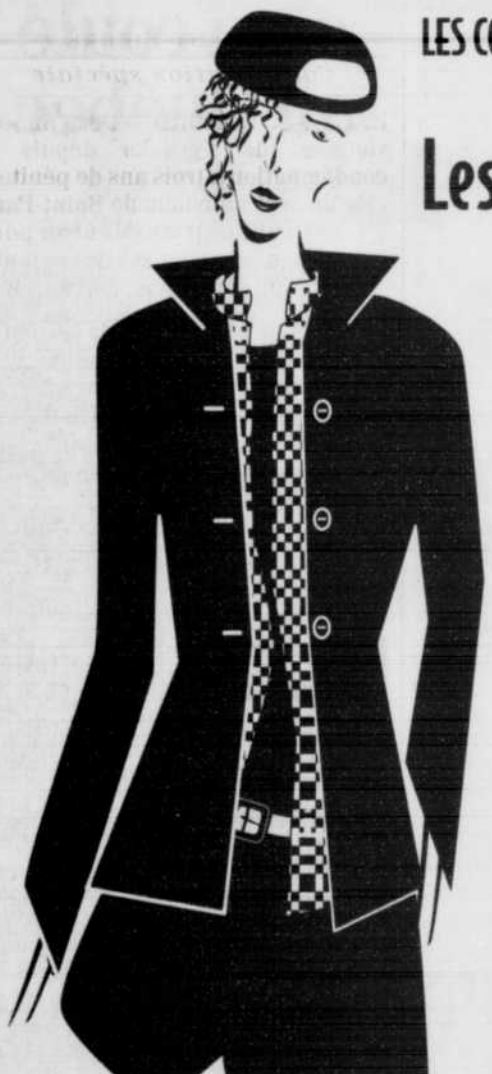

Les Griffes de la Capitale

Présentées les 15 et 16 octobre à 20 h
Place Lebourgneuf, entrée n° 2

En vedette :
Autrefois Saïgon par *Hoang Nguyen*
Avalanche par *Francine Poulin*
Falardo par *Louise Falardeau*
Souris Mini par *Annie Bellavance*
Style Gala par *Caroline Hallak*
Daniel Bernier
Hors la Loi
Jean-François Morissette
Vincent Nadeau

Invité spécial : JEAN-CLAUDE POITRAS
Un hommage pour ses 25 ans de carrière et une avant-première de sa COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 97

À gagner **4000$** *en prix de présence*

Billetech Billets en vente chez les designers participants et dans les réseau Billetech. Prix : 20$ tx. incl.

Avec la collaboration de :

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie

La caisse populaire Desjardins

VILLE DE québec

LE SOLEIL

3020662

L'ART DE VIVRE AU VIEUX-QUÉBEC

De plus en plus une réalité... nos condos neufs exceptionnels, à 2 pas du Château Frontenac

façades côté jardin

UN LIEU EXCEPTIONNEL, UN ENVIRONNEMENT DE VERDURE IDYLLIQUE, TOUTES LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES À DEUX PAS ET UNE QUALITÉ DE CONSTRUCTION REMARQUABLE.

façades extérieures

VENEZ VISITER NOTRE CONDO-MODÈLE

VOICI ENFIN L'OCCASION EXTRAORDINAIRE QUE VOUS ATTENDIEZ POUR VOUS INSTALLER.

PROMOTION DE PRÉVENTE
pour un temps limité*

✔ CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES DE 100% POUR 3 ANS
✔ AUCUNS FRAIS DE CONDO JUSQU'EN FÉVRIER 1997
✔ TAUX HYPOTHÉCAIRES PROTÉGÉS POUR 12 MOIS
✔ FRAIS DE NOTAIRE ET D'ÉVALUATION GRATUITS

25 MODÈLES DIFFÉRENTS SUR 58 UNITÉS DISPONIBLES

LES MAISONS DE BEAUCOURS
CONDOMINIUM

RÉSIDENCES DE 1, 2 ET 3 CHAMBRES
ET PENTHOUSES DE 115 000$ À 460 000$
TAXES INCLUSES
CENTRE D'EXPOSITION ET DE VENTE
39, RUE SAINT-LOUIS, QUÉBEC
(418) 694-0039
MARDI AU VENDREDI: 12h à 19h
SAMEDI ET DIMANCHE: 12h à 17h

* Certaines conditions s'appliquent pour un temps limité.

300226

OPTION MOBILE
vers l'autoroute électronique !
Complétez ce coupon et peut-être vous mériterez-vous un ordinateur personnel tout équipé avec un abonnement de 90 heures sur internet. AU CHOIX :
COMPAQ PRESARIO 7240 FRANÇAIS ou MACINTOSH PERFORMA 6300 DC, une valeur de 3500$.

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le JARDIN MOBILE

Déposez votre coupon dans les boîtes prévues à cet effet, dans toutes nos succursales, avant le 30 octobre 1996.

NOM _____
ADRESSE _____
_____ CODE POSTAL _____
☎ RÉSIDENCE _____ ☎ BUREAU _____

Ces spéciaux sont valides **jusqu'au dimanche 29 septembre 96 inclusivement**, ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Les règlements de participation sont disponibles dans toutes les succursales de Jardin Mobile.

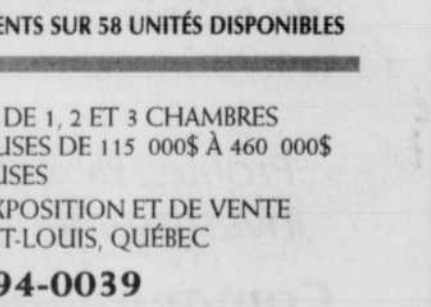

Global attend le feu vert du CRTC pour s'implanter à Québec

DIDIER FESSOU
Le Soleil

QUÉBEC — Si le CRTC y consent, le réseau de télévision CanWest Global s'apprête à créer une centaine d'emplois au Québec. La moitié de ces emplois seraient localisés ici même, à Québec.

Claude Thibodeau, le patron de Télé-4, et Glenn O'Farrell, l'un des vice-présidents de Global, débordent d'optimisme : après une année d'attente, le CRTC entendra, début décembre, la demande de CKMI de se retirer du réseau CBC et de transférer son actif à TVA-CanWest. En ondes depuis 1957, CKMI est la station de télévision anglaise de Québec. Propriété de Télé-4, elle retransmet les émissions de la télévision anglaise de Radio-Canada. Employant deux personnes, sa programmation locale se limite à trois heures par semaine de diffusion de bulletins de nouvelles.

Il va sans dire, précise M. Thibodeau, que cette entreprise n'est pas rentable. Pire, les mesures d'austérité arrêtées à la CBC se traduiraient par une diminution de 25 % des recettes de CKMI sur la publicité nationale du réseau.

L'affiliation de CKMI créerait une centaine d'emplois

L'affiliation de CKMI à Global, un diffuseur canadien d'émissions de télévision fondé à Winnipeg en 1974 par Izzy Asper, signifierait :

- un investissement immédiat de 9 millions $,
- la création d'une centaine d'emplois (la moitié à Québec, le reste à Sherbrooke et Montréal),
- la mise sur pied d'un système de radiodiffusion numérique qui ferait de la station de la rue Myrand une vitrine technlogique,
- le rapatriement vers un télédiffuseur québécois des téléspectateurs et de la publicité que retenaient les postes frontaliers américains.

Si le CRTC approuve cette requête, ainsi que celle permettant à Global de mettre pied en Alberta, le télédiffuseur manitobain aura alors complété l'établissement d'un véritable réseau national. En contrepartie, il investira 165 millions $ en production d'émissions de variétés au cours des sept prochaines années.

Pour les téléspectateurs d'ici, les changements seraient visibles dès l'automne. Pour sa part, signale M. Thibodeau, Radio-Canada a promis de continuer à transmettre le signal de la CBC à Québec.

En attendant, soutient M. O'Farrell, Global s'engage à diffuser à travers tout le Canada la retransmission d'événements locaux aussi importants que le Carnaval de Québec. Et ce, dès cette année.

De plus en plus d'automobilistes sont la cible du vol de leur véhicule. Pour mieux les protéger, les Assurances générales des caisses Desjardins leur proposent une offre exceptionnelle.

Pour un temps limité, en choisissant l'assurance auto Desjardins, vous obtenez :

- un antidémarreur «VitroPlus» **à 50 % de rabais**, soit pour seulement 64,98 $ (valeur de 129,95 $);
- le burinage **gratuit** des vitres de votre véhicule (valeur de 9,95 $).

PLUS un rabais annuel de 20% sur votre assurance vol auto, suite à l'installation d'un antidémarreur et du burinage. Dès la première année, vous réalisez ainsi une économie d'environ 30 $, selon l'année et le modèle de votre véhicule.

Profitez de cette offre dès maintenant, récupérez le montant de votre investissement rapidement et soyez mieux protégé grâce à Desjardins.

Communiquez avec l'assurance en direct de Desjardins au

1 800 308-AUTO

Lundi au vendredi : 8 h à 20 h ▪ Samedi : 8 h à 16 h

ou rencontrez un agent d'assurances à votre caisse.

Assurances générales des caisses Desjardins

Une offre exclusive présentée en collaboration avec

VITRO PLUS
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS

Desjardins pour s'aider soi-même

Centraide
Le don de changer les choses.

Le buste de René Lévesque sera coulé au Québec

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — L'ex-premier ministre souverainiste René Lévesque ne se retournera pas dans sa tombe puisque c'est bien au Québec, plus précisément à l'Atelier du bronze d'Inverness, que sera coulé en début de semaine le buste le représentant et qui servira à décorer le siège social d'Hydro-Québec à Montréal.

Ce dossier avait créé un certain remous plus tôt cette année alors que l'ex-PDG d'Hydro-Québec, M. Yvon Martineau, avait confié au sculpteur hongrois Paul Lanz, qui travaille au Québec depuis 1956, le contrat de confectionner le buste de l'ancien homme fort du Parti québécois.

L'éventualité de voir la sculpture coulée en Hongrie avait déplu

En effet, Lanz avait l'habitude de faire couler toutes ses pièces dans son pays d'origine, la Hongrie, et l'éventualité de voir le buste de cet ardent souverainiste être coulé hors de sa patrie avait déplu à plusieurs étant donné le fait que deux fonderies spécialisées dans le bronze existaient déjà à Inverness, entre Thetford Mines et Plessisville.

PRESSIONS ET MUTISME

Toutefois, des démarches effectuées entre autres par la corporation du Musée du bronze d'Inverness ont permis au dossier de prendre une toute autre tournure afin que le buste puisse être coulé au Québec.

Ce sont donc ces pressions qui auront finalement mené au fait que, lundi après-midi ou mardi, l'Atelier du bronze débutera la coulée du buste. Selon des sources généralement bien informées, le travail devrait durer entre un mois et six semaines.

M. Denis Gagnon, propriétaire de l'Atelier du bronze, n'a toutefois pas voulu commenter ce contrat un peu spécial. C'est qu'une entente liant d'une part Hydro-Québec et d'autre part le sculpteur, la Corporation du Musée du bronze et l'Atelier du bronze, leur interdit de diffuser quelque information que ce soit sur le sujet tant que l'oeuvre n'aura pas été inaugurée, ce qui devrait avoir lieu au mois de novembre.

Toutefois, les informations du SOLEIL parlent d'un contrat d'environ 50 000 $.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les surplus de purin pourraient être réduits de moitié

Les producteurs de porcs doivent toutefois commencer par admettre le problème

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

SAINT-BERNARD — La solution au problème des surplus énormes de lisiers en Chaudière-Appalaches passe par un changement d'attitude des producteurs de porcs.

Selon un agronome de la firme de génie-conseil BPR, Pierre Baril, les producteurs de porcs n'admettent tout simplement pas qu'il y ait un problème majeur de surplus de lisiers dans la région.

« La solution du traitement centralisé ne semble pas gagner l'appui des producteurs a priori, probablement parce que ces derniers ne considèrent pas ou n'admettent pas que le problème ait une telle ampleur », peut-on lire dans le texte de la conférence qui a servi de base à son exposé, au forum sur le traitement des lisiers qui s'est tenu, hier, à Saint-Bernard.

Il estime que le premier défi de taille de Fertior, la coopérative de fertilisation organique pour Chaudière-Appalaches, qui a organisé le forum, est de bien vulgariser l'ampleur de la problématique régionale et ses enjeux.

Pourtant, des surplus de purin, il y en a. Dans les quatre municipalités de Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Narcisse et Saint-Patrice, on les évalue à 770 000 mètres cubes en tenant compte des normes environnementales, de la capacité d'absorption des sols et du type de culture. C'est l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers de citernes. Et ces surplus sont cause de pollution.

Ils pourraient être réduits de moitié avec de meilleures techniques d'élevage, une meilleure organisation de l'épandage et la mise en place de structures d'entreposage de transfert. L'autre moitié devra être exportée.

À ÉVITER

M. Baril a mis en garde les dirigeants de Fertior de privilégier la solution moins coûteuse du transport par camion des surplus vers d'autres régions. « Le transport interrégional, en plus des coûts directs, implique une flotte de camions imposante, une planification logistique importante, une pression accrue sur le réseau routier et des tensions prévisibles avec les municipalités réceptrices. L'État sera probablement peu enclin à subventionner une telle avenue », a-t-il écrit.

Il croit que le traitement centralisé des surplus de lisiers avec les nouvelles technologies pourrait devenir plus abordable si le gouvernement, comme il l'a fait pour les projets d'épuration des eaux usées des municipalités, subventionne la construction de l'usine de traitement et si les producteurs assument les coûts d'exploitation. M. Baril n'a toutefois pas été en mesure de préciser quel serait l'impact sur les coûts du traitement centralisé sur les coûts.

Par ailleurs, il a invité les producteurs qui veulent s'établir à proximité des périmètres urbains ou récréatifs à utiliser la technique sur litière pour réduire les odeurs.

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
Renseignez-vous:
686-3344 / 1 800 463-2362
LE SOLEIL

ABRIS D'AUTO
OUVERT LE SAMEDI
Structure en tube 1 1/2 po
Chevrons démontables
Toile synthétique canadienne
Fabrication de qualité supérieure
Ancrages permanents disponibles
NOUVEAU SYSTÈME D'ATTACHE
SANS CORDE
PLUSIEURS MODÈLES EN MONTRE
MÉGATEX INC. 2800, rue Dalton, Sainte-Foy 651-2800
CBI 21, rue Montcalm, Lévis 837-8863

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY & LEBOURGNEUF ENR.
120 - 5600, boul. des Galeries, Québec
❑ Dr C. BOULANGER, m.d.
❑ Dr JACQUELINE CARIGNAN, m.d.
❑ Dr LISE GARAND, m.d.
❑ Dr LISE ST-PIERRE, m.d.
628-1417
LASER
SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES

THÉÂTRE
Du rêve à la réalité
avec
Les Ateliers Patrick Labbé
(514) 769-1737
ou sans frais
1-800-435-2283
à partir de 5ans - début octobre

Confortable, dites-vous?
Votre maison est bien isolée et a un bon rendement énergétique? Merveilleux! Vous économisez des frais de chauffage. Il y a un seul problème: elle ne respire peut-être pas. Cela peut causer des maux de tête, un effet de lassitude, de l'asthme ou encore intensifier les réactions allergiques. De plus, un excès d'humidité risque de causer de la condensation sur vos fenêtres ou d'endommager la charpente de votre maison.
Les Duo de FLAIR vous offrent la meilleure solution: la ventilation quatre saisons!
Les ventilateurs à récupération d'énergie Duo récupèrent chaleur et humidité. Ils peuvent donc maintenir une humidité relative idéale et une qualité d'air optimale hiver comme été.
Pour une fiabilité sans égale et un silence sans pareil, ventilez avec FLAIR et respirez le confort à l'année.
Renseignez-vous auprès de votre spécialiste en ventilation FLAIR.
LE GROUPE MÉGA-PRO inc.
4171, St-Georges, Lévis
Tél.: (418) 833-5500
Fax: (418) 833-1419
FLAIR PAR VENMAR VENTILATION INC. DUO

Pour mieux comprendre ce qui se passe maintenant

Les Actualités
avec Gisèle Lalande
Les événements qui ont marqué la journée ici et dans le monde. Expliqués clairement par nos journalistes et correspondants.
Première édition **de 13h à 13h30**
Deuxième édition **de 17h30 à 18h**

Le Dépanneur
avec Jean Racine
Consommation, santé, environnement et nouvelles technologies. Enfin démystifiés. Vous avez des questions? Posez-les au 1-888-597-6159.
Livraison en direct.
De 11h à midi

Québec Express
avec Michel Lamarche
Tout sur la grande région de Québec : nouvelles, circulation, météo, sports, événements culturels et points chauds de la journée.
De 15h30 à 17h

DU LUNDI AU VENDREDI
Radio-Canada CBV 980

CRITIQUE

Jeunesse, grâce et fougue marquent le premier concert des Violons du Roy

Richard Boisvert
Le Soleil

■ Dans ce premier concert de la 13e saison des Violons du Roy, présenté hier soir au Palais Montcalm et consacré entièrement à des oeuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, c'est sans doute le *Concerto pour violon en la majeur,* K. 219 qui a touché le plus agréablement l'oreille.

La soliste, Pascale Giguère, un nouveau membre de l'orchestre, constitue peut-être la surprise de la soirée. Cette jeune violoniste, qui possède déjà énormément de caractère malgré une fougue parfois mal contenue, est douée d'une intelligence musicale remarquable.

Cela est très clair dans le premier mouvement de l'oeuvre, elle a quelque chose à dire et elle l'exprime de façon plutôt élégante. Par contre, et on s'en rend compte dans la cadence, son style n'est pas aussi flamboyant qu'il le deviendra sûrement avec les années.

Le deuxième mouvement de l'oeuvre réussit un peu moins bien tant à la soliste qu'à l'orchestre. Cette musique plus lourde, plus introvertie, voire expérimentale par moments, sied mal à un orchestre juvénile.

Cette jeunesse donne cependant à l'ensemble une grâce bien particulière. Peut-être encore davantage quand s'agit d'interpréter des oeuvres écrites par un Amadeus âgé d'à peine 16 ans, comme cette symphonie méconnue, la 17e en sol majeur, par laquelle le concert a débuté.

Et cette grâce n'est jamais plus saisissante que lorsqu'elle tarde un peu, comme hier soir, à se manifester.

Le deuxième concerto de la soirée, le 4e en mi bémol majeur, K. 495, pour cor et orchestre, tranchait véritablement. Écrit par un compositeur devenu plus mature, il mettait en vedette hier le cor solo de l'Orchestre symphonique de Montréal, en poste depuis 17 ans, John Zirbel.

La justesse, le moelleux du son, la précision des attaques sont autant de qualités que M. Zirbel possède. Entre ses mains, le cor, un instrument qui peut quelquefois manquer de charme, acquiert beaucoup de noblesse, une qualité bien mise en évidence hier.

En fin de programme, les Violons du Roy ont fait preuve d'une belle éloquence, particulièrement dans le premier et le dernier mouvement de la *Symphonie no 29 en la majeur*, K. 201.

Dès les premières mesures de l'oeuvre, un très bel équilibre entre toutes les parties de cordes était atteint. Une seule faiblesse dans ce premier mouvement, attribuable sans doute à la petite taille de l'effectif, se remarque dans la section la plus dramatique du développement. Ce moment manquait vraiment de profondeur.

Notons enfin, dans le quatrième et dernier mouvement de la symphonie, la satisfaction qu'on éprouve à écouter les violons I et II, disposés, comme à l'époque où l'oeuvre a été écrite, de chaque côté de la scène.

Et c'est dans ces moments que les Violons du Roy sont le plus intéressant à voir.

LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Le chef des Violons du Roy, Bernard Labadie, et la soliste Pascale Giguère.

FORD
GRANDE LIQUIDATION
FORD ET MERCURY
MERCURY LINCOLN
FORD
WINDSTAR GL 96
Offerte avec le groupe d'équipements préférés 357A
299$ PAR MOIS
Location de 24 mois
TRANSPORT INCLUS
Avec mise de fonds de 3 375 $ ou échange équivalent. Première mensualité et dépôt de sécurité de 350 $ exigés. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remise incluse. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.
• Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
• Freins assistés avec ABS aux 4 roues
• Climatiseur
• Vitres et verrouillage des portes électriques
• 4 FAUTEUILS CAPITAINE
• Radio AM/FM stéréo cassette
• 7 passagers
• Volant inclinable
• Régulateur de vitesse
Offre d'une durée limitée sur véhicules 96 en inventaire seulement.
PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $. Voyez votre concessionnaire pour les détails.
Commanditaire officiel des Expos de Montréal
FORD
Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury participants
MERCURY LINCOLN

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Une maison ordinaire avec des visages familiers

ON CHERCHE UN FOYER

Raphaël habite une maison bien trop grande pour un gamin de 23 mois et le temps presse pour lui d'intégrer une famille d'accueil où il retrouvera des visages connus et toujours les mêmes, pour prendre soin de lui et lui prodiguer l'affection et la stimulation dont il a tant besoin.

Depuis sa naissance, cet enfant a toujours vécu en milieu hospitalier ou en pouponnière. Né prématurément, il en porte quelques séquelles. Au plan physique, Raphaël présente des problèmes pulmonaires qui font en sorte qu'une simple infection virale peut entraîner chez lui une défaillance respiratoire. Il nécessite donc des soins spécifiques et une surveillance étroite à ce niveau. La présence de fumeurs et d'animaux dans son environnement s'avère néfaste pour lui.

Raphaël accuse un retard de développement d'environ 11 mois sur son âge chronologique. Il a toutefois réalisé des progrès importants récemment. Il marche, il grimpe et il gazouille de plus en plus. Il fait plus petit que son âge mais c'est un beau garçon, souriant et attachant. Il se montre capable, actuellement, de faire des apprentissages mais on ignore jusqu'où et jusqu'à quand il se développera.

Raphaël a besoin d'un milieu stable et stimulant

Nous voulons lui offrir un milieu de vie stable et stimulant où l'on sera prêt à s'investir à long terme si l'évolution de sa situation familiale le justifie.

Nous cherchons des adultes qui seront capables de composer avec la condition pulmonaire de ce gamin en apprenant, entre autres, à lui administrer la médication qu'il requiert.

Les personnes intéressées à devenir famille d'accueil pour cet enfant devront habiter sur le territoire desservi par le transport en commun. Elles bénéficieront des services d'un éducateur spécialisé qui les assistera dans leur rôle. La présence d'un ou deux enfants serait également appréciée. Des contacts supervisés seront maintenus entre Raphaël et sa mère. Pour nous rejoindre demandez:

L'ACCUEIL RESSOURCES
Les Centres jeunesse de Québec
529-7351

Fondation Hôpital Laval

La Fondation Hôpital Laval a été mise sur pied en 1984 pour aider le centre hospitalier à «rendre les soins meilleurs et plus humains». Depuis, la Fondation a versé plus de trois millions de dollars à l'Hôpital pour l'acquisition d'équipements qui permettent à celui-ci de dispenser une médecine de pointe adaptée aux besoins de son milieu.

FAMILI-PRIX

On voit sur cette photo, prise lors de la dernière grande activité bénéfice de la Fondation, le 13 septembre 1996, lors d'un spectacle du magicien David Copperfield, Mme Louise Cimon, directrice générale de la Fondation Hôpital Laval, M. Jean Brown, son président, Mme Danielle Dussault-Nourcy, présidente-directrice générale de Délicatesse Nourcy, Mme Sandra Blanchet, présidente de la soirée bénéfice, et MM. Alain Bernier et Michel Martel, respectivement directeur des opérations et président de Famili-Prix, commanditaire de l'activité. Un profit de 40 000 $ a été réalisé lors de cette soirée. La Fondation s'est servie de l'occasion pour rappeler la mémoire de M. Antoine Nourcy, qui a généreusement contribué au succès de plusieurs de ses activités. Une plaque soulignant la gratitude de la Fondation a été remise à la famille Nourcy.

302933

L'école de l'esthétisme M.C. Matte du Qué. Inc.

Inscriptions d'automne-hiver

Formation professionnelle en esthétique • électrolyse

Date du début des cours
29 octobre 1996
21 janvier 1997
(temps plein de jour et cours de soir possible)

Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter de notre promotion d'automne

Bienvenue à toute la clientèle
Tous nos soins sont à prix très avantageux!
3061, Maricourt, Ste-Foy
(418) 652-9300

294864

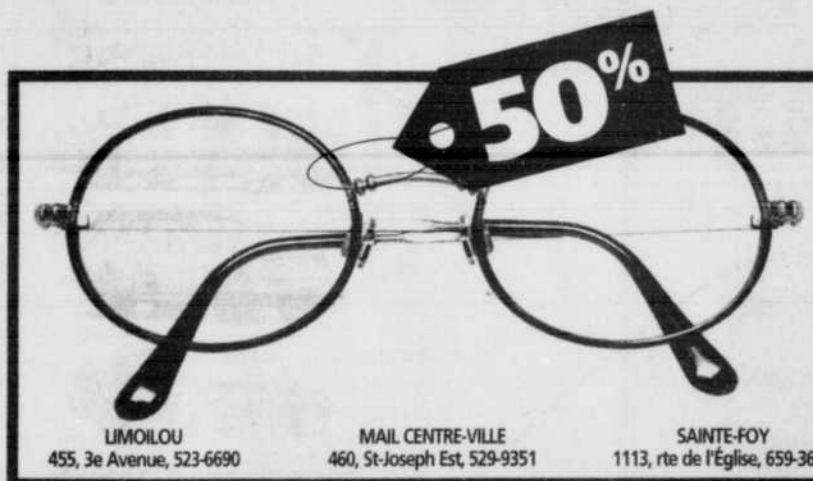

Rabais de **50%** sur toutes nos montures à l'achat de verres correcteurs. Même sur le plus beau choix de montures des grands couturiers.

JACQUES Langlois OPTICIEN

LIMOILOU 455, 3e Avenue, 523-6690
MAIL CENTRE-VILLE 460, St-Joseph Est, 529-9351
SAINTE-FOY 1113, rte de l'Église, 659-3616

EXAMEN DE LA VUE PAR OPTOMÉTRISTE SUR PLACE

300529

LA BEAUTÉ AU LASER

GREFFE DE CHEVEUX

Avant

Après

Les cheveux implantés sont permanents et naturels à 100%. Après une anesthésie locale, les cheveux sont prélevés à l'arrière de la tête. Par la suite, la peau est suturée pour ne laisser aucune cicatrice visible. Après, les cheveux sont séparés manuellement un par un tout en préservant la racine du follicule pileux. Une anesthésie complète de la région à regarnir est faite. Ensuite, les follicules pileux sont intégralement implantés un par un assistés du laser CO2 et d'une aiguille spéciale. C'est un travail de patience, de dextérité et de grande précision. Les cheveux implantés repoussent graduellement en 2 à 3 mois après une séance de greffe. Tous les cheveux implantés repoussent. Ce sont vos propres cheveux!!! Ils demeureront naturels toute votre vie. La microgreffe ne laisse aucune cicatrice apparente. Les séances se déroulent entièrement à la clinique sous anesthésie locale. Ce n'est pas douloureux. Plusieurs de nos patients peuvent vous le témoigner.

TRAITEMENT DES RIDES

Avant

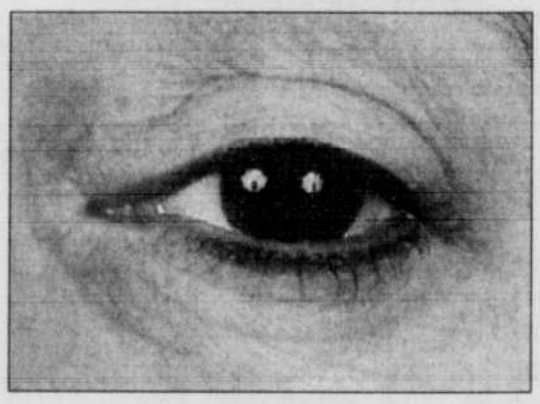

Après

TRAITEMENT DES RIDES AU LASER CO2
Le laser CO2 est un appareil ultraperfectionné qui permet de corriger de façon spectaculaire différentes anomalies esthétiques comme les rides et les cicatrices (acné).

Membre du Groupe de recherche sur les microgreffes capillaires de la France
Membre de l'International Society of Hair Restoration Surgery

Consultation gratuite

CLINIQUE MÉDICO-ESTHÉTIQUE DR RICHARD DUBOIS M.D.
VOTRE CENTRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE GREFFE DE CHEVEUX ET DE CHIRURGIE AU LASER

2480, CHEMIN STE-FOY (coin du Vallon) bureau 177, Ste-Foy
1-418-658-8949 ou sans frais 1-888-658-8949

302958

MÉTÉO

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui: 17
Minimum cette nuit: 11

Nuageux avec pluie passagère. Pluie se poursuivant ce soir, devenant averses isolées cette nuit. Vents E 15-30 km/h.

DEMAIN

Maximum le jour: 18
Minimum la nuit: 6

Nuageux avec quelques percées de soleil, possibilité d'une averse. Vents devenant SO 25-45 km/h.

LUNDI
Possibilité d'une averse.
Max.: 13 Min.: 4

MARDI
Ensoleillé avec quelques nuages.
Max.: 12 Min.: 1

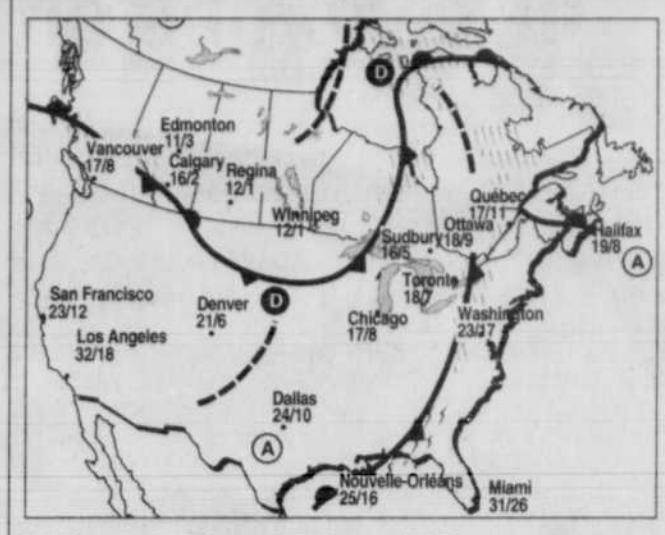

PRÉVISIONS RÉGIONALES

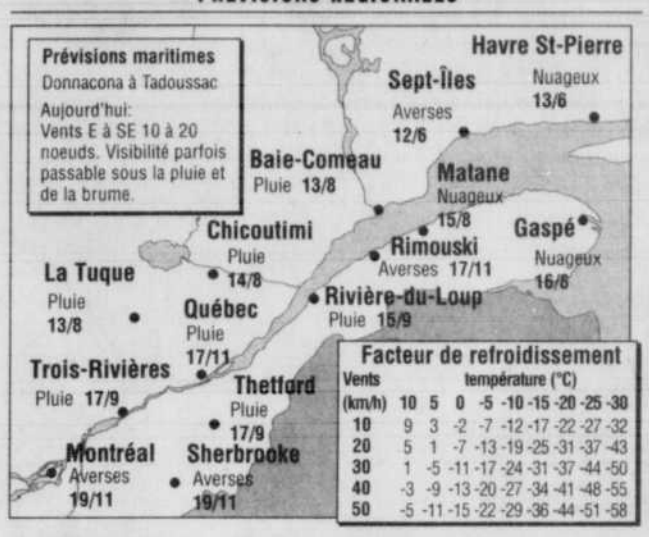

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	**16**	
Minimum hier:	**3**	
Normale le jour:	15	
Normale la nuit:	5	
Record max. pour auj.:	27	1959
Record min. pour auj.:	-4	1980

Pluie (jusqu'à 20h00 hier)

Septembre, 1996:	70 mm
Septembre, l'an dernier:	85 mm
Cet été:	600 mm
Été dernier:	517 mm

6h40 — Durée du jour: 11h50 — 18h30

Indice UVB: 0.7 Bas

Coup de soleil (en minutes): 60 | 30 | 15 | 10 (2 4 6 8 10)

19 oct. 26 oct. 4 oct. 12 oct.

Lune: lever: 19h28 coucher: 8h20

AU SOLEIL

AUJOURD'HUI		
Atlantic City	Nua.	23/17
Boston	Averse	23/15
Cape Cod	Orage	20/12
Daytona Beach	P/Ng.	31/21
Hampton Beach	Averse	22/14
Miami	P/Ng.	31/26
Myrtle Beach	Orage	28/18
Ocean City	P/Ng.	26/17
Old Orchard	Nua.	19/11
Orlando	P/Ng.	32/17
Plattsburg	Averse	21/13
Virginia Beach	Nua.	27/18
Wells	Soleil	21/13
Wildwood	Averse	22/16

AU CANADA

AUJOURD'HUI		
Iqaluit	Nua.	6/2
Yellowknife	Nua.	1/-4
Whitehorse	P/Ng.	8/-4
Vancouver	P/Ng.	17/8
Edmonton	Averse	11/3
Calgary	P/Ng.	16/2
Saskatoon	P/Ng.	10/-1
Regina	P/Ng.	12/1
Winnipeg	Nua.	12/1
Thunder Bay	Averse	12/3
Toronto	Pluie	18/7
Fredericton	Nua.	19/12
Charlotte	Nua.	17/10
Saint-Jean	Soleil	14/6

DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI		
Amsterdam	P/Ng.	19/11
Beijing	Soleil	26/15
Berlin	Nua.	18/10
Buenos Aires	Nua.	15/6
Londres	Soleil	19/8
Los Angeles	Soleil	32/18
Madrid	Soleil	27/8
Mexico	P/Ng.	25/13
Moscou	P/Ng.	14/3
New Delhi	Soleil	38/24
New York	Nua.	23/16
Paris	Soleil	21/11
Rome	Soleil	29/12
Washington	Nua.	23/17

LES MARÉES (h.a.e.)

Sept-Îles	Rimouski
03h05 H 2.9m	03h25 H 4.4m
09h10 B 0.1m	09h35 B 0.2m
15h25 H 3.0m	15h40 H 4.4m
21h40 B 0.0m	22h00 B 0.1m
Demain	**Demain**
03h50 H 2.8m	04h05 H 4.3m
09h50 B 0.1m	10h15 B 0.3m
16h05 H 3.0m	16h25 H 4.4m
Québec	**Grondines**
03h15 B 0.2m	06h10 B 1.2m
07h50 H 5.4m	10h25 H 3.7m
15h35 B 0.2m	18h35 B 1.3m
20h10 H 5.5m	22h45 H 3.8m
Demain	**Demain**
04h00 B 0.2m	07h00 B 1.3m
08h35 H 5.3m	11h10 H 3.7m
16h10 B 0.2m	19h10 B 1.3m

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

INVITATION AUX RENCONTRES MENSUELLES

La Fondation québécoise du cancer invite les personnes atteintes d'un cancer ainsi que leurs proches à différentes rencontres mensuelles:

- ***de soutien:*** *groupe pour les hommes atteints d'un cancer de la prostate et pour leurs conjointes*
- ***de partage:*** *groupe pour les proches*
- ***d'entraide:*** *groupe pour les personnes atteintes*
- ***d'imagerie mentale:*** *atelier pratique pour les personnes atteintes*
- ***de musicothérapie:*** *atelier pratique pour les personnes atteintes*

Pour informations: (418) 681-9989 1-800-363-0063

300595

L'AVENTURIER

Steeve Desroches vêtements techniques
Nancy Davies gérante
Alain Marcotte plein air

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET ATTENTIVE...
parce que notre clientèle nous tient à coeur!

Pour vos sorties automnales une petite visite à l'Aventurier vaut le détour.

Québec : 710, Bouvier, #135 (418) 624-9088

A16

FROMAGINATION

PÂTES JARDINIÈRE *au* FROMAGE

Préparation : 10 minutes / Cuisson : 10 minutes

1	**paquet (16 oz / 450 g) de fettucine†**	**1**
4	**tasses de légumes coupés (brocoli, carottes, pois mange-tout, poivron rouge)†**	**1 L**
3/4	**tasse de CHEEZ WHIZ* (Régulier ou Léger)**	**175 mL**

- PRÉPARER les pâtes tel qu'il est indiqué sur l'emballage, en ajoutant les légumes à l'eau bouillante durant les 4 dernières minutes de cuisson des pâtes. Bien égoutter.
- CHAUFFER le CHEEZ WHIZ* dans un bol pour micro-ondes à intensité MOYENNE, 1 minute en remuant une fois.
- VERSER sur les pâtes et les légumes chauds.
- SERVIR immédiatement.

Donne 4 portions.

† On peut remplacer par ses pâtes ou ses légumes préférés.

*Marque déposée de Kraft Canada Inc.

TRUC *fromage*

- *Incorporer le CHEEZ WHIZ* à des oeufs brouillés ou ajoutez-le à la cuillère sur du chili.*
- *Garnir un bagel de tranches d'oeufs cuits dur et arroser de produit de fromage fondu CHEEZ WHIZ* Léger, fondu. Cette garniture aux oeufs et au CHEEZ WHIZ* fournit une excellente source de protéines et est riche en fer et en calcium.*
- *Couper une variété de ses crudités préférés, comme des bâtonnets de céleri, des carottes, du brocoli, du chou-fleur, etc. Servir en trempette avec un petit bol de CHEEZ WHIZ*. Savoureux !*
- *Nachos en un tournemain : sur une grande assiette de service, allant au micro-ondes, déposer des croustilles nachos sans les superposer. Déposer des cuillerées de CHEEZ WHIZ* et de salsa sur les croustilles. Chauffer au micro-ondes à HAUTE intensité, env. 1-1/2 minute ou jusqu'à ce que le CHEEZ WHIZ* soit fondu.*

proVigo !
Laissez-nous vous surprendre

ÉCONOMISEZ 50¢
à l'achat d'un (1) 500 g de fromage fondu à tartiner CHEEZ WHIZ* régulier, léger ou mexicain.

Au détaillant : Kraft Canada Inc., 95, Moatfield drive, Don Mills (Ontario) M3B 3L6, vous remboursera la valeur nominale du bon plus notre taux de manutention spécifié, en autant que vous acceptiez ce bon de votre client selon les conditions de l'offre du bon. Toute autre demande peut constituer une fraude et peut, à notre discrétion, annuler les bons. À défaut de fournir, sur demande, des factures prouvant l'achat d'une quantité suffisante de marchandises au cours des 90 jours précédents pour couvrir les bons présentés, les bons seront annulés. Les bons soumis deviennent notre propriété. Le remboursement sera fait seulement au distributeur au détail qui a échangé le bon. La TPS et la taxe de vente provinciale, s'il y a lieu, sont incluses dans la valeur nominale du bon.
Pour remboursement, postez à Redémco C.P. 128, Longueuil (QC) J4K 4X8.
LIMITE : Un bon par emballage par client. Valide seulement sur le produit ou les produits indiqués. Date limite : le 30 novembre 1996.

70102707

ÉCHANGEABLE SEULEMENT CHEZ **proVigo**

*Marque déposée de Kraft Canada Inc.

LE QUÉBEC LE CANADA

PÉNURIE D'EAU POTABLE

Un village du Labrador songe à faire appel à des organismes internationaux d'aide au tiers-monde

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Un village du Labrador qui a été privé d'eau potable pendant tout l'été songe à faire appel à des organisations d'aide au tiers-monde si le gouvernement terre-neuvien ne prend pas des mesures immédiates pour résoudre le problème.

«Ces gens sont négligés, a déploré Yvonne Jones, députée indépendante à l'Assemblée législative provinciale. Personne ne semble se préoccuper de leur santé, que peuvent-ils faire d'autre?»

Des habitants du village disent avoir été victimes de nausées et de diarrhées

Les 285 résidants de Black Tickle doivent faire bouillir l'eau contaminée d'un étang parce que les températures inhabituellement chaudes de l'été ont tari leurs réserves d'eau fraîche.

Même s'ils font bouillir l'eau pendant une demi-heure, plusieurs habitants du village disent avoir été souvent victimes de nausées et de diarrhées depuis le mois de juillet. Certains habitants paient 20$ par semaine et parfois plus pour se procurer des jarres d'eau fraîche qu'on leur apporte par bateau d'un village situé à cinq kilomètres.

Selon Mme Jones, de multiples tentatives ont été faites pour persuader le ministre des Affaires municipales, Art Reid, d'intervenir, en vain. Si rien n'est fait d'ici mercredi, prévient-elle, elle demandera l'intervention d'une organisation d'aide aux pays du tiers-monde comme CARE Canada.

Mais le ministre Reid a souligné qu'un programme de construction d'aqueducs et d'égouts est en marche, et que les villageois ont rejeté un projet d'approvisionnement en eau potable parce qu'ils le jugeaient trop coûteux. Il a ajouté que Black Tickle n'est que l'une des 106 communautés actuellement obligées de faire bouillir leur eau.

Avant le dernier coup de minuit...

PC

La ministre du Patrimoine et vice-première ministre, Sheila Copps, s'est offert une danse, jeudi soir, dans les bras de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau. Mme Copps et M. Trudeau participaient à une soirée-bénéfice au profit du Château Ramezay. L'ancien premier ministre présidait le comité d'honneur de cette soirée. L'histoire ne dit pas si Mme Copps a perdu un soulier, sur le dernier coup de minuit.

DÉBAT SUR LE RÉFÉRENDUM

Rock hausse le ton

Ottawa veut forcer une question qui porterait sur la sécession sans aucun partenariat

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Voulant dissiper toute impression qu'Ottawa accepterait l'idée d'un partenariat avec un Québec indépendant, le ministre de la Justice Allan Rock a indiqué hier que le fédéral insistera pour que la question référendaire porte sur la sécession pure et simple.

Se faisant l'apôtre de la ligne dure du gouvernement fédéral face au mouvement souverainiste, le ministre a précisé qu'il n'est surtout pas question de négocier un partenariat avec le Québec. Le libellé de la question référendaire, a-t-il laissé entendre comme le premier ministre Jean Chrétien l'a souvent fait, pourrait être très simplement: voulez-vous vous séparer du Canada, Oui ou Non?

Ottawa n'acceptera jamais la sécession unilatérale

«Notre engagement est clair, a souligné sans ambages M. Rock aux Communes. Si un troisième référendum devait avoir lieu au Québec, nous allons nous assurer que le choix soit très clair. Le choix, c'est rester au Canada ou se séparer. Il n'y aura pas de position mitoyenne et aucune notion de partenariat ou d'association».

Le gouvernement fédéral a toujours maintenu que le vote référendaire du 30 octobre aurait donné une victoire beaucoup plus décisive aux fédéralistes si la question référendaire n'avait pas fait allusion à la notion de souveraineté-partenariat.

Jeudi, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il demandera à la Cour suprême du Canada de se prononcer sur la légalité d'une sécession unilatérale du Québec. Au lendemain d'une victoire décisive du OUI, il ouvrait du même coup la porte à des négociations sur des arrangements commerciaux et économiques, le partage de la dette, l'utilisation de la monnaie et d'autres questions.

À Québec, cela a été interprété par le premier ministre Lucien Bouchard comme un aveu «qu'il y aura lieu de tenir des négociations pour conclure un traité de partenariat.»

Hier, les ministres Rock et Dion ont jugé bon de remettre les pendules à l'heure. «Une sécession doit être négociée, a indiqué le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion. C'est toujours pénible et difficile, extrêmement incertain et les possibilités que ça donne au bout du compte le partenariat dont rêvent les leaders indépendantistes sont nulles,» a-t-il rajouté.

Selon le leader parlementaire du Bloc québécois Gilles Duceppe, le message d'Ottawa, c'est que les Québécois «ne sont pas assez mûrs et démocratiques pour décider eux-mêmes de leur développement et de leur avenir».

En Chambre, M. Rock a indiqué qu'Ottawa n'accepterait jamais les résulats d'une sécession unilatérale. Et à la suite du verdict référendaire, a-t-il laissé entendre, «tous les Canadiens participeraient aux décisions pour déterminer les prochaines étapes à suivre.»

STRATÉGIE POSTÉLECTORALE DU BQ

La souveraineté au Bloc, l'économie au PQ

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le Bloc québécois se propose d'occuper tout le terrain de la souveraineté au terme des prochaines élections fédérales afin de permettre au gouvernement péquiste de se consacrer entièrement au redressement de l'économie du Québec.

Ainsi, la mission première du Bloc québécois continuera d'être la promotion de la souveraineté au Québec d'ici à la tenue du prochain référendum. Cette jeune formation souverainiste tentera du même souffle d'expliquer davantage au reste du Canada la nécessité de conclure un partenariat advenant un OUI.

Le plan débattu par le conseil général aujourd'hui

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, hier, ce plan d'action, qui sera débattu aujourd'hui au Lac Delage par les membres du conseil général du Bloc québécois en prévision du congrès général de mars prochain, a deux objectifs:

• permettre au gouvernement Bouchard de consacrer l'essentiel de ses énergies à remettre l'économie québécoise sur ses rails d'ici aux prochaines élections provinciales;

• maintenir la flamme souverainiste de tous ceux qui ont voté OUI au dernier référendum qui a été perdu par quelque 50 000 voix.

Lorsque Lucien Bouchard aura convoqué les Québécois aux urnes en 1998 ou 1999 et donné suffisamment de tonus à l'économie du Québec, son équipe souverainiste pourra reprendre le terrain que le Bloc québécois aura occupé pour lui dans l'intervalle et déclencher un troisième référendum.

Comme la vie du Bloc québécois sera plus longue que prévu au départ, le chef bloquiste Michel Gauthier souhaite avoir entre les mains une plate-forme plus détaillée à temps pour le prochain scrutin fédéral, prévu d'ici à 12 mois.

Le Bloc n'aura pas un programme électoral comme ceux dont disposent les autres formations politiques oeuvrant sur la scène fédérale puisqu'il n'aspire pas un jour prendre le pouvoir à Ottawa.

Aux prochaines élections, en plus de faire la promotion de la souveraineté, le Bloc compte donc mettre en évidence l'incapacité du gouvernement Chrétien à renouveler le fédéralisme selon les aspirations des Québécois.

En ce sens, la décision du ministre de la Justice, Allan Rock, de contester la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance devant la Cour suprême fait l'affaire des troupes bloquistes.

Ils comptent utiliser cette démarche juridique afin de démontrer que les libéraux de Jean Chrétien ont résolument choisi d'adopter la ligne dure en ce qui a trait à la souveraineté du Québec plutôt que de donner suite à leurs promesses référendaires.

Le dossier de l'équité fiscale sera aussi un des thèmes importants du Bloc québécois au cours de la prochaine campagne électorale. Depuis la rentrée parlementaire, les députés bloquistes ont mitraillé le gouvernement Chrétien aux Communes au sujet des controversées fiducies familiales.

Les dirigeants du Bloc québécois souhaitent en outre commencer à élaborer dès le lendemain des élections fédérales la stratégie du mouvement souverainiste en prévision du prochain référendum, que Michel Gauthier prévoit en l'an 2000.

DÉPARTS ASSISTÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Déjà 4200 ex-fonctionnaires

Les programmes volontaires doivent prendre fin dès lundi sauf dans le réseau de la santé

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC—Déjà, un peu plus de 4200 employés de la fonction publique et du réseau de la santé et des services sociaux ont bénéficié des programmes temporaires de départ assisté mis sur pied par le gouvernement du Québec pour abaisser sa masse salariale.

Ce chiffre pourrait augmenter de façon significative puisque le ministère de l'Éducation va compléter, dans les prochains jours, sa tournée des commissions scolaires et des cégeps pour déterminer le nombre de salariés, parmi les cadres, les professionnels et le personnel de soutien, qui ont *sauté* sur l'offre de l'employeur pour prendre leur retraite ou orienter différemment leur carrière.

Au cours de la semaine prochaine, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, doit dresser un bilan complet des résultats obtenus par les diverses mesures élaborées par l'État pour alléger ses dépenses en matière de main-d'oeuvre.

Québec s'est déjà engagé à réduire de 100 millions$, d'ici le 31 mars 1997, sa masse salariale qui dépasse les 20 milliards $ et qui représente tout près de la moitié du budget de dépenses du gouvernement pour l'année en cours.

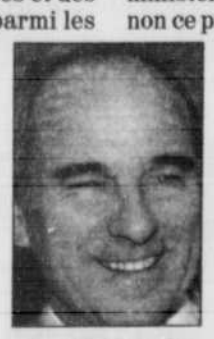

Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard

FONCTION PUBLIQUE

Pour ce qui est des secteurs de la fonction publique et de l'éducation, les programmes temporaires de départ assisté doivent prendre fin lundi. Rien n'indique, pour le moment, qu'ils pourraient être prolongés. En ce qui a trait aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux, les mesures pour favoriser les départs continueront d'être offertes aux employés au moins jusqu'au 31 mars 1997.

Dans la fonction publique (ministères et organismes gouvernementaux), les données officielles montraient, jeudi, que 2374 ouvriers, fonctionnaires, professionnels et cadres avaient accepté l'offre de l'employeur. Hier matin, ce nombre atteignait déjà le cap des 2400 volontaires.

Selon Pierre-Jude Poulin, attaché de presse du ministre Léonard, tout indique que le gouvernement parviendra à atteindre son objectif de 2500 départs. Si le programme, qui prévoit le versement d'indemnités variant de 6 à 18 mois de salaire (tout dépendant du nombre d'années de service), coûtera quelque chose comme 172 millions$ à l'État, il lui permettra par ailleurs, d'ici l'an 2000, d'économiser 490 millions$.

COMMISSIONS SCOLAIRES ET CÉGEPS

Pour les commissions scolaires et les cégeps, le ministère de l'Éducation a proposé aux employés un programme de départ assisté identique à celui offert aux salariés des ministères et organismes. La responsabilité d'appliquer ou non ce programme revient à chacune des commissions scolaires et à chacun des cégeps.

S'il faut en croire Denis Pouliot, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la mesure de départ assisté connaît un bon succès même si les données sur le nombre de volontaires ne sont pas encore officiellement connues.

Du côté du réseau de la santé et des services sociaux, les chiffres fournis par les régies régionales, au 31 août, permettaient d'établir que 2202 salariés avaient accepté les termes d'une entente avec l'employeur pour prendre leur retraite. Selon Pierre Gingras, du ministère de la Santé et des Services sociaux, ces départs vont coûter 64, 5 millions$ au ministère.

Si, dans la fonction publique, les postes laissés vacants par les employés bénéficiant du programme de départ assisté sont carrément éliminés de la carte, la situation est différente dans le monde de la santé et des services sociaux. En effet, dans bien des cas, des salariés en surplus seront appelés à combler les postes laissés sans occupant.

Pierre Gingras explique que le nombre de volontaires va continuer d'augmenter. Il signale qu'à Montréal, 1200 futurs retraités doivent s'ajouter, sous peu, aux 673 personnes qui ont déjà accepté l'offre gouvernementale.

Pour ce qui est de la régie régionale de Québec, 735 salariés du réseau ont déjà opté pour le programme temporaire de départ assisté. Il est encore trop tôt, souligne M. Gingras, pour dire si l'effort dans la capitale est terminé ou pas.

LE QUÉBEC LE CANADA

DÉBAT SUR LE RÉFÉRENDUM

Charest accuse les libéraux de travailler à l'éclatement du pays

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

QUÉBEC — Au lieu de travailler sur un scénario de séparation du Québec, Jean Chrétien devrait oeuvrer sur l'amélioration du fédéralisme, estime le chef conservateur Jean Charest.

Réagissant hier à la décision du ministre de la Justice Allan Rock de poser trois questions à la Cour suprême sur le processus d'accession du Québec à la souveraineté, M. Charest a blâmé le gouvernement libéral de Jean Chrétien de « consacrer plus de temps à réfléchir à l'éclatement du pays qu'à essayer de le garder uni ».

« C'est un geste malheureux et erroné qui n'apporte rien d'utile à ceux qui croient en l'avenir d'un Canada uni, a déclaré M. Charest. L'accent est mis sur le plan B et cela ne mène nulle part ».

Le chef conservateur a noté que le gouvernement fédéral envoie des « messages confus »: d'une part Ottawa dit que l'avis de la Cour suprême va trancher le débat une fois pour toutes. D'autre part, le ministre Rock a laissé entendre qu'il y aura des négociations si le Québec votait OUI lors d'un référendum.

M. Charest croit que tout premier ministre canadien a un « mandat implicite de préserver l'intégrité du pays ». Or le message contenu dans le geste fédéral, c'est que le gouvernement semble incapable de préserver cette intégrité. « On fait une anesthésie alors que le pays aurait besoin d'un traitement, a dit le chef conservateur. Mais il a refusé de commenter la décision du gouvernement du Québec de ne pas se présenter en Cour suprême. « Je ne me sens pas en position pour parler au nom du gouvernement du Québec », a-t-il dit.

Le chef conservateur a aussi déploré qu'on saisisse la Cour suprême du dossier car on fait de ce tribunal comme un acteur politique qui va être mêlé au débat.

Le chef du Parti conservateur du Canada, Jean Charest (à gauche), était de passage à Québec, hier, pour présenter deux aspirants candidats aux prochaines élections fédérales, Christian Lessard (Louis-Hébert) et Dany Renaud (Charlesbourg).

Selon M. Charest, Ottawa aurait plutôt dû entreprendre des négociations à partir des consensus que les premiers ministres provinciaux ont dégagés lors de leur réunion du mois dernier à Jasper, en Alberta.

Ces consensus ont été résumés dans un discours prononcé jeudi à Ottawa par le premier ministre albertain, Ralph Klein.

Enfin, M. Charest a expliqué que la formation politique qu'il dirige est en train de s'organiser graduellement pour le prochain scrutin fédéral qu'il prévoit pour 1997. À cet égard, des candidats seront choisis au cours des prochaines semaines dans deux comtés de la région de Québec.

Dans Louis-Hébert, Christian Lessard est sur les rangs tandis que dans Charlesbourg, une assemblée d'investiture se tiendra le 22 octobre pour désigner Dany Renaud candidat.

Ce comté de Charlesbourg risque de devenir vacant si le député bloquiste Jean-Marc Jacob est élu maire de la ville de Charlesbourg lors des élections municipales de novembre prochain.

La presse anglophone salue l'initiative fédérale

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — De manière unanime, la presse anglophone salue la décision du gouvernement Chrétien de contester devant la Cour suprême la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance du Québec.

Les quotidiens qui se sont prononcés sur ce sujet, hier, estiment que les questions entourant la sécession doivent être clarifiées. Demander l'avis du plus haut tribunal du pays est une bonne façon de le faire. « Le gouvernement a fait preuve de sagesse en demandant à la Cour suprême du Canada de clarifier les règles de la séparation si les Québécois choisissent cette voie au prochain référendum », écrit d'emblée *The Ottawa Citizen*.

Le quotidien de la capitale fédérale croit que cette démarche permettra de mieux encadrer le débat sur l'unité canadienne en éliminant « les ambiguïtés » et les « fausses perceptions » qui sont véhiculées au Québec. « Les Québécois sont plus enclins à appuyer l'option séparatiste quand les conséquences sont nébuleuses ; ils y penseront vraisemblablement à deux fois quand ils comprendront qu'un pays ne vient pas au monde facilement », écrit le quotidien.

The Ottawa Citizen convient qu'une telle démarche juridique comporte des risques. Les séparatistes, dit-il, vont se plaindre de cette intrusion dans le droit des Québécois à l'autodétermination, la Cour suprême pourrait rendre un jugement ambigu ou, pire encore, un jugement favorable à Lucien Bouchard. Mais l'autre option — ne rien faire et attendre la suite des événements — est carrément inacceptable.

À Calgary, le quotidien *The Herald* soutient en éditorial que le gouvernement Chrétien a finalement le courage de s'attaquer vigoureusement aux « mythes » et à la « propagande » des souverainistes dans un domaine qui compte le plus: la légalité de leur démarche.

Finis les arguments mielleux au sujet des avantages économiques que retire le Québec au sein du Canada. Finies les fantaisies qu'ont proposées les souverainistes depuis plus de 30 ans. « Quel soulagement pour les Canadiens, qui ont toujours soutenu que l'enjeu de l'indépendance n'est pas l'économie, la langue ou le patriotisme, mais bien la primauté du droit », écrit l'éditorialiste du journal albertain.

« CONTRADICTION RIDICULE »

The Calgary Herald souligne au passage une récente déclaration du premier ministre Lucien Bouchard qui soutient que son homologue terreneuvien, Brian Tobin, doit respecter la loi dans le dossier des contrats de vente d'électricité des chutes Churchill... « alors que le Québec pourrait librement violer ses obligations contractuelles découlant de la confédération. Quelle contradiction ridicule. »

Le quotidien soutient en outre que le Québec a signé il y a 129 ans un pacte juridique qui le lie au reste du Canada, pacte en vertu duquel il a accepté que son territoire devienne la propriété de tous les Canadiens. « Il n'y a rien dans ce pacte qui empêche les citoyens du Québec de se gouverner comme ils l'entendent dans les champs de juridiction des provinces ».

À Toronto, le *Star* juge « troublante » la réaction des fédéralistes au Québec. Le plus important quotidien du pays affirme que le Canada ne restera plus jamais silencieux dans le dossier de l'unité canadienne à la suite de la quasi-défaite référendaire d'octobre dernier. L'heure de dire les choses comme elles le sont — le plan B — a sonné. « Il y a un besoin réel de clarifier toutes les questions entourant la sécession. Même le séparatiste le plus engagé serait d'accord pour dire que le Québec ne peut simplement voter un jour et quitter la fédération le lendemain. » « Cela ne veut pas dire une négation du droit du Québec à l'autodétermination, mais de dire, si cela doit arriver, que cela doit se produire selon certaines règles », écrit le quotidien.

Enfin, le quotidien de droite *The Ottawa Sun* convient lui aussi que la décision du gouvernement Chrétien comporte des risques, mais il faut selon lui établir les règles de la séparation maintenant.

Nominations à Québec

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC—Le gouvernement du Québec a annoncé, hier, la nomination de Jacques Dumont, au poste d'Inspecteur général des institutions financières, et de Yves Michaud au sein du conseil d'administration de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Sous-ministre adjoint au ministère des Finances depuis 1995, Jacques Dumont succède à Jean-Marie Bouchard. Ce dernier avait quitté son poste d'Inspecteur général des institutions financières à la fin de 1994. C'est Alfred Vaillancourt qui assumait l'intérim depuis le départ de M. Bouchard.

Avant d'arriver au ministère des Finances, Jacques Dumont, un économiste, a oeuvré à la Banque du Canada, chez Hydro-Québec, à la Banque Nationale du Canada, à la Caisse de dépôt et de placement du Québec et à la Corporation financière Industrielle-Alliance et Alliance Mutuelle-Vie, où il fut premier vice-président. De 1989 à 1995, il fut vice-président exécutif pour l'entreprise funéraire Urgel Bourgie.

Quant à Yves Michaud, il n'a guère besoin de présentations. Député libéral à l'Assemblée nationale, de 1966 à 1970, il fut, entre autres, directeur et rédacteur en chef du journal *Le Jour*, délégué général du Québec à Paris et pdg de la Société du Palais des congrès de Montréal. Lors de l'arrivée des péquistes au pouvoir, en 1994, le premier ministre Jacques Parizeau l'envoya en mission spéciale en France pour veiller à la reprise des échanges entre Québec et Paris.

Aujourd'hui administrateur de diverses sociétés, il fonda, en 1995, l'Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec. En 1993, M. Michaud fut l'un des principaux protagonistes dans les tractations qui ont mené à la vente de Trustco Général à la Banque Nationale. Il était le porte-parole de 2000 petits porteurs de débentures choqués par cette transaction.

EN BREF

NÉGOS À HYDRO-QUÉBEC

Du pain sur la planche

Il faudra encore trois ou quatre jours de travail intense avant qu'une entente puisse conclure les négociations entre Hydro-Québec et ses employés. Selon les informations disponibles, l'entente sur le point d'être conclue chambardera considérablement les horaires de travail. En échange de la semaine de quatre jours qu'ils réclamaient, les syndiqués auraient accepté d'allonger la durée de leur journée et de prolonger leur semaine de travail à temps simple en période de pointe. (LE SOLEIL et PC)

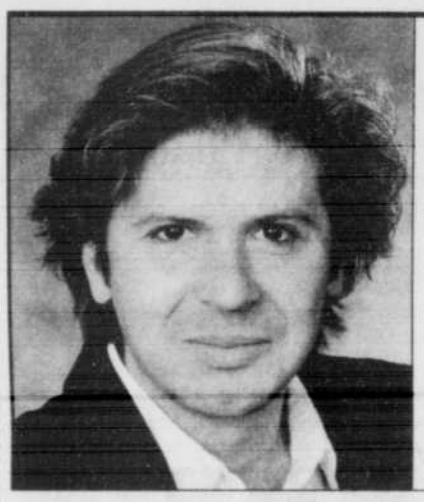
Claude Leblanc maintenant au salon
LES INCROYABLES
COIFFURE HOMME et FEMME
BRONZAGE
801, chemin Saint-Louis
Edifice Mérici
682-2456

VOUS DÉMARREZ EN AFFAIRES?
SÉMINAIRE EN MARKETING ET COMMUNICATION
POUR LES ENTREPRENEURS
Apprenez :
• 15 principes essentiels en marketing
• comment réaliser une publicité qui vend
• comment provoquer un comportement d'achat immédiat
• comment augmenter vos ventes
• 30 trucs des publicitaires professionnels
• et bien plus...
Séminaires: 25 octobre et 29 novembre Université Laval
Réservez dès maintenant places limitées
(418) 650-9204
VISA MasterCard
COMMUNICATION MARKETING
Marie-Lyne Genest

LES PUCES ENVAHISSENT SAINT-ROMUALD
près du pont de Québec
RÉSERVEZ VOTRE TABLE IMMÉDIATEMENT
839-0070
ou premier arrivé, premier servi.
RÉOUVERTURE le 6 octobre
Saison automne-hiver 1996-1997
Plus de 300 tables disponibles
SEULEMENT 25$ PAR TABLE (taxes incluses)
CONFORT • STATIONNEMENT • RESTAURANT
MARCHÉ AUX PUCES TOUS LES DIMANCHES
DE 9h À 17h
1845, boul. de la Rive-Sud, Saint-Romuald (Québec)

loto-québec résultats

La Mini — Tirage du 96/09/27

NUMÉROS	LOTS
749952	50 000 $
49952	5 000 $
9952	250 $
952	25 $
52	5 $
74995	1 000 $
7499	100 $
749	10 $

Banco — Tirage du 96/09/27

01 02 08 12 13
22 24 27 30 37
38 44 47 48 49
55 62 63 65 69

La Quotidienne — Tirage du 96/09/27

3 4
919 4137

Extra — Tirage du 96/09/27

NUMÉRO 103823

Super 7 — Tirage du 96/09/27

03 06 16 29 30 31 32
Numéro complémentaire 11

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Ouvert 7 jours/semaine
Le plus confortable des solariums.
Plus frais en été, plus chaud en hiver.
TOUJOURS SUR MESURE ET SELON VOS BESOINS.
- 2 saisons, 3 saisons, 3 saisons plus, 4 saisons,
- Toit isolé (R16 ou R20), puits de lumière.
- Verre 5 mm, verre thermos, verre thermos énergétique.
- Montant avec bris thermique, isolé (en option)
SOLARIUM 2000 INC.
355, rue Marais, bureau 120,
Ville de Vanier, Québec
(près de chez Réno-Dépôt)
Tél.: (418) 688-3939
VENTE D'OUVERTURE

SÉCURITÉ SOCIALE

Filmon fin prêt avec ou sans le Québec

EDMONTON (PC) — Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, estime qu'une réforme du filet de sécurité sociale a pris une telle importance qu'il fallait cesser de tergiverser et aller de l'avant, avec ou sans le Québec.

M. Filmon a déclaré que sa frustration grandissait un peu plus chaque jour quand il voyait le gouvernement fédéral résister à l'idée de partager des pouvoirs avec les provinces.

Le premier ministre québécois, Lucien Bouchard, avait dit clairement lors de sa participation à une rencontre récente de premiers ministres tenue à Jasper, en Alberta, qu'il n'avait pas l'intention de négocier avec Ottawa ou avec les provinces pour obtenir plus de pouvoirs dans le domaine des programmes sociaux, a rappelé M. Filmon.

«Leur unique position sur cette question consiste à dire qu'Ottawa n'a aucun rôle à jouer, quel que soit l'interlocuteur présent», a dit M. Filmon.

Il s'agit selon lui d'une attitude intransigeante, et il juge inutile de tenter de la modifier. «Nous devons aller de l'avant, C'est très très important pour le Canada», a-t-il ajouté. Le gouvernement fédéral a toujours considéré qu'il devait être le seul, malgré l'opposition de certaines provinces, à fixer les normes canadiennes en matière de santé et de programmes sociaux.

DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

L'Ontario menace d'imposer des restrictions aux travailleurs québécois

MARIE TISON
Presse canadienne

■ TORONTO — Le gouvernement ontarien est tellement insatisfait des dernières offres du Québec dans le conflit touchant les travailleurs de la construction qu'il menace d'imposer des restrictions aux travailleurs québécois oeuvrant en Ontario.

«Nous sommes forcés de considérer des mesures de réciprocité», a commenté hier M. Tony Maxwell, un porte-parole de la ministre ontarienne du Travail Elizabeth Witmer, au cours d'une entrevue téléphonique.

Il a déclaré que le ministère était présentement à compiler certaines informations, et qu'au début de la semaine prochaine, la ministre Witmer allait présenter une série de solutions visant à faire disparaître les différences entre le traitement des travailleurs de la construction du Québec et celui des travailleurs de l'Ontario.

Le gouvernement ontarien soutient que les travailleurs ontariens ont difficilement accès aux chantiers du Québec, alors que les travailleurs québécois peuvent facilement travailler en Ontario.

M. Maxwell a affirmé que les entrepreneurs ontariens qui voulaient faire affaire au Québec devaient payer des frais de 750$ et passer un examen.

Il a soutenu que les travailleurs ontariens devaient aussi payer des frais, qu'ils devaient s'enregistrer et qu'ils devaient parfois passer un examen.

«Un travailleur québécois, lui, n'a qu'à conduire sa voiture jusqu'au chantier en Ontario», a-t-il déclaré.

Il a soutenu que les Ontariens devaient pratiquement avoir un avocat à leur disposition pour comprendre tous les détours de la réglementation québécoise. «Nous voulons un accès complet, nous voulons la reconnaissance de nos qualifications, et nous ne voulons pas que nos gens aient à payer ces frais», a déclaré la ministre Witmer.

NÉGOCIATIONS

Les deux gouvernements ont entamé des négociations sur cette question au cours de l'été.

Au début de la semaine, le ministre québécois du Travail Matthias Rioux a envoyé une série de propositions à la ministre Witman. Selon toutes évidences, les Ontariens n'ont pas apprécié leur contenu.

M. Maxwell a affirmé qu'il n'y avait eu du progrès que dans deux des quatre grands aspects du conflit. Selon lui, il y a même eu du recul dans un de ces aspects: le gouvernement québécois exigerait que les Ontariens choisissent une seule région du Québec où ils pourraient travailler.

L'attaché de presse du ministre Rioux, M. Pierre Ostiguy, a affirmé que le gouvernement québécois avait demandé au cabinet de la ministre Witmer de lui envoyer par écrit ses commentaires au sujet des propositions québécoises. «Nous l'attendons», a-t-il déclaré.

L'attaché de presse a tenu à faire savoir qu'il y avait déjà 110 entrepreneurs ontariens à l'oeuvre au Québec, et que le gouvernement québécois avait assuré la mobilité de presque toute la main-d'oeuvre de la construction grâce à une entente conclue en 1994 et à la loi 46, adoptée en 1995.

Il a cependant admis que la Commission de la construction du Québec faisait passer des examens.

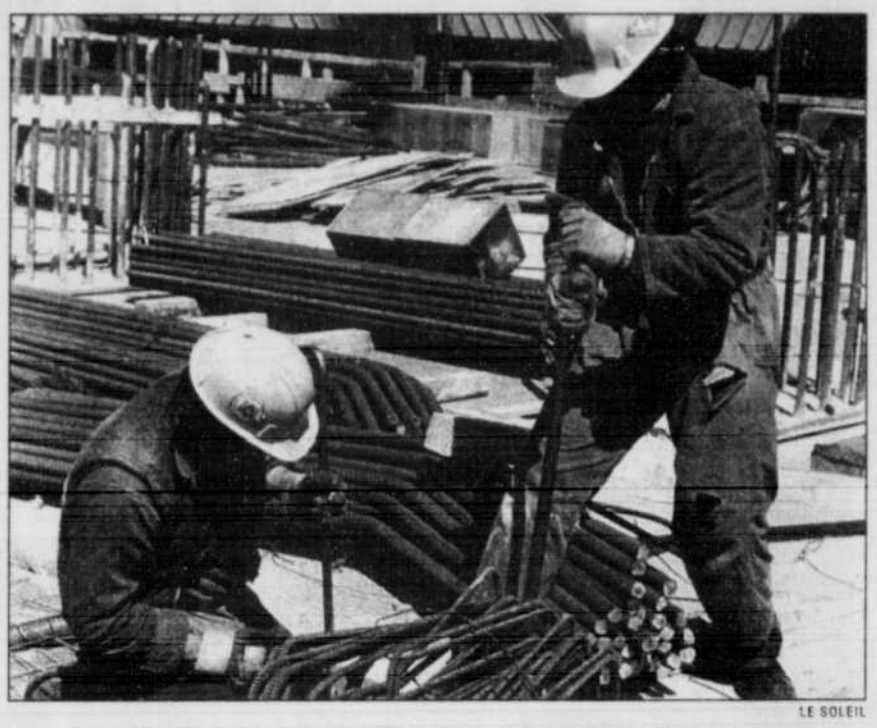

LE SOLEIL

Les entrepreneurs ontariens doivent payer des frais de 750$ et passer un examen pour faire des affaires au Québec.

AFFAIRE AIRBUS

Requête déposée pour une audience en Suisse

MONTRÉAL (PC) — Le juge qui a été saisi de la poursuite intentée par Brian Mulroney contre le gouvernement fédéral a déclaré hier qu'il allait étudier la requête déposée par les avocats de la défense qui désirent tenir une audience en Suisse pour interroger un témoin clé.

L'avocat de la défense Claude-Armand Sheppard a soutenu que ce voyage en Suisse s'avérait nécessaire pour recueillir le témoignage de Pascal Gossin, un haut responsable des forces policières suisses qui a reçu une lettre du gouvernement fédéral à propos de l'ancien premier ministre canadien. Les avocats de Brian Mulroney ont répliqué que cette requête était inutile. Ils ont affirmé que M. Gossin pourrait facilement venir témoigner au Canada.

Les allégations de pots-de-vin que contenait la lettre envoyée par Kimberley Prost, une avocate du ministère de la Justice, ont poussé M. Mulroney à intenter une poursuite en diffamation. Le procès doit débuter le 6 janvier.

Le juge de la cour supérieure du Québec André Rochon, qui a conduit l'enquête au préalable dans cette affaire, n'a pas précisé à quel moment il allait faire part de sa décision sur ce voyage en Suisse.

Me Sheppard a déclaré que M. Gossin, qui s'occupe de toutes les demandes d'information concernant des causes criminelles en provenance d'Amérique du Nord, pourrait décrire de quelle façon les autorités suisses ont traité la demande d'Ottawa.

La lettre, écrite en allemand, alléguait que l'ex-premier ministre avait reçu jusqu'à 5 millions$ en pots-de-vin en 1988 à la suite de deux ventes d'armes et de l'achat par Air Canada de 34 appareils Airbus, un contrat évalué à 1,8 milliard$.

M. Mulroney a toujours nié quelque malversation que ce soit, tout comme deux autres personnes nommées en rapport avec cette affaire, l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber et le lobbyiste Frank Moores, un ancien premier ministre conservateur de Terre-Neuve.

Gérald Tremblay, l'avocat en chef de Brian Mulroney, a indiqué qu'une audience en Suisse ne serait appropriée et qu'il n'y avait aucuhe preuve que M. Gossin ne voudrait ou ne pourrait pas venir au Canada. «Peu importe ce que Gossin a fait, cela ne change rien au fait qu'il y a eu une fuite», a plaidé M. Tremblay, en référence aux reportages du réseau télévisé CBC, du Financial Post et du magazine allemand Der Spiegel.

Il a expliqué que quiconque adressant une demande d'information comme Mme Prost l'avait fait se doit d'éviter d'utiliser des expressions diffamatoires parce que de telles lettres sont destinées à être rendues publiques éventuellement. La lettre du ministère de la Justice demandait aux autorités helvétiques de l'aider à obtenir l'accès à des comptes bancaires suisses.

MEILLEURS PRIX GARANTIS
AVENTURE ELECTRONIQUE
Le plus grand choix aux meilleurs prix!
NE PAYEZ RIEN AVANT JUILLET 1997
Sur AUDIO, TÉLÉVISEURS & CAMÉSCOPES de 599$ et plus.
Sur produits à prix régulier, incluant la liquidation.
S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Aucuns frais d'administration exigés.
— ET —
MÉGA VENTE D'ÉLECTRONIQUE
PLUS QUE 2 JOURS
NE PAYEZ RIEN AVANT 6 MOIS
Sur produits informatiques, à prix régulier incluant la liquidation.

SANYO AVES2595
TÉLÉCOULEUR/MONITEUR STÉRÉO 25"
• Totalement adapté au cinéma maison
• Télécommande super universelle
• Affichage au menu en français
• Entrées A/V, sortie audio variable
25" stéréo au prix d'un 20"
(CINÉ) MAISON
499,00

RCA AVER27677
TÉLÉCOULEUR COLORTRAK PLUS MD 27" STÉRÉO
• Image sur image
• Télécommande universelle
• Entrées/sorties audio/vidéo à 5 prises
27" stéréo au prix d'un 25"
*Après remise postale
Dernière chance!
649,00*

RCA
(CINÉ) MAISON
31" stéréo
AVER31633
31" COLORTRAK PLUS MD
• Télécommande universelle Master Touch®
• Transmission stéréo avec son stéréo XS MD
• Panneau de moniteur vidéo/audio à 5 prises
• Horloge, minuteries sommeil et réveil à l'écran
• Saut publicitaire
• Étiquettage des canaux
• Capacité de sous-titrage
MEUBLE GRATUIT Val. : 149.00
999,00

RCA AVER509
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES
4 TÊTES AU PRIX D'UN 2
NOUVEAU MODÈLE 1997
239,00

CADEAU GRATUIT* CANTEL AGENT AGRÉÉ
Téléphone cellulaire Panasonic EBH10 d'une valeur de 299$
Avec tout achat de 199$ et plus.
*Détails dans nos magasins participants. Activation avec Cantel requise.

SONY AVES660
TRILOGIC
4 TÊTES HI-FI STÉRÉO
(CINÉ) MAISON
399,00

NEC
Processeur: Pentium 166 | Mémoire: 16 Mo | Disque rigide: 2 Go | CD ROM: 6X | Fax/modem: 28,8
TOUR MULTIMÉDIA PENTIUM 166Mhz de NEC READY
• 256K de mémoire cache
• 2 Mo de mémoire vidéo
• MONITEUR NON INCLUS
RABAIS 700$
2899,00 Rég. : 3599$

JVC AVEJ2T
MINI SYSTÈME COMPACT
• Changeur 3-CD à triple tiroir
• Fonction COMPU IllumiMagic
• Amplificateur: Puissance de 40 watts par canal
• Tuner: Syntonisateur digital
• Platine-cassette double
• Enceinte: Conception bass reflex à 2 voies
3CD
399,00

Messina
ENSEMBLE DE HAUT-PARLEURS pour le CINÉMA MAISON
6 HAUT-PARLEURS
• 2 haut-parleurs avants 2 X 80 watts
• 2 haut-parleurs arrières «surround» 2 X 50 watts
• 1 haut-parleur central «surround» 50 watts
• 1 «subwoofer» passif 150 watts
Idéal pour plus (CINÉ) MAISON

PIONEER
25 CD
MINI SYSTÈME AVEC CHANGEUR À 25 CD AVEP205
• Puissance de sortie de 50W/canal
• Double magnétocassette
• Système de haut-parleurs 2 voies
579,00

SONY
DOLBY SURROUND PRO•LOGIC
RÉCEPTEUR PRO-LOGIC AVEMS800
• 3 x 60W & 2 x 20W avec télécommande
899,00

EPSON
STYLUS COLOR IIs
• Résolution : 720 ppp
• Option couleur incluse
• Qualité photographique
• Supporte papier régulier
• 2,5 pages/minute
Logiciels couleur d'édition graphique sur CD: pour Windows: Print Artist ™, Epson PhotoPlus™.
Polices & photos additionnelles (Détails en magasin)
Ensemble couleur gratuit Valeur 249$!
Compatible PC
*Après la remise postale
199,00*

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

QUÉBEC
PLACE LEBOURGNEUF
5500 boul. Des Gradins (418) 628•5500

LÉVIS
LES GALERIES CHAGNON
300 Côte du Passage (418) 835•5500

CHICOUTIMI
394 boul. Des Saguenéens
(418) 698•3940

MAXI BOUTIQUES •
PLACE ST-JEAN 400 boul. Séminaire N., ST-JEAN (514) 359-5940
GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Des Galeries, QUÉBEC (418) 622-0754
PLACE FLEUR DE LYS 552 boul. Wilfrid-Hamel, QUÉBEC (418) 529-1740
CENTRE RIVIÈRE-DU-LOUP 298 boul. Thériault, RIVIÈRE-DU-LOUP (418) 862-2269
PLACE DE VILLE 700 boul. Laure, SEPT-ÎLES (418) 962-8688

TOUTE UNE FRÉQUENCE!

102,9 FM

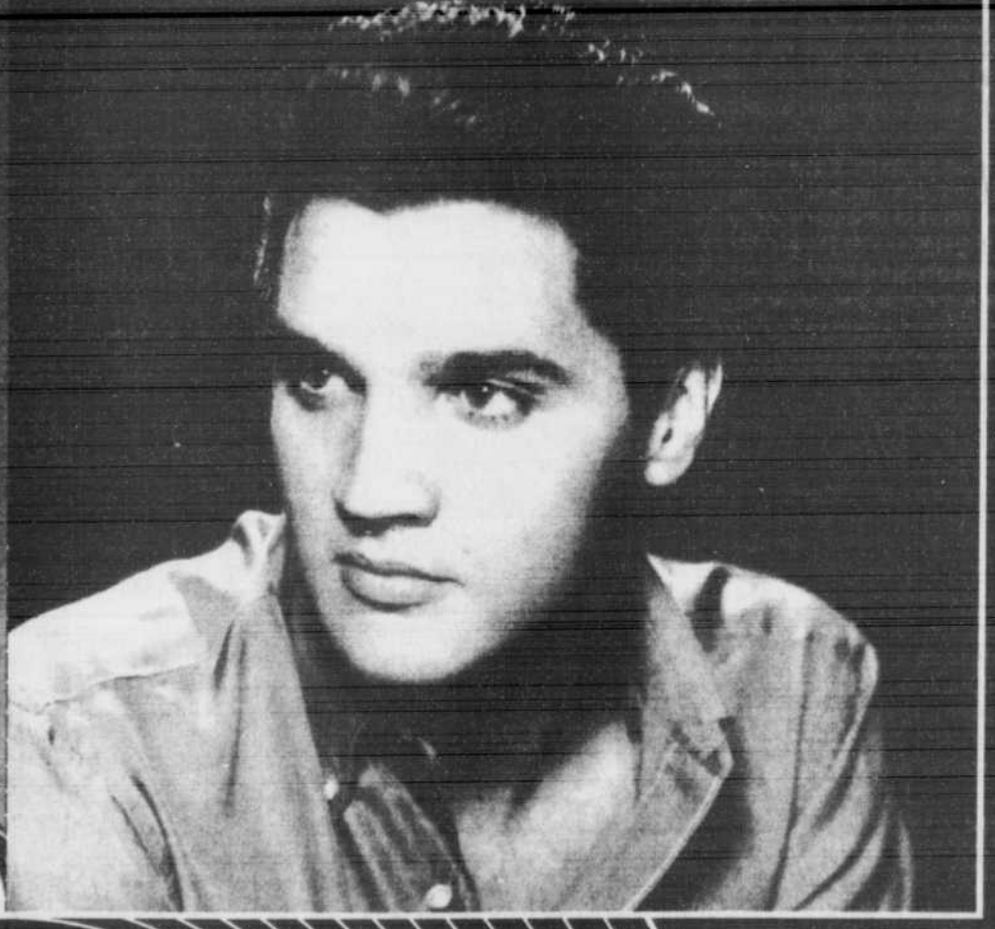

CFOM

Radio Flash-back

Platine stratégie et publicité

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SOMALIE

Jour de l'An bien arrosé pour deux officiers supérieurs

■ OTTAWA (PC) — Deux sergents qui ont témoigné devant la commission d'enquête sur la Somalie ont déclaré avoir vu deux officiers supérieurs du Régiment canadien aéroporté se promener en état d'ivresse à travers Belet Uen, en Somalie, aux petites heures du jour de l'An 1993.

«Nous ne pouvions pas le croire», a dit le sergent Jake Flanders. Ce dernier et le sergent Kevin Little ont tous deux affirmé avoir vu le lieutenant-colonel Carol Mathieu et son bras droit, le sergent-major Bud Jardine, principal responsable de la discipline au sein du régiment, ivres cette nuit-là.

À l'époque, le règlement prévoyait que les soldats ne pouvaient consommer plus de deux bières par jour.

Auparavant, Bud Jardine avait déclaré au cours de son témoignage qu'il n'avait consommé qu'une bière ce soir-là et que lui-même et le lieutenant-colonel Mathieu étaient sobres.

Les sergents Little et Flanders, qui avaient alors le rang de caporal-chef, se trouvaient à un point de surveillance au centre de Belet Uen à bord de véhicules blindés quand ils ont vu les deux officiers supérieurs flânant en compagnie de gens bruyants, apparemment tous des officiers, dont au moins un Américain.

«Tout le groupe semblait être en état d'ébriété», a dit le sergent Little.

Jardine, a-t-il poursuivi, lui a ordonné d'armer la mitrailleuse d'un blindé.

«J'estimais que cela n'avait pas de bon sens. Il parlait de façon confuse et il y avait une très forte odeur d'alcool.» Flanders a ajouté qu'il n'avait pas tenu compte de l'ordre.

La mitrailleuse, qui ne possède pas de verrou de sécurité, ne doit pas être chargée à moins qu'il n'existe «une menace directe», a précisé le témoin.

DES RUMEURS

Un autre témoin avait affirmé plus tôt que des rumeurs circulaient au sein du Régiment aéroporté en Somalie au sujet de cet incident, mais les deux sergents ont été les premiers témoins oculaires de l'incident à paraître devant la commission. Flanders a indiqué qu'il avait décidé de témoigner après avoir lu que Jardine niait avoir été ivre ce soir-là.

Jardine avait aussi affirmé que lui-même et le lieutenant-colonel étaient en compagnie d'un détachement, le même soir. Flanders et Little soutiennent ne pas avoir vu de tel détachement.

Purnelle réintégré dans ses fonctions

MONTRÉAL (PC) — Le caporal Michel Purnelle, suspendu avec solde des Forces armées canadiennes en mai, sera réintégré dans ses fonctions dès lundi, en dépit du fait qu'il doit subir un procès en cour martiale.

Tenant compte de la «date tardive» du procès du caporal Purnelle, commandant du secteur du Québec de la Force terrestre, le major-général Alain Forand, a décidé hier de réintégrer le sous-officier dissident au sein de son unité, à la base militaire de Valcartier.

«On ne peut se permettre de garder le caporal Purnelle suspendu indéfiniment avec salaire», a fait savoir le major-général Forand par voie de communiqué. Je préfère le retourner au travail jusqu'à ce qu'il soit cité à comparaître.»

Le major-général Forand ne donne cependant aucune précision quant aux fonctions qu'occupera le caporal Purnelle à son retour à la base de Valcartier. Le caporal «continuera d'être assujetti au même code de discipline militaire qui s'applique à tous les membres des Forces canadiennes», est-il précisé sans plus dans le communiqué.

Contacté à son domicile en banlieue de Québec, le caporal Purnelle se réjouit de son retour imminent à la base de Valcartier. «Je vais essayer d'avoir des éclaircissements sur la situation, a-t-il dit. Je vais réintégrer mes fonctions lundi.»

Sept accusations de «conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline» et de «désobéissance à un ordre» avaient été portées en mai contre le caporal Purnelle. Les Forces armées lui reprochent d'avoir accordé sans permission des entrevues à des médias et de s'être absenté de son travail sans autorisation.

Dans le premier cas, le sous-officier Purnelle est accusé d'avoir commenté publiquement la sortie de son livre pour le moins controversé, «Une armée en déroute», sans avoir obtenu l'aval de ses supérieurs.

Dans le deuxième cas, le caporal Purnelle est accusé d'avoir quitté son poste sans autorisation, le 26 avril, pour se rendre à la commission d'enquête sur la Somalie, à Ottawa.

L'ULTRAVISION, POUR EN AVOIR PLEIN LA VUE ET PLEIN LES OREILLES!

TÉLÉVISEUR À PROJECTION 50 PO ULTRAVISION 50UX26B

ÉCRAN GÉANT HAUT DE GAMME

Dotés d'une définition horizontale de 1000 lignes, du système de lentille compacte «TVHD» exclusif et du tout nouveau système révolutionnaire de convergence autonumérique «Magic Focus»MC, les téléviseurs ULTRAVISION s'adaptent en 90 secondes, sur la simple pression d'un bouton, aux conditions magnétiques de votre maison pour vous offrir une image parfaite.

En plus de vous en mettre plein la vue, l'ULTRAVISION vous en met plein les oreilles. Le son ambiophonique Dolby Pro-Logic avec haut-parleur de canal central vous donne droit à une qualité sonore stéréophonique. C'est la beauté des téléviseurs ULTRAVISION: ils vous donnent l'impression d'être au cinéma... dans votre salon.

ULTRAVISION HITACHI
Performance exceptionnelle

840, Bouvier 627-0840 **La clef de sol** 2, rue St-JEAN 524-8431

3007786

Une prothèse dentaire âgée peut modifier votre physionomie

Si vous portez la même prothèse pendant des années sans la faire corriger, votre physionomie peut changer. Les prothèses redonnent aux lèvres, aux joues et aux structures du visage le support qu'ils ont perdu lors de l'extraction des dents naturelles. Au fil des ans, la résorption de vos gencives combinée à l'usure des prothèses dentaires ont pour effet de creuser la base du nez, de plisser le contour des lèvres et d'augmenter le mouvement de fermeture de la bouche. De ce fait, la proéminence du menton nous donne une apparence prématurée de vieillissement du visage.

Ne perdez pas la face. Consultez votre denturologiste chaque année, vous vous en porterez mieux.

Suzan Dubois, d.d. 623-0141
Yves Godbout, d.d. 623-4455
3092, 1re Avenue, Québec

Pour ajouter du mordant, consultez un denturologiste

3006539

M. Georges Parent, président de La Boussole
et le Dr Gilles Lapointe, président d'honneur, région 03
vous invitent dans le cadre de la
Campagne de sensibilisation aux maladies mentales
du 12 au 19 octobre 1996

Yvon Deschamps
en collaboration avec la F.F.A.P.A.M.M.

au
Souper gala-spectacle
avec
Yvon Deschamps

Date: Le dimanche 13 octobre 1996
Lieu: Musée de la civilisation de Québec, 85, rue Dalhousie, Québec
16h45: Cocktail et visite libre de 5 salles d'exposition du Musée
18h00: Souper gastronomique avec l'ensemble musical Ductia
20h00: Spectacle de **Yvon Deschamps** (durée approximative 45 min.) Titre: "Les bénévoles"

Dr Gilles Lapointe

Commanditaires: Régie régionale de la Santé et des Services sociaux, Fondation Robert-Giffard, Lundbeck, Domaine Cataraqui, Musée de la civilisation de Québec, Centre hospitalier Robert-Giffard, Eli Lilly, Solvay Kingswood, Famili-prix, Janssen Ortho et Sandoz Canada.

3026178

Votre répondeur fonctionne encore à l'électricité ?

Le service *TéléRéponse*MC Bell est invisible et ne requiert aucun équipement susceptible de briser. Il prend vos messages même quand la ligne est occupée, même en cas de panne d'électricité. Si vous avez d'autres questions, faites le 1 800 903-BELL ou passez à un magasin *Téléboutique*MC. On se fera un plaisir de vous tenir au courant.

On a ***réponse*** à tout. ***TéléRéponse*** Bell

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

Mort de rire !

IMAGE CONSULTANTS

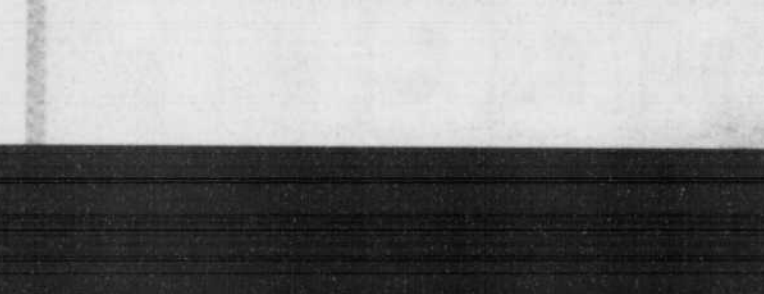

Encore plus sauvage !

chik 98,9 énergie

LE QUÉBEC LE CANADA

Le crime organisé, un serpent venimeux

Les policiers ont besoin de l'aide du gouvernement pour mettre un terme au blanchiment d'argent

■ OTTAWA (PC) — Combattre le crime organisé au Canada est comme tenter de tuer un serpent venimeux. Les policiers ont réussi à lui couper la queue, mais ils ont besoin d'un coup de main du gouvernement pour réussir à lui arracher la tête, soutient Pierre Sangollo, directeur adjoint du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

Les têtes dirigeantes sont rarement arrêtées

Le crime organisé brasse quelque 20 milliards $ par année au Canada, a souligné M. Sangollo dans un exposé présenté hier devant un forum gouvernemental. La moitié de cet argent provient de la vente de drogues.

Les policiers ont combattu avec un certain succès la criminalité de rue (meurtre, extorsion et trafic de drogue). Les têtes dirigeantes des organisations criminelles sont cependant rarement arrêtées et elles continuent de blanchir leurs profits illicites dans des activités légales, déplore M. Sangollo.

« C'est le niveau d'activité le plus dangereux pour notre société démocratique, non pas en raison de la violence utilisée mais plutôt en raison du pouvoir économique qu'ils acquièrent », fait-il valoir.

M. Sangollo constate par ailleurs que la morosité économique profite aux organisations criminelles, celle-ci profitant du manque de liquidité d'entreprises légales pour blanchir leurs profits illicites. Les transactions se font en toute discrétion et sans violence.

« C'est à ce niveau que nous sommes les plus inefficaces et, puisqu'il n'y a pas de violence, personne ne semble y donner l'importance que cela mérite, déplore M. Sangollo. C'est là que l'impact socio-économique est le plus ressenti par notre société. »

M. Sangollo a demandé au gouvernement fédéral d'adopter une loi régissant les profits d'activités criminelles et la déportation de faux demandeurs de statut de réfugié.

Parmi les autres changements législatifs réclamés par M. Sangollo:

— Les institutions financières devraient rapporter les demandes pour des billets de 1000 $ ainsi que les transactions impliquant de larges sommes d'argent.

— Les casinos devraient faire rapport sur les échanges de sommes importantes et sur l'utilisation de billets de 1000 $.

— Les condamnations infligées aux individus reconnus coupables d'appartenir à une organisation criminelle devraient être plus sévères.

Le ministre de la Justice, Allan Rock, a indiqué que le gouvernement allait porter attention aux recommandations qui émaneront du forum à huis clos de deux jours qui se termine aujourd'hui.

Le forum réunit des représentants du gouvernement fédéral et des provinces, ainsi que des responsables de la Gendarmerie royale du Canada, du Service canadien du renseignement de sécurité et des services de police.

POMMES
AUTOCUEILLETTE ET VENTE EN KIOSQUE
Cidrerie & vergers Saint-Nicolas
Allons aux pommes et visitons la cidrerie
DÉGUSTATION
CIDRE
DÉGUSTATION ET VENTE À LA FERME
Cidres et vins, confitures, gelées, vinaigres de cidre
7 JOURS SUR 7 À L'ANNÉE
2068, Marie-Victorin St-Nicolas
836-5505

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
LA POMMERAIE des COUILLARD
Bienvenue à tous! Journée de la famille
"Parfums et plaisirs d'automne" dès 12h
À essayer absolument: nouveaux produits
"Les délices des Seigneurs"
560, chemin Bellevue Ouest Cap-St-Ignace
246-5356
Sortie 378 ou 388 de l'autoroute 20

NOUS PAYONS LA TPS OU VOUS NE PAYEZ QU'EN MARS 1997*
*voir conditions en magasin
Farma Étagère 69$
Classique tabouret 24$ Modèle 18" Modèle 24" à 29$. Modèle 30" à 39$.
Portas Porte-assiettes 49$
Causeuse Victoria 398$ Offert en plusieurs couleurs
dixVersions
meubles et accessoires
1100, rue Bouvier
(voisin du tennis Avantage)
Québec (418) 624-0033

Spécial pour jeunes et conjoint
CLUB DE GOLF L'ALBATROS DE SAINTE-FOY INC. / 871-1818
1- Membre V.I.P. Pleins privilèges, aucune restriction, voiture électrique fournie en tout temps en occupation double. 1184$
2- Membre privilégié Pleins privilèges, aucune restriction. 847$
3- Membre régulier Du lundi au dimanche avec restrictions. 634$
TAXES EN SUS
N.B. - Prix valide avant le 1er novembre 1996. - Prix valide après le 1er novembre 1996, augmentation + 5%. - Condition de paiement, 8 versements, chèques postdatés. - Nombre de membres limité

SUBARU OUTBACK
LE MEILLEUR DE DEUX MONDES
Seulement quelques modèles 1996 en inventaire
L'atTraction intégrale MD (4 roues motrices)
À partir de 28 995$ T.T.P. en sus
■ Sécurité de la traction intégrale
■ Espace de chargement d'un véhicule tout-terrain
■ Confort et maniabilité d'une voiture
FAITES VITE! LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES
SUBARU ACADIA SUBARU Le leader Subaru à Québec
Aut. de la Capitale Sortie Pierre-Bertrand 681-6000

LA POMME DU ST-LAURENT
492, chemin Bellevue Ouest Cap-St-Ignace, Cté Montmagny
418-246-5957
Vente au détail et en gros
Lobo, MacIntosh, Cortland
Jus de pomme et sous-produits de la pomme «pommes à chevreuils»
Ouvert 7 jours

Venez déguster l'une de nos 14 variétés
3500 pommiers vous attendent
LE VERGER DE TILLY INC.
4381, Terrasse des Chênes Saint-Antoine-de-Tilly
886-2539
Ouvert les fins de semaine jusqu'à la fin d'octobre

Jus de pomme frais naturel

Randonnées en tracteur dans un verger enchanteur
FERME FERNAND DROUIN
4606, chemin Royal Sainte-Famille, I.O.
(20 km du pont)
Ouvert fin de semaine Jusqu'au 20 octobre
829-2501

Miel naturel et jus de pomme frais
Cueillez vos pommes au
VERGER DE L'ÉTANG
3101, Marie-Victorin St-Antoine-de-Tilly
886-2375
Ouvert tous les jours, sept. et oct.
Émile Aubin et Sylvie Delisle, prop.

Aussi vente au comptoir
Ouvert jusqu'à la fin d'octobre
VERGER À L'ORÉE DU BOIS
3158, Marie-Victorin Saint-Antoine-de-Tilly
à 22 kilomètres des ponts
886-2342

VERGER
130, Atkinson Pintendre
835-0025
Produits de l'érable et de la pomme
Ouvert 7 jours
L'ABEL POMME

LES VERGERS POLYCULTURE PLANTE
20, chemin Royal, Sainte-Pétronille, I.O.
828-9603
OUVERT TOUS LES JOURS 8h à 17h
Lobo, MacIntosh, Cortland

Si vous désirez annoncer dans cette rubrique, communiquez avec le service du télémarketing au 686-3377 ou sans frais 1-800-318-3378

Votre répondeur est incapable de garder un secret?
Avec le service TéléRéponse MC Bell, personne ne peut écouter vos messages sans connaître votre code d'accès. De plus, l'option Multi-usagers permet d'avoir jusqu'à quatre boîtes vocales indépendantes et confidentielles sur la même ligne téléphonique. La solution idéale pour les familles et les colocataires. Si vous avez d'autres questions sur le service TéléRéponse, faites le 1 800 903-BELL ou passez à un magasin Téléboutique MC. On se fera un plaisir de vous répondre.
On a réponse à tout. TéléRéponse Bell

MOUNT CASHEL

Le pape dit non

Le pape Jean-Paul II a refusé de rencontrer deux hommes ayant subi des sévices physiques et sexuels alors qu'ils résidaient à l'orphelinat Mount Cashel, à Terre-Neuve. J.J. Byrne et Art Mulrooney espéraient rencontrer le pape à Rome le mois prochain en marge de la cérémonie de béatification du frère Edmund Ignatius Rice, fondateur des Christian Brothers, l'ordre religieux qui dirigeait l'orphelinat. M. Byrne a indiqué qu'un petit cinq minutes avec le pape aurait donné un bon coup de pouce aux 33 personnes qui demandent toujours un dédommagement pour les agressions physiques et sexuelles dont ils ont été victimes à l'orphelinat. M. Byrne a reçu une lettre hier de l'archevêque Carlo Curis, le représentant du Vatican à Ottawa, l'informant que le pape n'avait pas le temps. Il rencontrera tout de même plusieurs représentants de l'ordre religieux en provenance des quatre coins du globe. (PC)

EN BREF

Ecstasy mortelle

Une nouvelle forme potentiellement mortelle d'Ecstasy, drogue très populaire dans les «party rave», est en vente au Canada, a averti hier le ministère fédéral de la Santé. La GRC a saisi de petites quantités de cette nouvelle drogue à Ottawa et croit qu'elle pourrait être en circulation ailleurs au pays. Plusieurs variantes d'Ecstasy ont été découvertes au Canada, mais cette dernière version combine le MDMA et le MDEA, mieux connus sous le nom d'Adam et Ève. Cette Ecstasy, deux à trois fois plus forte que les autres, est notamment responsable de plusieurs décès de «ravers» en Angleterre. Le petit comprimé rond peut se reconnaître grâce à l'oiseau frappé sur un côté et à une entaille sur l'autre. Cette ecstasy se vend environ de 25 $. (PC)

Futur «pont de la Confédération»

Le pont qui reliera bientôt l'Île-du-Prince-Édouard au continent s'appellera le pont de la Confédération. C'est ce qu'a annoncé hier la ministre des Travaux publics, Diane Marleau. Le pont, qui s'étendra sur 13 kilomètres et sera construit au coût de 900 millions $, reliera en fait l'île et Cape Tormentine, au Nouveau-Brunswick, à compter du premier juin, si les travaux se déroulent au rythme prévu. (PC)

Sauvagement battu

Un jeune homme de 18 ans, de Gatineau, repose au Centre hospitalier régional de l'Outaouais après avoir été sauvagement battu par un groupe de jeunes fêtards sur la promenade du Portage, à Hull, tôt hier matin. La victime circulait avec deux amis sur la promenade, vers 3h30, lorsqu'il a été impliqué dans une altercation avec un groupe de cinq ou six personnes. La bagarre, captée par une caméra de la station de télévision CHOT, a atteint un niveau de violence inouï. Le jeune Gatinois a été frappé à coups de poing, à coups de pied et même à coups de planche à roulettes. Alors qu'il était allongé sur la chaussée, ses agresseurs s'amusaient encore à le frapper à coups de pied et l'un d'eux lui a sauté sur la tête à pieds joints. La victime s'en est tiré avec des coupures sévères et quelques ecchymoses. Les policiers n'ont pas encore identifié les suspects. (PC)

RAYMOND, CHABOT INC.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND, CHABOT INC., ès qualités de syndic à l'actif de:

2865-2444 QUÉBEC INC.

requiert, à l'égard des biens ci-après décrits, des offres d'achat.

DESCRIPTION DES BIENS

LOT 1 **Lot de mobilier et équipements de nettoyage**
tels chariots, caisse enregistreuse, distributeur emballeur, aspirateur, etc. (libre de lien)
Valeur estimée 1 100 $

LOT 2 **Lot de machinerie et équipements de nettoyage**
tels machine à nettoyer Frimair, presse automatique, mannequin, convoyeur 14', chaudière à vapeur, laveuse Wascomat, comptoirs, etc. (sous liens)
Valeur estimée 40 750 $

1. Les biens pourront être examinés le jeudi, 3 octobre 1996 de 9 h à 12 h au 1076, Vachon Nord, Ste-Marie de Beauce (Québec).
2. Les offres d'achat doivent être accompagnées d'un dépôt constitué du produit d'un chèque certifié, payable à l'ordre du syndic, d'un montant ne représentant pas moins de 15% du montant offert pour les biens meubles.
3. Toutes les soumissions devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: **2865-2444 QUÉBEC INC.**"
4. Les soumissions doivent parvenir au syndic, à son bureau, avant le lundi 7 octobre 1996 à 15 h, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir; le syndic prendra connaissance des soumissions en la présence des soumissionnaires qui sont conviés à cette fin au bureau du syndic, le lundi 7 octobre 1996 à 15 h.
5. Sous réserve des ajouts, modifications ou omissions qui peuvent être contenus au document intitulé "Modalités et conditions de vente", les dispositions du paragraphe 8 de l'article 114 des Règles sur la faillite et l'insolvabilité s'appliquent à la présente demande de soumissions.
6. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Pierre Belle-Isle au (418) 647-3078.

QUÉBEC, le 26 septembre 1996.

RAYMOND, CHABOT INC.
Ès qualités de syndic à l'actif de
2865-2444 Québec Inc.
François Noël, M.B.A., Adm. a., CMC

888, rue St-Jean, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5H6
Tél.: (418) 647-3078, télécopieur (418) 647-2633

303919

RAYMOND, CHABOT INC.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de:
RÉAL HAMEL, sans emploi, domicilié et résidant au 130, chemin de la Tournée du Lac, Lac Beauport (Québec) G0A 2C0, ayant opéré sous les nom et raison sociale de «Pourvoirie domaine du daim enr.» aux mêmes lieu et adresse

Avis est par les présentes donné que **Réal Hamel** a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND, CHABOT INC., le 23 septembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 octobre 1996 à 10 h, au bureau du syndic sis au 888, rue Saint-Jean, bureau 200, Québec (Québec).

QUÉBEC, le 26 septembre 1996.

Raymond, Chabot Inc.,
Ès qualités de syndic à l'actif de
Réal Hamel
André Champagne, c.a., syndic

888, rue St-Jean, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5H6, tél.: (418) 647-3078
Télécopieur: (418) 647-2633

303924

RAYMOND, CHABOT INC.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de:
9021-4016 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 2582, rang Nord-Ouest, ST-CHARLES DE BELLECHASSE (Québec) G0R 2T0

Avis est par la présente donné que **9021-4016 QUÉBEC INC.**, a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND, CHABOT INC., le 19e jour de septembre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour d'octobre 1996 à 9 h 30, au bureau du syndic sis au 5790, boul. Étienne-Dallaire, bureau 201, LÉVIS, Québec.

LÉVIS, le 25e jour de septembre 1996.

Raymond, Chabot Inc.,
Ès qualité de syndic à l'actif de
9021-4016 Québec Inc.
François Noël, CIP

5790, boul. Étienne-Dallaire, bureau 201
LÉVIS (Québec) G6V 8V6, tél.: (418) 835-3965
Télécopieur: (418) 835-3975

303827

SERGE MORENCY ET ASSOCIÉS

DANS LA FAILLITE DE:
MARCEL FRIGON, 43, Belleau, St-Étienne-de-Lauzon (Québec) G6G 1P9

Avis est par les présentes donné que MARCEL FRIGON a fait cession de ses biens le 23 septembre 1996. La première assemblée des créanciers aura lieu le 16 octobre 1996, à 11h, au bureau du syndic.

SAINTE-FOY, ce 24 septembre 1996.

SERGE MORENCY ET ASS. INC.
SYNDIC
303130

Iberville Deux, 1175 de Lavigerie
Bur. 400, Ste-Foy (Québec) G1V 4P1
Tel.: (418) 650-2000

SERGE MORENCY ET ASSOCIÉS

DANS LA FAILLITE DE:
MICHEL BOLDUC, 1786, Notre-Dame, Charlesbourg (Québec) G2N 1E3

AVIS est par les présentes donné que MICHEL BOLDUC a fait cession de ses biens le 13 septembre 1996. La première assemblée des créanciers aura lieu le 3 octobre 1996, à 10h, bureau du syndic.

SAINTE-FOY, ce 24 septembre 1996

SERGE MORENCY ET ASS. INC.
SYNDIC
303129

Iberville Deux, 1175 de Lavigerie
Bur. 400, Ste-Foy (Québec) G1V 4P1
Tél.: (418) 650-2000

BAPE

avis

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Édouard-de-Frampton par la Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce

Audience publique (2e partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite les personnes, groupes et municipalités intéressés à faire connaître leur opinion sur le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Édouard-de-Frampton par la Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce à se présenter à l'audience publique qui aura lieu à Saint-Édouard-de-Frampton à compter du 8 octobre 1996. La commission du BAPE entreprendra alors la deuxième partie de l'audience réservée à ce projet.

Lors des séances, la commission entendra toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui auront signalé leur volonté de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

Les mémoires, bien identifiés au projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Édouard-de-Frampton, devront être transmis au secrétaire du BAPE, de préférence avant le 3 octobre 1996, au 625, rue Saint-Amable, 2e étage, Québec (Québec), G1R 2G5.

À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres, lequel autorisera intégralement le projet, imposera certaines modifications et conditions à sa réalisation, ou le refusera.

Coordonnées de l'audience
École l'Envolée
150, rue Principale
(entrée Nord du gymnase)
Saint-Édouard-de-Frampton
Les séances débuteront le 8 octobre à 19 heures.

Disponibilité de l'information

Tous les documents déposés lors de la première partie de l'audience tenue du 9 au 11 septembre 1996 et les textes de toutes les interventions de cette première partie peuvent être consultés aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants :

Saint-Édouard-de-Frampton
Centre communautaire de
Saint-Édouard-de-Frampton
107, rue Sainte-Anne
Saint-Édouard-de-Frampton (Québec)
(418) 479-5363

Saint-Joseph-de-Beauce
Bibliothèque intermunicipale de
Saint-Joseph-de-Beauce
139, rue Sainte-Christine
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec)
(418) 397-6160

Montréal
Université du Québec à Montréal
Bibliothèque centrale
1255, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
(514) 987-3000 poste 4312

Québec
Université Laval
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Bibliothèque générale
Campus universitaire
Sainte-Foy (Québec)
(418) 656-2131 poste 7985

La documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission. Aux bureaux du BAPE de Québec et de Montréal, elle demeure disponible en tout temps. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Mme Élise Amyot, agente d'information, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE,
Jean-Claude Dallaire

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Québec

MOT FLÉCHÉ

NO 558

© Édimédia Inc.

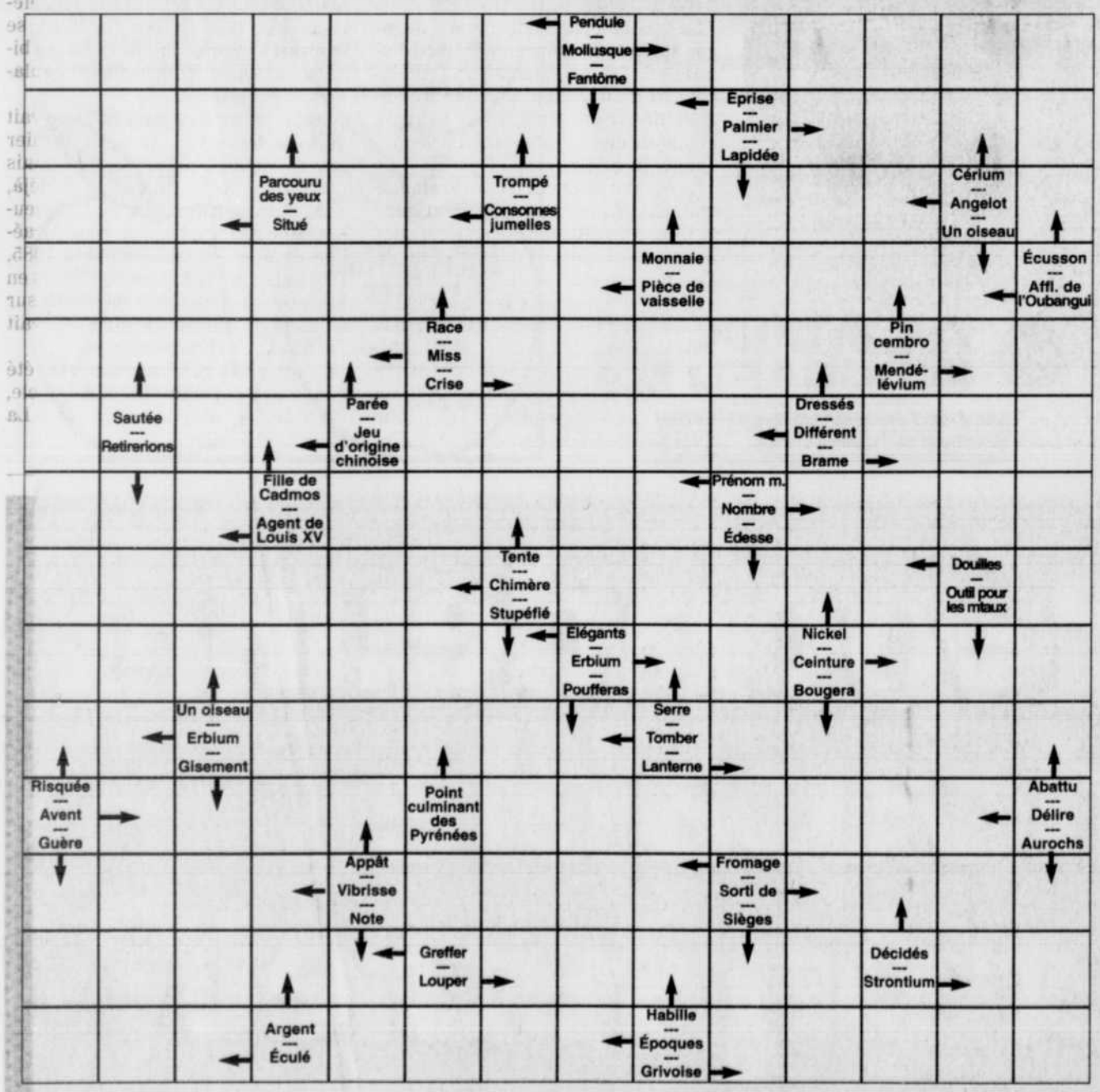

EXPLICATION DU JEU

Rappelons que les définitions sont inscrites dans des cases. Il suffit de suivre les flèches pour placer les mots correspondant à ces définitions dans les bonnes rangées et les bonnes colonnes. Les mots doivent toujours être lus de gauche à droite et de haut en bas.

SOLUTION DU MOT FLÉCHÉ NO 557

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1	G	A	S	P	I	L	L	A	G	E	■	I	O	N
2	É	B	E	R	L	U	É	■	E	P	I	T	R	E
3	M	O	M	E	■	T	O	R	N	A	D	E	■	C
4	I	L	E	■	B	I	N	E	T	T	E	■	B	E
5	S	I	L	L	O	N	■	P	I	E	■	D	O	S
6	S	E	L	O	N	■	G	E	L	■	D	A	I	S
7	E	■	E	C	I	M	E	R	■	L	U	T	T	A
8	M	U	■	A	T	E	L	E	■	E	N	T	A	I
9	E	N	F	L	E	R	A	■	R	■	D	E	■	R
10	N	I	A	I	■	L	I	P	A	S	E	■	R	E
11	T	R	I	S	T	E	■	E	P	I	E	R	A	■
12	■	A	B	E	R	■	O	S	A	S	■	A	I	L
13	V	I	L	■	I	N	D	E	C	E	N	T	■	I
14	U	S	E	R	A	■	E	R	E	S	■	E	S	T

HOROSCOPE

SAMEDI, LE 28 SEPTEMBRE 1996

La lune passera dans le signe du bélier au signe du taureau aujourd'hui. Le carré que la lune fera à neptune, attribuera aux natifs de ce jour, des qualités de rêveur. Doués d'une grande force de caractère qui permettra de supporter les contraintes d'un poste de dirigeant. De nouvelles aventures et des amours inédits se trouveront sur leur passage tout au long de leur existence.

BÉLIER du 21 mars au 20 avril

Au travail, une certaine fatigue pourrait vous conduire à faire des erreurs de jugement. Ne prenez aucune décision sur le coup de la colère ou de l'émotion qui aurait des conséquences regrettables. Tout rentrera dans l'ordre, ne désespérez pas! Vous avez tout simplement besoin de repos.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Tendresse et joie de vivre seront vos meilleurs atouts pour semer le bonheur autour de vous. Votre vie sociale sera plus intense et votre compagnie sera très recherchée. Il y aura un échange de confidences qui vous surprendra et vous fera réfléchir sur le rôle que vous devez jouer. Sur le plan de l'amour, ne doutez pas de vos chances. Côté santé, faites un peu de marche pour activer votre circulation.

GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin

Les réactions violentes de la personne chère vous entraîneront dans une discussion vive. Si vous ne voulez pas vous trouver soudainement dans une situation déconcertante, faites un effort pour être diplomate et si possible, isolez-vous pour récupérer dans le calme. Votre santé est à ménager, car vous ressentirez la fatigue accumulée.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

En amour, faites taire votre sens critique. La personne qui vous aime peut vous donner des inquiétudes. Un climat médiatif bien proche du soupçon s'instaure et la confiance vous reviendra bien difficilement. Vous supporterez mal les critiques amoureuses. Au travail, possibilité de renouvellement. Vous saurez trouver comme toujours le défaut de la cuirasse.

LION du 23 juillet au 23 août

Au travail, rejetez les conseils intéressés et évitez toute spéculation hasardeuse. Donnez le meilleur de vous-même, car votre activité aura des prolongements bénéfiques. Côté du coeur, des amours un peu énervantes mais divertissantes. Vous vivrez des moments de vive gaiété.

VIERGE du 24 août au 22 septembre

N'oubliez pas un anniversaire ou une fête familiale. Faites des efforts pour vous montrer sous votre meilleur jour. Un peu de mélancolie vous dominera sur le plan du coeur. Vous avez besoin de vous changer les idées, une sortie en soirée vous serait très bénéfique et pourrait déclencher de nouvelles amitiés.

BALANCE du 23 septembre au 23 octobre

Soyez attentif à ce qui se passe dans votre entourage aujourd'hui. Vous aurez probablement besoin pour relaxer de vous engager dans un projet communautaire. Ce n'est pas de tout repos, mais c'est valorisant.

SCORPION du 24 octobre au 22 novembre

Vous mettrez l'emphase sur votre vie sociale aujourd'hui et vous serez surpris des résultats. Vous ferez de nouvelles rencontres et vous serez exposé à quelques idées et opinions différentes. Si vous aviez l'intention de vous remettre en question, vous ne pouviez pas avoir choisi un meilleur moment.

SAGITTAIRE du 23 novembre au 21 décembre

Vous aurez plutôt tendance à éliminer les surplus de poids aujourd'hui en vous engageant résolument dans un programme d'exercice physique ou une diète. Même si votre apparence physique est bonne, vous voudrez qu'elle soit encore meilleure. De toute façon, vous avez le goût de bien paraître pour les temps qui courent.

CAPRICORNE du 22 décembre au 20 janvier

Il y a des jours où la chance vous fait rencontrer des êtres extraordinaires. Certes, vous n'êtes pas dans une position où vous avez besoin de l'aide des autres puisque vous êtes plutôt au faîte de votre forme. Mais, il est toujours enrichissant d'étendre ses connaissances.

VERSEAU du 21 janvier au 19 février

Vous avez raison de faire confiance à votre intuition. Même si la chose vous déplaît, vous êtes débordé par les événements. Ne vous en faites pas, car tout rentrera dans l'ordre prochainement. Concentrez vos énergies sur les questions légales et immobilières, car vous avez besoin de sécurité en ces matières.

POISSONS du 20 février au 20 mars

Vos facultés de conviction seront particulièrement élevées aujourd'hui, mais utilisez ce pouvoir avec sagesse. Il est d'autant plus nécessaire d'agir en ce sens que vous serez confronté à des gens qui ne vous apprécient pas à votre juste valeur. N'essayez pas de leur démontrer comment vos plus profonds désirs se sont réalisés, ils vous envieraient et se moqueraient de vous.

LE MONDE

Cisjordanie: dialogue de sourds

■ JÉRUSALEM (d'après AFP, AP et Reuter) — Les affrontements mortels entre Israéliens et Palestiniens ont gagné hier la mosquée al-Aqsa, lieu saint de l'islam à Jérusalem, alors que le gouvernement de Benjamin Netanyahu excluait toute concession pour résoudre la crise.

Les perspectives d'une rencontre entre M. Netanyahu et le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat s'amenuisaient, le département d'État américain l'estimant lointaine.

En début de soirée, de violents heurts se sont produits dans le sud de la bande autonome de Gaza, à la frontière avec l'Égypte, où un officier de police égyptien a été blessé.

Au total, sept Palestiniens et trois militaires israéliens ont été tués hier lors des affrontements, selon des sources médicales et militaires. En outre, deux Palestiniens, blessés jeudi lors d'émeutes, sont décédés hier.

Le bilan des tués s'établit désormais à 76 en trois jours de violence: 62 Palestiniens, en majorité des civils, et 14 israéliens, tous des militaires.

À Jérusalem, les gardes-frontières israéliens ont ouvert le feu sur l'Esplanade des mosquées et tué par balles trois Palestiniens, à l'issue de la grande prière du vendredi à al-Aqsa, selon un bilan de l'hôpital palestinien Makassed de Jérusalem.

Des centaines de policiers anti-émeutes ont investi l'Esplanade et tiré avec des balles réelles, des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes après avoir été lapidés par des jets de pierres, selon des témoins.

Plus de 50 Palestiniens ont été blessés et de larges traînées de sang étaient visibles après la bataille sur le sol de l'Esplanade, jonché de pierres. Cinq policiers israéliens ont été blessés.

Arafat et Netanyahu se renvoient la balle

Les confrontations ont repris également en journée dans plusieurs villes de Cisjordanie. Elles s'étaient calmées dans la bande de Gaza où la police palestinienne est intervenue pour empêcher des manifestants d'approcher des postes israéliens.

Des heurts se sont aussi produits en soirée à Rafah, sur la frontière égyptienne. Un colonel israélien a été tué et plus de 50 Palestiniens blessés.

En outre, selon Le Caire, un officier de police égyptien qui passait près du poste-frontière a été blessé.

NETANYAHU ET ARAFAT

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a fait porter à l'Autorité palestinienne présidée par Yasser Arafat l'entière responsabilité des trois jours de violence.

« Avant qu'il puisse y avoir le moindre progrès dans le processus de paix, M. Arafat et l'Autorité palestinienne doivent renoncer totalement à la violence. Il n'y aura aucun compromis sur ce point », a affirmé M. Netanyahu.

Le premier ministre israélien a affirmé qu'il ne regrettait aucunement l'ouverture du tunnel lundi près des mosquées de Jérusalem, qui a été le détonateur du conflit. Les autorités israéliennes ont fermé provisoirement le tunnel hier et aujourd'hui mais ont affirmé qu'il serait rouvert demain.

De son côté, M. Arafat a estimé que les violences à Jérusalem constituaient une « violation de notre accord à maintenir le calme à Jérusalem ».

Bien que M. Arafat ait lancé un appel au calme et ordonné aux policiers palestiniens d'employer la force si nécessaire pour faire cesser les émeutes, à de nombreux endroits ses ordres restaient lettre morte.

Les efforts se poursuivaient pour organiser une rencontre entre M. Netanyahu et le président palestinien afin d'apaiser la situation. Les deux dirigeants se sont parlés au téléphone, pour la 2e fois en deux jours.

« Nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord sur une date, ni sur le lieu d'une éventuelle rencontre, mais les contacts se poursuivent », a affirmé le conseiller du président palestinien Nabil Abou Roudeina.

Le secrétaire d'État Christopher a parlé au téléphone avec M. Arafat mais la perspective d'un sommet entre Israéliens et Palestiniens est lointaine, indique le département d'État.

Un couvre-feu total a été imposé sur Hébron, la seule grande ville de Cisjordanie encore occupée par Israël. Toutes les villes de Cisjordanie contrôlées par l'Autorité palestinienne ont été décrétées « zones militaires » fermées.

Diplomate israélien assassiné

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Le second secrétaire de l'ambassade d'Israël à Saint-Domingue, Awic Cohen, a été assassiné jeudi soir par un homme qui a pris la fuite.

M. Cohen circulait à pied dans le quartier d'Anaco, zone résidentielle au nord de Saint-Domingue, quand à 22h un homme conduisant une motocyclette lui a tiré dessus avant de disparaître sans qu'on ait pu l'identifier, selon la police.

Cet assassinat s'est produit à environ 2 km de l'ambassade israélienne, gardée par d'importantes forces de l'ordre et dotée de hautes grilles d'acier.

M. Cohen a été transporté à l'hôpital, où les médecins ont constaté son décès.

De responsables de la police et des forces de sécurité dominicaines sur place ont refusé de commenter l'événement.

Le gouvernement dominicain et l'ambassade israélienne n'ont fait aucune déclaration.

Une source policière a indiqué que l'assassin ne s'était emparé ni de l'argent, ni des documents, ni des bijoux de sa victime. Selon cette source, les enquêteurs n'excluaient donc pas un éventuel attentat politique et tentaient pour l'instant de reconstituer à travers les différents témoignages un portrait du criminel.

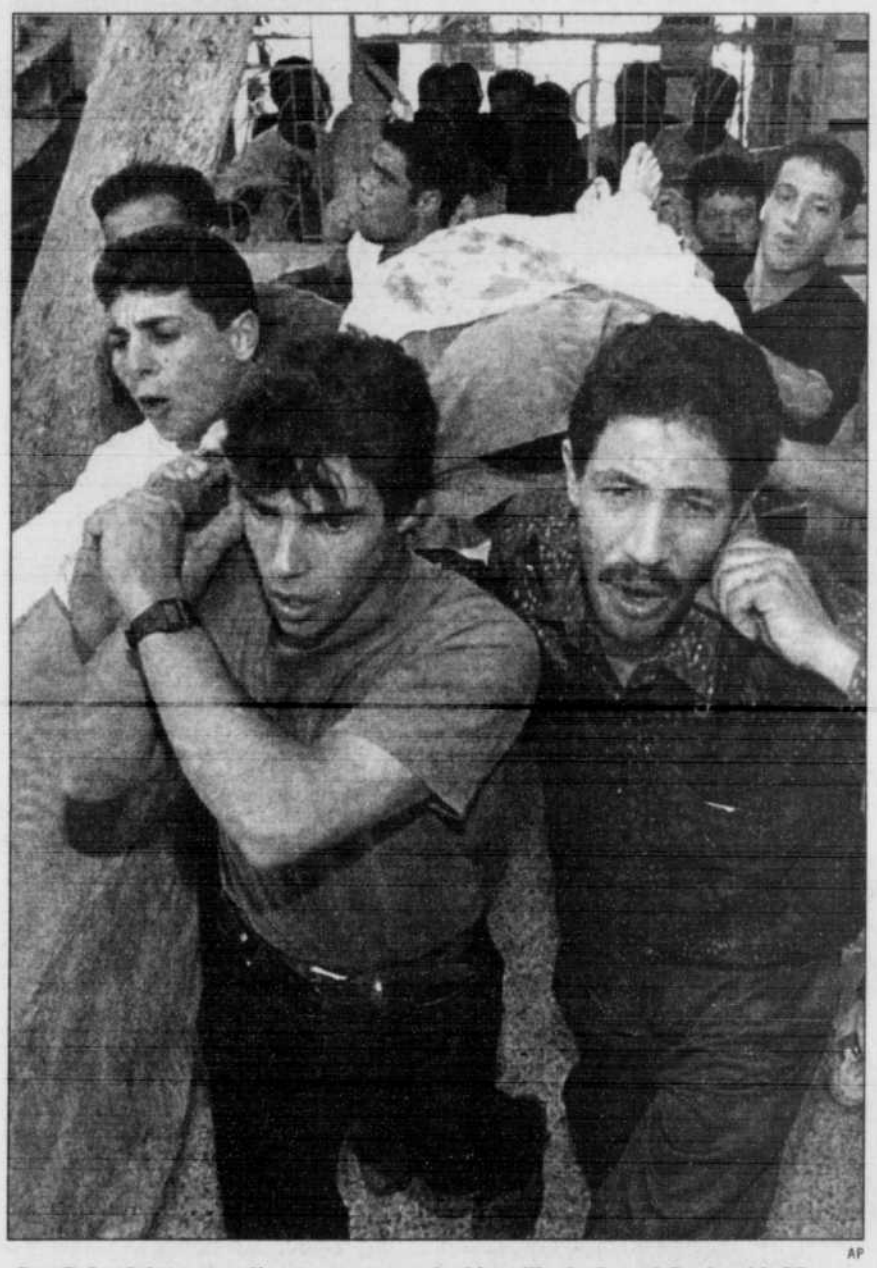

AP

Des Palestiniens en colère transportent la dépouille de Jawad Baslamid, 25 ans, tombé sous les balles israéliennes à l'Esplanade des Mosquées, à Jérusalem.

LE TUNNEL DE LA DISCORDE

Attrait touristique ou bombe à retardement?

JÉRUSALEM (AFP) — Le tunnel, dont le percement par Israël provoque l'indignation des Palestiniens, s'enfonce sur 400 mètres sous le quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem, le long du mur de soubassement de l'Esplanade des mosquées.

Partant du Mur des Lamentations, lieu sacré du judaïsme au pied de l'esplanade, et allant jusqu'à la nouvelle sortie qui vient d'être ouverte dans le quartier musulman, plus au nord, il permet de voir une série de témoignages archéologiques de Jérusalem.

La première partie du tunnel emprunte un réseau de caves voutées, de l'époque des Mamelouks (XIVème-XVème siècle), qui ont été dégagées par Israël après la guerre de juin 1967.

La seconde partie du tunnel, dégagée après 1987, emprunte le tracé d'une rue de l'époque romaine, à l'emplacement d'un ancien aqueduc très étroit, de près de 5 mètres de haut, de l'époque des royaumes juifs asmonéens (IIe siècle avant J.C.).

Le dernier segment d'une dizaine de mètres a été creusé récemment dans la terre afin de construire un escalier débouchant près d'une citerne de l'époque romaine, sur la Via Dolorosa, une rue qui, selon la tradition chrétienne, était l'itinéraire du Christ portant sa croix.

Le gouvernement travailliste dirigé par Shimon Peres avait autorisé en janvier l'ouverture du tunnel au public mais différé sa décision à la suite d'une vague d'attentats palestiniens et de crainte de torpiller les négociations avec l'Autorité palestinienne.

Selon les Palestiniens, le tunnel menace le caractère arabe de Jérusalem, dans la mesure où il s'inscrit dans les projets de développement israéliens destinés à judaïser la ville et ne prenant pas en compte les droits des musulmans.

Israël affirme en revanche que l'ouverture du tunnel et l'afflux des touristes qu'il apportera seront au bénéfice de tous. Mais Israël ne nie pas que le tunnel controversé a une haute signification symbolique. « Je suis très ému, ce tunnel touche au roc de notre existence », a affirmé le premier ministre Benjamin Netanyahu en référence au Mont du Temple, là où se trouvait le temple juif de l'époque biblique et qui est aujourd'hui l'Esplanade des Mosquées.

La première partie du tunnel avait déjà été découverte au siècle dernier par un archéologue britannique mais n'avait pas été fouillée à cause, déjà, de l'opposition des autorités religieuses musulmanes. L'archéologue israélien chargé des fouilles après 1985, Dan Bahat, a pu affirmer qu'il y a eu en fait quatre temples juifs successifs sur le Mont, et non trois comme on avait l'habitude de l'affirmer.

L'Esplanade, où les mosquées ont été construites à partir du VIIème siècle, est le 3e lieu saint de l'Islam après La Mecque et Médine.

Qui prend vos messages quand vous êtes déjà au téléphone ?

Contrairement aux répondeurs, le service *TéléRéponse*MC Bell prend vos messages même quand la ligne est occupée. Grâce à lui, vous ne ratez jamais d'appels importants. Si vous avez d'autres questions sur le service *TéléRéponse*, faites le 1 800 903-BELL ou passez à un magasin *Téléboutique*MC. On se fera un plaisir de vous répondre.

On a **réponse** à tout. **TéléRéponse** Bell

Kaboul tombe comme un fruit mûr

La capitale afghane prise sans combats par les Talibans

REUTER

Les cadavres de l'ex-président Najibullah, et de son frère, pendus à un lampadaire, attire les foules.

KABOUL, Afghanistan (d'après AFP, AP et Reuter) — La capitale afghane est tombée tôt hier matin, après une offensive éclair, aux mains des milices islamistes des Talibans, qui ont immédiatement imposé la charia, exécuté l'ancien président Najibullah et nommé un gouvernement intérimaire.

Les forces loyales au premier ministre Gulbuddin Hekmatyar et au président Burhanuddin Rabbani n'ont opposé qu'une très faible résistance.

Le président Rabbani, a lancé un appel à la résistance.

M. Rabbani, son premier ministre Gulbuddin Hekmatyar et le chef de l'armée afghane Ahmad Shah Masoud ont quitté Kaboul pour une destination inconnue, quelques heures avant l'entrée des Talibans dans la ville. Selon l'ambassadeur d'Afghanistan en Inde, M. Rabbani et les membres de son entourage se seraient repliés à environ 25km au nord de Kaboul.

Les trois hommes sont trois grandes figures de la résistance afghane à l'invasion soviétique.

MORT DE NAJIBULLAH

Cinq miliciens des Talibans ont pénétré dans le bâtiment de l'ONU où Najibullah était réfugié depuis quatre ans et demi et l'ont emmené.

Le corps de l'ex-président a été pendu à un réverbère du centre-ville où des milliers d'habitants de Kaboul se sont rassemblés hier. Najibullah était un « meurtrier », a déclaré un responsable des Talibans, justifiant ainsi son exécution.

L'ancien président a été l'homme de Moscou et a régné sans partage sur le pays de 1987 à 1992.

Choisi par les Soviétiques le 4 mai 1986 pour succéder à Babrak Karmal comme chef du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (PDPA, communiste), Najibullah, formé par le KGB, était devenu président le 30 septembre 1987.

Si ce n'est ce massif déplacement de foule, rien ne marquait hier la chute de Kaboul aux mains des Talibans.

PROFIL BAS

Les milices elles-mêmes ont gardé profil bas. Très peu de Talibans circulaient dans la ville, seulement traversée de convois de jeeps arborant de petits drapeaux blancs. Les Talibans sont entrés dans Kaboul vers 1h où ils ont pris le palais présidentiel. Les faubourgs de la ville sont tombés vers 3h.

La victoire des Talibans, annoncée par les haut-parleurs des mosquées, a été accueillie par une population partagée entre la joie et la peur du fondamentalisme religieux.

Sitôt pris le contrôle de la capitale, les Talibans ont annoncé l'imposition de la loi islamique (charia).

Le chef des Talibans, le mollah Mohamed Omar, a annoncé depuis son fief de Kandahar (sud-ouest) l'instauration d'un « système islamique complet ». Ils ont ainsi ordonné aux femmes de ne pas se rendre au travail et menacé de mort les drogués et ceux qui se rendent coupables d'adultère.

Les musulmanes doivent porter le foulard ou se couvrir le visage d'un voile lorsqu'elles sortent de chez elles.

Les Talibans, dans les régions sous leur contrôle, ont notamment interdit aux filles d'aller à l'école, ordonné la fermeture de cinémas, interdit la télévision et imposé aux femmes le port du voile. Formés dans les écoles religieuses sunnites pakistanaises, les Talibans, apparus à l'automne 1994, contrôlent 70% de l'Afghanistan.

Exploitant le mécontentement de la population contre les chefs de factions locaux et le ras-le-bol général de la guerre civile, Omar a créé les milices Talibans avec d'autres « étudiants en religion » et a déclenché les combats contre les chefs de guerre des Moudjahidines dans la province méridionale de Kandahar.

Ils sont plus unis et plus disciplinés que le gouvernement de Burhanuddine Rabbani et ses multiples factions.

Les Talibans restent cependant une organisation nébuleuse: on sait peu de choses de leurs structures ou de leurs ambitions politiques. Ils se sont pour l'instant contentés de prôner un intégrisme islamique pur et dur, appliquant la charia dans toutes les zones dont ils prenaient le contrôle.

L'administration des Talibans semble néanmoins relativement efficace et honnête, et a permis de relancer le commerce dans un pays ravagé par la guerre.

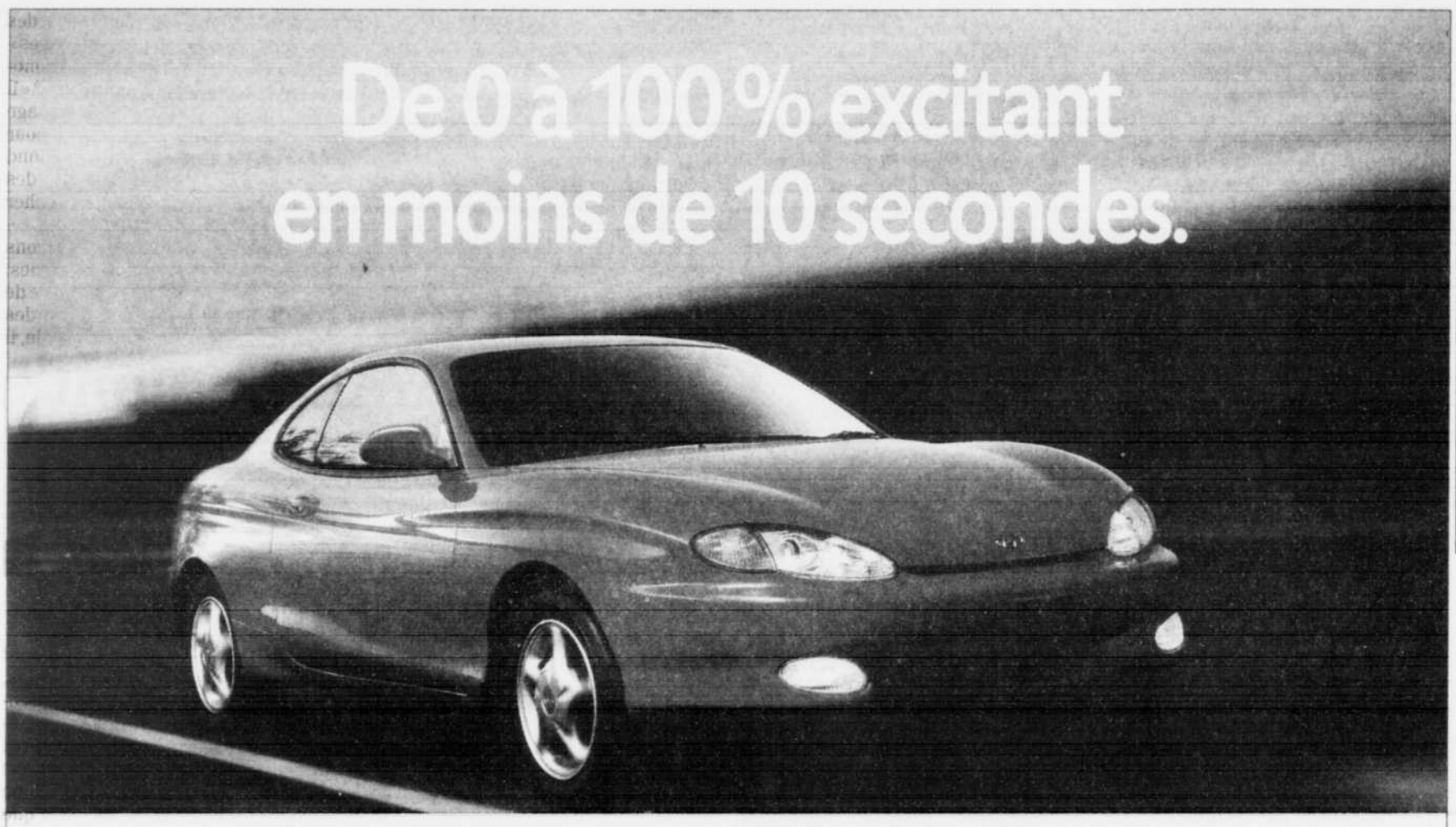

Voici le tout nouveau coupé **TIBURON** 2+2.

Admettez-le; votre pouls s'accélère à l'idée de prendre le volant d'un coupé sport doté d'un moteur musclé, d'un poste de pilotage de haute technologie, de deux coussins gonflables de série et d'une suspension mise au point par un constructeur de voiture sport allemand de réputation mondiale. Voilà la Tiburon de Hyundai. En espagnol, Tiburon signifie requin, et sous ses lignes fluides, sommeille une bête qui vous fera vivre des sensations fortes... et vous procurera un sentiment de confiance tellement elle est fiable.

La Tiburon vous assure une conduite exaltante avec un puissant moteur « Beta » 16 soupapes à DACT de 1,8 litre, doté de caractéristiques de haute technologie qui en font un moteur presque sans entretien. Sa transmission automatique électronique à 4 vitesses en option s'ajuste à votre style de conduite pour un maximum de douceur et d'efficacité.

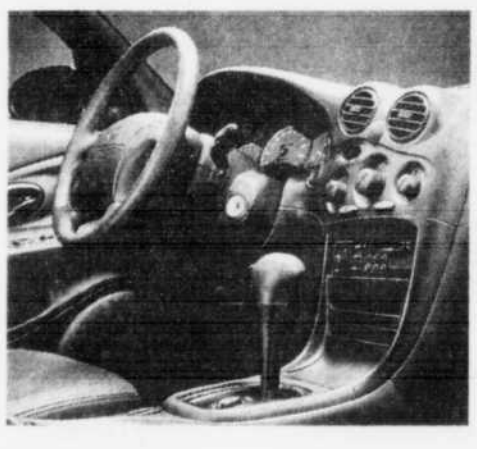

La Tiburon FX vous en offre encore davantage avec un moteur 16 soupapes à DACT de 2 litres à injection de carburant développant pas moins de 140 chevaux et, en équipement de série, des freins à disque aux quatre roues, des roues en alliage, un groupe de commandes électriques, un régulateur de vitesse et un aileron arrière. De plus, la Tiburon est protégée par une des meilleures garanties sur le marché et une assistance routière 24 heures de 3 ans ou 60 000 km.

N'hésitez plus! Faites l'essai de la toute nouvelle Tiburon. Vous constaterez que votre pouls s'accélèrera... en moins de 10 secondes!

« La Tiburon possède un caractère distinctif et une forte personnalité. » Jacques Rainville, chroniqueur automobile

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM† ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES†
Incluant : • Livraison d'essence • Changement de roue en cas de crevaison • Déverrouillage • Remorquage
†Détails chez votre concessionnaire

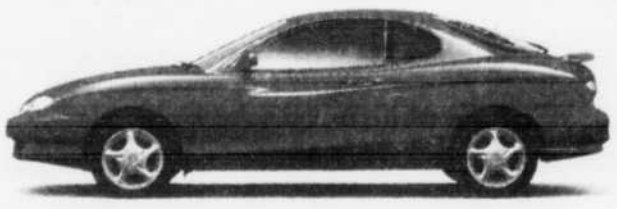

HYUNDAI. UNE ÈRE NOUVELLE.

HYUNDAI

Automobiles Léviko Ltée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

Hyundai St-Georges
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Hyundai Laurier Station
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Pere 724-2231

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Garage Jean-Roch Thibeault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul 435-2379

Boulevard Hyundai
40 boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Centre Hyundai
1605 boul. Henrie Bourassa
Québec 522-3738

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Automobiles Hyundai Matane
1560 du Phare Quest
Matane 562-4444

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Hyundai l'Archipel
1199 Chemin Lavernière
Etang-du-Nord 986-5006

LeBlond Buzzetti inc.
Syndic et gestionnaire

AVIS AUX CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné que ALAIN TREMBLAY, du 90, avenue Saint-Ignace, BEAUPORT (Québec) G1B 2W9, a fait cession de ses biens le 20 septembre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour d'octobre 1996 à 8h30, au bureau du syndic.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 23e jour de septembre 1996.

621, boul. Charest Est
QUÉBEC, Québec)
G1K 3J5
Tél.: (418) 525-4641

MÉTIVIER & ASSOCIÉS ● SYNDIC

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par les présentes, donné que LORRAINE HAMEL, au 3029, rue de la Forest, app.10, SAINTE-FOY (Québec) a fait cession de ses biens le 26e jour de septembre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour d'octobre 1996 à 10h au bureau du syndic, 2960, boul. Laurier, bureau 210, SAINTE-FOY (Québec).

Daté de Sainte-Foy, ce 26e jour de septembre 1996

ÉRIC MÉTIVIER, C.I.P., SYNDIC
à l'actif de Lorraine Hamel
BUREAU DE MÉTIVIER & ASSOCIÉS, SYNDIC

• QUÉBEC	Iberville III, 2960, boul. Laurier	
• Victoriaville	Bureau 210, Sainte-foy (Québec)	
• Saint-Joseph (Beauce)	G1V 4S1	Tél.: (418) 651-5500 Téléc.: (418) 651-8077

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DEQUÉBEC
DIVISION DE QUÉBEC
NO. COUR : 200-11-002934-969
NO. SUR : 43-082504
N/DOSSIER : 96-1172-A

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite et d'insolvabilité)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: HÉLÈNE BOUFFARD, (230-622-862) sans emploi, domiciliée et résidant au 6161, des Faons, Charlesbourg (Québec) G1G 1H9 ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de «Accommodation Pierre Bouffard Enr.» au 3037, Mariocurt, Québec (Québec) G1W 4T8.

DÉBITRICE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que HÉLÈNE BOUFFARD a fait cession de ses biens le 19e jour de septembre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour d'octobre 1996 à 14h, au 281, chemin Ste-Foy, Québec, dans la province de Québec.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 24e jour de septembre 1996

GONTHIER, ALLAIN & ASSOCIÉS INC., syndic de l'actif de HÉLÈNE BOUFFARD
281, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1R 1T5
Téléphone: (418) 647-0607

Gonthier, Allain & ASSOCIÉS INC.
Syndics et gestionnaires

À tous ceux qui fréquentent le quartier Montcalm

Être ou ne pas être... en forme! Et à quel prix?

Vous n'aimez pas l'ambiance des centres sportifs traditionnels.

Vous manquez de motivation pour faire de l'exercice à la maison.

Une visite s'impose...

Aux 3 Temps
Cardio-Détente & Bronzage

279, Chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T5

Une simple visite Aux 3 Temps situé au cœur de votre quartier vous apportera la réponse pour aussi peu que:

PRIME * d'une valeur de **20$** à l'achat de 3 mois de cardio
PRIME* d'une valeur de **40$** à l'achat de 6 mois de cardio

99$ 3 mois
169$ 6 mois

* Jusqu'au 31 octobre 1996 seulement. Prime au choix.

Vous y trouverez, au cœur d'une maison du début du siècle (intérieur entièrement rénové), une salle de conditionnement physique intime où il fait bon se mettre en forme, beau temps mauvais temps.

Aux 3 Temps... une question de choix!

524-6821

Autres services: Bronzage • Massothérapie • Pressothérapie • Vibro sauna • Bain flottant

DOSSIERS

Les gars, ras le bol de l'école

■ QUÉBEC — Adapter l'école aux garçons ou adapter les garçons à l'école? La question se pose en raison des notes plus faibles que récoltent les élèves masculins face aux filles tout au long de leur parcours scolaire.

On s'en doute, l'interrogation entraîne des réponses à choix multiples. Plusieurs accusent la pédagogie uniforme de notre système d'éducation de provoquer plus d'échecs dans les rangs masculins. Chose certaine, certains faits tendent à prouver que les garçons n'apprennent pas nécessairement de la même manière que les filles.

Michel Corbeil

Les CFER — les centres de formation en entreprise et récupération — accueillent une clientèle difficile, des jeunes de 16 ou 17 ans dont les connaissances sont au niveau du primaire, pour les préparer à occuper des emplois «simples et routiniers». Le fondateur des CFER, Normand Maurice, jure qu'il ne voit pas la moindre différence dans les résultats entre ses gars et ses filles.

M. Maurice a une jolie formule pour expliquer le fait que tant de gars sortent sans diplôme du secondaire. «On fabrique les décrocheurs en fabriquant les horaires.» À l'école régulière, «l'organisation de la tâche se fait autour de la matière, non pas des élèves. Nous, on prend un groupe de profs et une clientèle et on s'organise. Le cheminement des élèves n'est pas prévisible.»

À Sainte-Foy, le Centre psycho-pédagogique reçoit huit garçons pour une fille, tous des jeunes «drop out» potentiels. «Si nous avons des élèves, c'est que l'école régulière n'est pas adaptée, explique son directeur Jean-Marie Guay.

«Et c'est davantage vrai pour les gars qui réagissent plus fortement. Ils ont peut-être plus besoin de bouger, que ce soit plus concret. Ce sont des choses que nous essayons de donner.» Le système de cet établissement mise sur les récompenses, les «punitions», un enseignement différent et sur beaucoup d'activités parascolaires — billard, cinéma et autres —. «Sur les résultats, conclut M. Guay, c'est sensiblement la même chose pour les deux sexes.»

« On fabrique les décrocheurs en fabriquant les horaires »

QUELQUES «PISTES»

Parmi les voies à explorer pour réconcilier l'école et sa clientèle masculine, la députée Jeanne Blackburn et son collègue Yvon Charbonneau, de la commission parlementaire sur la réussite scolaire au secondaire, mentionnent celle de la formation professionnelle. «Sa faiblesse actuelle fait en sorte que les gars se laissent attirer par des *jobbines*», laisse tomber M. Charbonneau.

Plusieurs soulignent que les jeunes garçons aiment apprendre par l'expérimentation, en pianotant sur le clavier d'un ordinateur, en manipulant des objets. Cette approche s'offre comme façon de canaliser leur énergie débridée au primaire et au secondaire, vous diront nombre de parents.

Au cégep de Rosemont, Bernard Rivière déplore un système «trop rigide. Beaucoup de gars veulent aller vers des programmes techniques. Mais ils sont contingentés. Certaines techniques — pilotage, par exemple — demandent des bulletins extraordinaires. Or, ça intéresse des étudiants qui aiment le concret et dont les notes ne suivent pas.»

« Les gars se laissent attirer par des *jobbines* »

À l'université Laval, Madeleine Perron pilote le groupe de recherche sur l'effectif étudiant. Pour corriger la lacune du trop faible bassin de candidats mâles, Laval fait son autocritique sur le fait qu'elle ne reçoit pas assez de candidats en provenance des techniques du collégial.

«Pour éclairer la lanterne régionale, nous aimerions aussi faire une recherche sur ce qui se passe (dans le bassin de candidature des cégeps), poursuit-elle en substance. Nous allons aussi regarder la formation des maîtres pour voir quels candidats on admet pour que les hommes soient plus présents au primaire.»

Plusieurs commentaires laissent croire que le corps professoral doit aussi apprendre à composer avec le caractère des garçons, considéré plus turbulent. «Quand on enseigne, on aime les enfants tranquilles, dit avec un brin d'ironie Godelieve De Koninck, ex-conseillère pédagogique au Centre psycho-pédagogique. Or, les garçons, c'est plus contestataire. Ça peut prendre une demi-heure à leur faire enlever une casquette», illustre celle qui détient un doctorat en didactique.

Jean-Claude St-Amant oeuvre au sein du Centre de recherche sur la réussite scolaire et est coauteur d'un guide d'intervention auprès des élèves du troisième secondaire. Il croit lui aussi que les professeurs ont un bout de chemin à faire.

«Nous nous rendons compte, beaucoup plus en milieux défavorisés qu'ailleurs, que les élèves se sentent «tassés» par les enseignants pour un ensemble de raisons: comportement, gestion de la classe.»

La composition du corps enseignant, largement féminin au primaire et au préscolaire, est sujet de controverse. «Les hommes arrivent trop haut, trop tard dans le système d'enseignement, estime Mme De Koninck. Ce n'est pas la même relation de séduction qui s'établit entre le prof et, d'autre part, les petits garçons et les petites filles.»

Cela ne fait pas l'unanimité. «Il n'y a pas d'étude montrant l'impact de cela sur la performance des gars, au primaire», explique Luc Joncas, de la Fédération des enseignants des commissions scolaires. À la Centrale de l'enseignement du Québec, Jocelyn Berthelot n'est pas très enthousiaste face à l'hypothèse. «C'est peut-être un facteur. Mais il s'inverse au collégial et à l'université.»

LE SOLEIL, CÉLMENT THIBAULT

Les garçons aiment apprendrent par l'expérimentation, en pianotant sur le clavier d'un ordinateur, en manipulant des objets.

«Il faut absolument changer la perception des garçons face à la culture et à l'école, préconise-t-il. Ils ont des comportements et des attitudes qui ne sont pas favorables à la réussite scolaire. C'est l'adhésion à des stéréotypes qui fait problème.

«Jusqu'à récemment, les difficultés des gars à l'école n'étaient pas graves parce qu'ils pouvaient décrocher un emploi sans diplôme. Ce qui rend la situation dramatique, c'est que, sans le secondaire, c'est pratiquement l'exclusion sociale qui vous attend.»

Faudrait-il penser à l'impensable, des programmes d'«actions positives» pour favoriser la réussite ou la promotion des garçons à différents stades? «Il y a bien des programmes de rattrapage scolaire pour les filles, notamment pour les métiers non traditionnels», répond M. de Passillé, au SRAM (Service des admissions des cégeps), sans trancher la question.

Un fait s'impose. Les jeunes garçons ont aussi à travailler sur... eux-mêmes. Claudette Gagnon prépare une thèse de doctorat sur la réussite scolaire des filles de cinquième année. Selon elle, il faut que l'école s'adapte aux élèves. «Mais il ne faut pas tomber dans le piège qu'elle doit tout faire et les garçons, rien du tout.»

Yvon Charbonneau.

À Jonquière, Michel Perron prépare des plans régionaux pour valoriser le succès en classe, plans qui auront des volets spécifiquement masculins. «La société a cessé de valoriser l'école. Les cégépiens travaillent davantage à l'extérieur que les filles. C'est une des causes majeures (de leur mauvaise performance). Personne ne se préoccupe de leur dire que leur métier est d'abord d'étudier.»

Là aussi, tous ne sont pas du même avis. Pour Bernard Rivière, «penser que 15 heures de travail provoquent le décrochage sert à occulter le fait que l'institution a la responsabilité de supporter les étudiants. Or, on coupe le support. On donne trop de cours magistraux. Trop de profs sont peu motivés», indique celui qui croit que la nouvelle cote de rendement du collégial rendra encore plus difficile l'accès des cégépiens dans les universités.

Un point fait l'unanimité. «Si tu règles le problème des gars à l'école, tu règles en grande partie le problème du décrochage», résume Bernard Rivière.

Beaucoup de gars veulent aller vers des programmes techniques. Mais ils sont contingentés.

Chut ! dans la classe

■ QUÉBEC — Imaginez qu'année après année, le taux de décrocheurs des anglophones soit 10% plus élevé que chez les petits francophones. Vous entendez le tollé que cela ferait à Québec, Montréal et Ottawa?

Pourtant, c'est exactement ce qui se passe à chaque année scolaire entre garçons et filles, sans que les hauts cris ne soient jetés. Et ce, malgré le fait que s'y rattachent des problèmes pour les élèves masculins à tous les niveaux de l'enseignement.

Oui, le phénomène reçoit depuis quelques années l'attention de quelques groupes de chercheurs et celle, épisodique, des médias. Mais ils sont nombreux à croire que c'est nettement insuffisant.

Le ministère de l'Éducation rapporte que le sujet fait partie «d'un ensemble de priorités» au gouvernement. Officiellement, ce qui sera déterminant, c'est le rapport des États généraux, que déposera, à la mi-octobre, Robert Bisaillon, heureusement fort au fait de la problématique. Autrement, le ministère renvoie, pour plus d'informations, directement au CRIRES, le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire de l'université Laval.

En octobre 1995, le Conseil supérieur de l'éducation a recommandé au gouvernement que le phénomène soit mieux documenté «pour éviter l'improvisation». Un an plus tard, la suggestion n'a pas abouti au dépôt de nouvelles études.

En août, une commission parlementaire a tenu des audiences sur la réussite scolaire au secondaire, avec mission de trouver des modes d'emploi. Il ne faut pas s'attendre d'en dénicher sur la façon d'attirer, de garder et d'accroître la réussite masculine à l'école.

La coprésidente de la commission, la péquiste Jeanne Blackburn, rapporte que les élus «ont bien quelques pistes — les stéréotypes semblent influents dans certains milieux; les garçons seraient plus sensibles aux difficultés familiales — Mais ce n'est vraiment pas très avancé» comme analyse.

Le député libéral Yvon Charbonneau, coprésident avec Mme Blackburn du forum parlementaire, est ressorti de l'exercice «sans réussir à me faire une tête. Il y a un écheveau de tentatives d'explications.»

M. Charbonneau a été le président de la Centrale de l'enseignement du Québec avant de devenir député. «C'est un renversement de situation. Jamais je n'ai été saisi de ce dossier-là avant que je ne quitte la présidence» de la CEQ, en 1988.

«On se prépare un bouleversement de la société, prévient Michel Perron, du cégep de Jonquière, où il dirige le groupe ECOBES, un des rares à se pencher sur le phénomène. On ne se rend pas compte du rattrapage extraordinaire des filles. Les conséquences seront grandes sur le marché du travail, mais aussi sur les rôles des individus.»

Les garçons se sous-estiment comme garçons

Au Service régional des admissions des collèges de la région de Montréal — le SRAM —, Pierre de Passillé appuie sur le fait qu'une très grande proportion de gars se préparent mal pour le XXI[e] siècle.

En fait, le problème n'est pas si neuf. Il n'est tout simplement pas souligné sur la place publique. Et ce, pour des raisons de rectitude politique, avance Bernard Rivière, un chercheur du cégep Rosemont. «Les spécialistes sont au courant depuis dix ans. Le SRAM m'a déjà dit l'avoir caché par crainte des réactions politiques. Là, on l'a dans la face, le problème.»

«Dès 1993, précise Michel Perron, il est apparu dans les rapports des technocrates du ministère. Ce qui est nouveau, c'est qu'on le reconnaît, que ça persiste et que ça s'amplifie.»

Pratiquement tous nos interlocuteurs ont souligné le danger de tenir un raisonnement qui en viendrait presque à dire qu'il y a trop de filles aux niveaux supérieurs ou qu'elles ont trop de succès. Là n'est pas le problème, fait-on savoir. Mais comment soulever les difficultés des uns sans parler des réussites des unes?

«C'est un discours qui dérange beaucoup les féministes, reconnaît Michel Perron. Elles s'empressent de dire que les hommes continuent d'occuper de meilleurs emplois et de choisir des options gagnantes. C'est vrai. Mais ça devient un débat philosophique. Est-ce la réussite professionnelle ou scolaire qui importe?»

Le comportement à l'école des jeunes hommes et de leurs cadets a de quoi inquiéter. Selon le SRAM, les cégépiens battent leurs consoeurs pour ce qu'ils consacrent à la pratique des sports et l'écoute de la télé. Par contre, ils concèdent plusieurs heures lorsqu'il est question de scruter leurs livres.

En mai, Pierrette Bouchard, une des membres du CRIRES, a expliqué au SOLEIL que les garçons du secondaire consacrent deux fois moins de temps que les filles à leurs devoirs. Ses recherches lui laissent croire que les premiers sont victimes de leur adhésion à des stéréotypes qui les amènent à bouder la réussite sur les bancs d'école.

Jeanne Blackburn.

Son orientation lui vaut quelques inimitiés dans le petit monde de l'éducation, dont celle de Bernard Rivière. «À partir du moment où les filles réussissent, on dirait que le système scolaire n'existe plus!»

Lui prétend plutôt que «les filles ont des types de socialisation qui les rendent plus à même de fonctionner à l'école. Selon lui, il est faux de croire que «les garçons sont heureux et fiers d'être moins dociles, de leurs comportements. Nos recherches nous ont plutôt montré que, à Rosemont, même les filles les plus faibles ont une meilleure estime de soi. Les garçons se sous-estiment comme garçons. Oups! Il se passe quelque chose, là. Il faut les revaloriser et revoir les structures.»

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

DOSSIERS

Collenette sur la corde raide

■ OTTAWA — La tête du ministre de la Défense David Collenette est mise à prix à la Chambre des communes par les temps qui courent.

Depuis la rentrée parlementaire, le Bloc québécois et le Parti réformiste l'ont dans leur ligne de mire. Il ne se passe pas une journée sans que les troupes de Michel Gauthier et de Preston Manning ne réclament sa tête.

Tant les bloquistes que les réformistes soutiennent que le ministre de la Défense est la cause principale de tous les maux qui affligent les Forces armées canadiennes à l'heure actuelle.

David Collenette, disent-ils, est incapable d'assurer le leadership nécessaire afin de redorer le blason des militaires dont la crédibilité auprès des Canadiens a perdu des plumes à la suite d'une série de scandales.

Depuis sa nomination comme ministre de la Défense, il est vrai que les tuiles n'ont pas cessé de lui tomber sur la tête:

David Collenette

• il a dû défendre la décision hautement controversée de son gouvernement de fermer le collège militaire de Saint-Jean, qui a transféré ses activités au collège militaire de Kingston;

Joël-Denis Bellavance

• il a annoncé le démantèlement du Régiment aéroporté de Petawawa, une unité d'élite, à la suite de la diffusion de bandes vidéo dégoûtantes montrant des séances d'initiation de militaires;

• il a été confronté à des allégations voulant que les troupes soient infiltrées d'une forte présence de l'extrême droite prônant la suprématie blanche;

• il a dû répondre à des questions au sujet d'une invasion simulée à la Citadelle de Québec dont personne n'avait été mis au courant;

• il a été confronté à une série de suicides de militaires revenus de la mission de paix en ex-Yougoslavie et à des questions portant sur le moral plutôt bas des troupes;

• dans le cadre de la lutte au déficit de son collègue des Finances Paul Martin, il a dû imposer des compressions budgétaires de près de deux milliards $ à un ministère habitué à voir son budget augmenter;

• à tout cela s'ajoute le scandale entourant la mission de paix de soldats canadiens en Somalie, qui hante les libéraux même si toute l'affaire a commencé sous l'ancien gouvernement conservateur.

En plus d'avoir à défendre son propre poste contre les attaques soutenues de l'opposition, d'anciens généraux à la retraite et des éditorialistes, David Collenette doit défendre celui du chef d'état-major, le général Jean Boyle.

Choix personnel de M. Collenette, M. Boyle a comparu devant la commission d'enquête sur la Somalie pendant neuf jours en août afin d'expliquer son rôle dans la falsification et la destruction de documents relatifs à la mission des soldats canadiens.

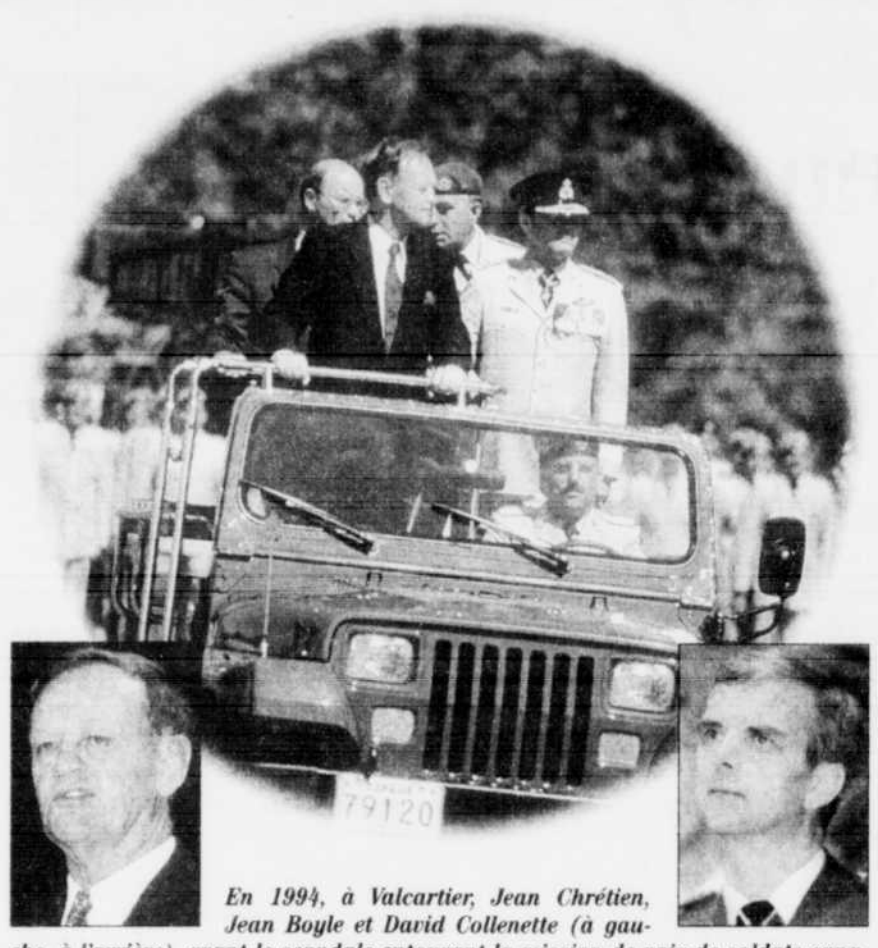

En 1994, à Valcartier, Jean Chrétien, Jean Boyle et David Collenette (à gauche, à l'arrière), avant le scandale entourant la mission de paix de soldats canadiens en Somalie.

Le général Boyle a toujours nié avoir joué un quelconque rôle dans cette affaire de camouflage, qui connaît des rebondissements de semaine en semaine, bien que d'autres témoins aient soutenu le contraire.

En plein milieu de son témoignage, le ministre Collenette a réitéré sa confiance à l'endroit du chef d'état-major, provoquant un autre tollé général.

Bref, David Collenette n'a pas chômé depuis qu'il occupe le poste de ministre de la Défense. Et quoi que fasse l'opposition aux Communes, qui maintient qu'il a perdu le contrôle de son ministère, il n'est pas prêt de se retrouver au chômage.

Âgé de 49 ans, cet ancien homme d'affaires né à Londres jouit de l'appui inconditionnel du premier ministre Jean Chrétien dont il est un ami de longue date.

Dès la reprise des travaux parlementaires, le chef du gouvernement libéral n'a d'ailleurs pas hésité à lui renouveler sa confiance.

Habitué à surmonter les obstacles — il a été élu en 1974, défait en 1979, réélu en 1980, défait à nouveau en 1984, et réélu en 1993 —, David Collenette, qui est capable de fougue aux Communes, a été un partisan de la première heure de Jean Chrétien quand il a sollicité pour la première fois la direction du Parti libéral du Canada en 1984.

Homme d'une grande loyauté, il était à nouveau aux premières loges lorsque M. Chrétien a brigué une seconde fois la direction du parti en 1990, jouant un rôle clé dans l'organisation de sa campagne.

Les liens entre les deux hommes sont tellement étroits que même l'épouse du ministre de la Défense, Penny Collenette, travaille au bureau du premier ministre. Cette avocate de formation est responsable des nombreuses nominations qu'effectue le chef du gouvernement libéral à chaque année, des nominations souvent partisanes.

En janvier, M. Collenette, qui est aussi le ministre responsable de la grande région de Toronto chère aux libéraux, aurait pu accéder à d'autres fonctions lors du remaniement ministériel. Malgré la tourmente qui refuse de s'estomper, il a demandé au premier ministre de rester à son poste afin de continuer à mettre de l'ordre dans la Défense.

Aux dernières élections, Jean Chrétien a promis de restituer l'intégrité au Parlement à la suite des neuf années de pouvoir des conservateurs, période où un nombre record de ministres ont dû remettre leur démission.

Cette promesse, le chef libéral y tient plus que toutes les autres contenues dans son fameux Livre rouge. À deux reprises depuis son arrivée au pouvoir, il s'est d'ailleurs félicité sans modestie d'avoir réussi à restaurer «l'honnêteté et l'intégrité» à Ottawa.

Même s'il juge qu'aucun scandale n'a encore éclaboussé son cabinet, deux autres de ses ministres se sont retrouvés dans l'eau bouillante: Michel Dupuy, ancien ministre du Patrimoine qui a été relégué aux banquettes arrières à la suite du remaniement de janvier, et Sheila Copps, qui a été contrainte de démissionner afin de respecter sa promesse de renoncer à son siège si la TPS n'était pas abolie.

Collenette, ami de longue date de Chrétien

À quelque 12 mois des prochaines élections, Jean Chrétien veut donc éviter à tout prix d'avoir à démettre de ses fonctions un de ses ministres. Et muter M. Collenette à un autre poste équivaudrait à un désaveu de taille après lui avoir réitéré sa confiance.

David Collenette a été loyal à Jean Chrétien en toutes circonstances. Le premier ministre sera tout aussi fidèle à son ministre de la Défense, quelle que soit l'ampleur de la tourmente.

Churchill Falls : la source du litige

■ QUÉBEC — Sur la scène politique canadienne, les acteurs changent après quelques années, mais on reprend toujours les mêmes pièces. À la Constitution, l'incontournable classique, la souveraineté du Québec et la langue, il faut maintenant ajouter Churchill Falls, dont on joue en ce moment les énièmes supplémentaires.

Gracieuseté du premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, le rideau se lève de nouveau sur cette saga dramatique dans laquelle le gouvernement du Québec tient le rôle du méchant exploiteur de la petite province pauvre.

Vincent Marissal

Voilà du moins la version réécrite par «Capitaine Canada», qui après avoir défendu le turbot canadien contre la vorace Communauté économique européenne voudrait bien maintenant tirer davantage de profits des barrages hydroélectriques du Labrador.

Le gouvernement de Terre-Neuve soutient qu'Hydro-Québec a empoché des profits d'environ 750 millions $ l'an dernier en revendant les surplus d'électricité de Churchill Falls qu'elle achète à un prix ridiculement bas, soit autour de 70 millions $, selon les données de M. Tobin. Hydro-Québec fait des profits indécents sur le dos de Terre-Neuve, conclut-il.

Compte tenu de l'augmentation des coûts d'exploitation de la centrale, il ne reste en tout et partout que 15 millions $ de profits, soutient Brian Tobin, ajoutant du même souffle que toute marge de profit aura complètement disparu d'ici quatre ou cinq ans.

«Je suis sceptique devant les chiffres de M. Tobin, mais il est possible que les coûts ont augmenté plus vite que prévu lors de la signature du contrat en 1969, mentionne Jean-Thomas Bertrand, professeur d'économie à l'université Laval et spécialiste des questions d'énergie. Chose certaine, c'est à M. Tobin de faire la preuve des chiffres qu'ils avancent.»

Dans son style flamboyant qu'on a découvert lors de la crise du poisson de fond, Brian Tobin a menacé la semaine dernière de «tirer la *plug*».

Un petit retour dans le temps permet toutefois de constater qu'il existe une autre version de l'histoire de Churchill Falls. Si les turbines du Labrador ne tournent pas pour Terre-Neuve, comme s'en plaint le premier ministre Tobin, ce n'est certainement pas la faute du Québec, affirment ceux qui étaient sur la scène dans les années 50 et 60. Même les prédécesseurs de Brian Tobin, dont Brian Peckford et Clyde Wells, ont admis que le contrat liant Terre-Neuve à Hydro-Québec jusqu'en 2041 n'a pas été négocié avec beaucoup de sagesse par le premier ministre de l'époque, Joey Smallwood.

Au ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes, on constate que les premiers ministres de Terre-Neuve ont la mémoire courte. Ils oublient très vite que le Québec s'est fait tordre le bras pour participer au projet Churchill Falls.

Quant aux récriminations et aux menaces de Brian Tobin, il serait bon de se rappeler que Terre-Neuve a été déboutée deux fois en Cour suprême, la dernière fois en 1988, en tentant de rouvrir le contrat de 1969, ajoute-t-on au ministère.

Toute cette histoire a commencé dans les années 50, sous le premier ministre terre-neuvien Joey Smallwood, dont le plus grand rêve était de développer le potentiel hydroélectrique du Labrador.

Ministre du Revenu dans le cabinet de Jean Lesage de 1963 à 1965, Eric Kierans était aux premières loges quand se sont joués les premiers actes de Churchill Falls.

Le Québec est sans aucun doute le grand gagnant de ce contrat qui lui permet de vendre l'électricité du Labrador à fort profit jusqu'en 2041, admet M. Kierans. Mais s'il faut désigner un coupable, cherchez plutôt du côté du gouvernement terre-neuvien de l'époque, poursuit celui qui fut aussi ministre de la Santé du Québec de 1965 à 1966 puis ministre fédéral des Postes de 1968 à 1971 et des Communications de 1969 à 1971 dans les cabinets Trudeau.

En fait, d'après le témoignage de M. Kierans au SOLEIL, Joey Smallwood a lui-même insisté pour donner au Québec la corde avec laquelle se pendre. Plus encore, il a tissé cette corde et a fait le noeud, insistant ensuite pendant des années pour que le gouvernement du Québec pousse le tabouret...

«Churchill Falls, c'était le projet d'une seule personne: Joey Smallwood, raconte Eric Kierans qui vit maintenant à Halifax. Il se faisait vieux et tenait à réaliser son rêve plus que tout autre chose au monde.»

Le gouvernement du Québec était disposé à se lancer dans ce projet, mais pas aussi rapidement que M. Smallwood le souhaitait. Ce dernier insistait sans relâche auprès de Jean Lesage.

Québec s'est fait tordre le bras pour participer au projet

Le Québec avait les moyens de produire l'électricité, souligne M. Kierans, mais il n'avait pas de marché à l'époque et n'avait pas besoin de ce surplus d'énergie.

Et puis le Québec de la Révolution tranquille avait d'autres priorités: bâtir son réseau de santé, ériger son système d'éducation, mettre sur pied ses institutions qui constituent aujourd'hui les piliers de l'économie québécoise.

Le contexte électoral de l'époque entrait aussi en ligne de compte, poursuit l'ancien ministre libéral. À l'approche d'une élection, Jean Lesage ne voulait pas prendre le risque d'engager le Québec dans de coûteuses aventures, ce que l'Union nationale de Daniel Johnson père n'aurait pas hésité à lui remettre sur le nez si elle avait pris le pouvoir.

Brian Tobin.

Comme de fait, Daniel Johnson père a pris le pouvoir et c'est finalement son successeur, Jean-Jacques Bertrand, qui a signé le contrat avec Joey Smallwood.

«Smallwood n'avait aucun pouvoir de négociation sauf d'allonger la durée du contrat au profit du Québec, dit M. Kierans. Quand nous avons quitté le pouvoir, en 1966, il était question de 30 ans, tout au plus, mais jamais de 65 ans ! Je n'en croyais pas mes yeux quand j'ai vu qu'il avait consenti un tel contrat...»

Sitôt Daniel Johnson au pouvoir, le premier ministre terre-neuvien avait repris ses insistantes représentations. «Daniel Johnson m'en a parlé une fois, je me souviens, en sortant de la Chambre. Je lui avais dit: laissez couler, c'est une obsession chez lui, mais vous n'avez qu'à lui dire, comme nous l'avons fait, que nous ne sommes pas prêts à nous lancer là-dedans tout de suite.»

Au départ, le premier ministre de Terre-Neuve avait approché la compagnie américaine Edisson Consolidated qui devait amener le courant de Hamilton Falls (le nom d'origine de Churchill Falls) jusqu'à la ville de New York.

Après trois ans de tergiversations, le consortium dirigé par Edisson avait finalement laissé tomber le projet, ouvrant la voie au Québec qui, à la demande du ministre René Lévesque, avait analysé le dossier.

Devant les hésitations de Québec, relate Eric Kierans, M. Smallwood avait adopté les grands moyens. Ne reculant devant rien, y compris le ridicule, il avait tenté de pousser le gouvernement Lesage à prendre une décision en menaçant de contourner le Québec.

Un tracé complètement irréaliste: Labrador-Terre-Neuve-Nouvelle-Écosse-Nouveau-Bruswick-Maine-New York...

Eric Kierans en rit encore: «Dans le cabinet Lesage, c'était devenu une blague, on avait surnommé le tracé: le WASP-Line, pour White anglo saxon protestant line»

Que les Terre-Neuviens le veuillent ou non, le Québec demeure leur incontournable partenaire dans le développement du réseau hydroélectrique du Labrador.

Pour Eric Kierans, l'histoire connaîtrait un *happy ending* si Terre-Neuve négociait maintenant une entente avec le Québec pour développer le «lower» Churchill Falls ou la baie Vosey. «En souhaitant qu'ils (les Terre-Neuviens) soient meilleurs négociateurs cette fois-ci...»

C'est aussi ce que pense le gouvernement du Québec, à commencer par Lucien Bouchard qui demande à son homologue de regarder vers l'avenir. M. Bouchard a ouvert toute grande la porte à une nouvelle collaboration sur une «base d'affaires».

En menaçant de couper le courant, Brian Tobin tente tout simplement d'amasser du capital politique en jouant les durs face au Québec, analyse l'ancien ministre.

«Brian Peckford a essayé, ses avocats ont travaillé deux ans sur le dossier sans trouver de faille, il me l'a déjà dit lui-même, raconte M. Kierans. Il savait très bien que si Terre-Neuve ne respecte pas le contrat, elle n'aura plus aucune crédibilité aux yeux du marché financier international.»

À moins que M. Tobin n'agisse de la sorte pour établir un rapport de force en vue de futures négociations avec Québec sur le développement de la baie de Vosey ou du Bas-Churchill Falls.

«Si tel est le cas, son *timing* n'est pas bon, conclut le professeur Jean-Thomas Bertrand. Il y a des surplus d'électricité partout et tout le monde prévoit une très lente augmentation de la consommation.»

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Israël en guerre pour un tunnel?

Israël se retrouve depuis trois jours en guerre contre les Palestiniens. L'affaire du tunnel archéologique, à Jérusalem, a déclenché une crise qui couvait depuis l'élection de Benjamin Netanyahu comme premier ministre, le 29 mai: le nouveau gouvernement refuse de poursuivre le processus de paix prévu par les accords d'Oslo, en 1993. Le pays paie maintenant le prix de ce blocage idéologique.

Netanyahu se plaît à blâmer le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat: belle défense, en effet! Les policiers palestiniens ont participé aux émeutes et tiré sur les militaires israéliens? Mais que faisaient alors ces soldats en territoire palestinien? La dynamique de paix amorcée par l'ancien gouvernement travailliste menait irrémédiablement à la création de deux pays souverains, et les Palestiniens agissent dans ce contexte nouveau.

Raymond Giroux

Déchirés entre leur rôle tout frais d'empêcheurs de tourner en rond contre des émeutiers et leur statut précédent de combattants de l'OLP, les policiers palestiniens ont momentanément échappé au contrôle civil. L'armée israélienne affronte maintenant des adversaires armés, contrairement aux inoffensifs cailloux de la période intifada.

Les tireurs des deux camps invoquent la légitime défense. Du côté palestinien, des groupes extrémistes rêvent toujours de jeter les Israéliens à la mer. Mais ils ne représentent qu'une minorité. Dans l'autre camp, le gouvernement a relancé le processus de colonisation en Cisjordanie, activé sa prise en charge de Jérusalem, construit des routes interdites aux Arabes, mis un frein au désengagement militaire. Le régime Netanyahu trahit sur toute la ligne les engagements pacifistes de ses prédécesseurs Shimon Peres et Itzhak Rabin.

L'attitude du Likoud, le parti du premier ministre, risque fort d'embraser une région du monde déjà hypersensible. Élu sur le thème de la sécurité avant la paix, le premier ministre a provoqué les incidents les plus meurtriers depuis 1967. M. Netanyahu a beau téléphoner à gauche et à droite, de Washington au Caire en passant par Gaza, il parle dans le vide. Personne ne croit à sa volonté réelle de reconnaître les droits des Palestiniens.

Netanyahu va à contresens de l'histoire

Le pays se retrouve isolé: mêmes ses alliés américains le larguent, gênés qu'ils sont devant cet entêtement à jouer les durs. Tout se passe comme si M. Netanyahu refusait de traiter d'égal à égal avec son vis-à-vis, le président Arafat.

Plutôt que de le semoncer et de le menacer comme un enfant d'école, il doit désamorcer la crise. Il n'a pas compris la nouvelle donne politique, ou s'il l'a comprise, il la refuse et prône un retour à un passé inacceptable, soit l'occupation pure et simple des territoires palestiniens.

Les événements des derniers jours auront par ailleurs convaincu la communauté internationale de l'urgence de débloquer la question cruciale de Jérusalem, laissée en plan dans les accords de paix. La querelle sur le statut politique des lieux saints de trois religions alimente les revendications des fanatiques de tous les camps.

Ni les juifs, ni les musulmans, ne peuvent s'approprier ce territoire sacré. Mais le refus israélien de reconnaître la réalité fait d'une ville qui devrait symboliser la paix un lieu de combats incessants. Benjamin Netanyahu va à contresens de l'histoire.

CHRONIQUE POLITIQUE

Pourquoi s'alarmer quand tout va bien?

Jeudi après-midi, le premier ministre Bouchard a mis les journalistes au défi de retrouver une seule déclaration «alarmiste» qu'il aurait faite, le printemps dernier, quand il est apparu que le gouvernement fédéral **allait contester devant les tribunaux le** droit du Québec de quitter librement la fédération canadienne.

Tout dépend évidemment de ce qu'on entend par «alarmiste». Il n'y aura peut-être plus de duchesses, mais M. Bouchard n'avait pas dit qu'il faudrait annuler définitivement le Carnaval, ni que le Canadien devrait bientôt suivre les Nordiques en exil.

Il avait simplement parlé d'un «geste d'une extrême gravité» et d'une négation des «droits fondamentaux du peuple québécois» qui justifierait le déclenchement précipité d'élections générales.

Somme toute, le premier ministre n'avait rien dit de bien important, mais ces damnés journalistes avaient encore monté l'affaire en épingle. Quand je pense que «quelqu'un en mal de copie» a presque fait démissionner Louise Harel, elle qui file le parfait bonheur au conseil des ministres! Vraiment, ces gens-là sont incorrigibles!

Après avoir nié la convocation d'une réunion spéciale du conseil des ministres, quand le gouvernement Chrétien avait donné son appui à la requête de Guy Bertrand, M. Bouchard s'est finalement souvenu qu'une telle réunion a bien eu lieu, mais là encore, c'était apparemment sans conséquence.

Sans vouloir tourner le fer dans la plaie, ça prend un certain culot pour reprocher au fédéral de dire une chose un jour et une autre le lendemain. Surtout que, jeudi, le gouvernement Bouchard a réussi à dire la chose et son contraire dans l'intervalle d'une demi-heure.

Alors que M. Bouchard lui-même a flairé des «relents de plan B» dans le renvoi en Cour suprême, son ministre de la Justice, Paul Bégin, y a plutôt vu une ouverture à des négociations sur un traité de partenariat.

Michel David

M. Bégin est d'un tempérament optimiste. Déjà, quand le juge Pidgeon avait statué que la requête de Me Bertrand était recevable, malgré les prétentions contraires du Québec, il avait trouvé matière à se réjouir.

Comme chacun sait, la nuit porte conseil. Hier, M. Bégin semblait avait réalisé la justesse de l'analyse de son chef et la fausseté de la sienne. À la réflexion, il s'agissait bel et bien d'une nouvelle manifestation du plan B.

À prime abord, il est vrai que la dernière initiative d'Ottawa n'a pas l'air si effrayante. Imaginez, si on vote OUI, il y aura des... discussions! Terrible, n'est-ce pas?

Il ne s'agit évidemment que d'une première étape. Une fois que la Cour suprême aura déclaré illégale une déclaration unilatérale d'indépendance, Ottawa aura tout le loisir de poser ses conditions: question «dure», majorité substantielle, référendum pancanadien, etc.

On peut être sûr que la Cour suprême ne rendra pas sa décision avant la prochaine élection fédérale. Au Québec, elle ne pourrait qu'embarrasser les libéraux de Jean Chrétien durant la campagne.

M. Bouchard soutient que ça ne changera rien à son propre agenda politique. Oui et non. Il faut compter 12 mois, semble-t-il, avant que la cour ne se prononce. D'ici là, il peut maintenir le cap sur l'assainissement des finances publiques.

Dans un an, il aura gouverné assez longtemps pour être légitimé de solliciter un nouveau mandat. Après une autre ronde de compressions budgétaires douloureuses, il pourrait être très avantageux de faire porter l'élection sur la défense du sacro-saint droit à l'autodétermination.

Il n'y a plus qu'une poignée de nostalgiques de Pierre Elliott Trudeau pour nier au Québec le droit de choisir librement son destin, que ce soit à l'intérieur ou à **l'extérieur du Canada. S'il le voulait,** M. Bouchard n'aurait même pas à parler de souveraineté durant la campagne, en expliquant que cette question serait réglée au référendum.

Il y a aussi des avantages plus immédiats. Les offensives fédérales contribuent généralement à resserrer les rangs des militants péquistes. Au moment où le débat sur la langue risque à nouveau de diviser le PQ, ce genre de diversion pourrait être la bienvenue.

M. Bouchard excelle à manifester son indignation, mais il devrait quand même prendre garde de ne pas trop stimuler celle des militants, comme René Lévesque l'avait fait en 1981.

Après la «nuit des longs couteaux», il les avait si bien chauffés qu'au congrès de décembre, ils avaient balancé l'association économique par-dessus bord, menant leur chef au bord de la démission. Attention au partenariat!

Encore une fois, Daniel Johnson se retrouve coincé entre ses alliés fédéraux et ses électeurs anglophones d'une part, la majorité francophone de l'autre.

Comme d'habitude, Ottawa n'a tenu aucun compte de son avis. En s'engageant définitivement sur la voie du plan B, le gouvernement Chrétien vient de compromettre la tentative de définition de l'«interprovincialisme» qu'amorce péniblement le PLQ.

Plutôt que de continuer à finasser, en demandant au gouvernement Bouchard d'aller défendre son point de vue devant la Cour suprême, les libéraux devraient prendre une position clairement québécoise, comme ils l'avaient fait en s'opposant au rapatriement unilatéral de la Constitution.

Finalement, M. Bouchard a raison: pourquoi s'alarmer?

CARREFOUR DES LECTEURS

Que faire du poisson capturé ?

(Lettre à M. Guy Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation)

Les médias nous informent aujourd'hui de votre participation à la rencontre prochaine des ministres des Pêches du Canada. On nous dit également que le point majeur sur lequel vous insisterez sera le rapatriement de la gestion du poisson de fond. Vos conseillers sont probablement convaincus que vous toucherez là une corde sensible et importante pour la résurrection d'une industrie qu'ils ont eux-mêmes ensevelie.

Le rapatriement de la gestion des pêches au Québec laisse les populations maritimes totalement indifférentes. La véritable question qu'il faut se poser n'est pas celle de savoir si le Québec doit gérer la ressource. Il faut se demander: qu'est-ce que le Québec doit faire du poisson capturé ? C'est là où se trouvent les emplois. C'est cette interrogation que les «spécialistes» du Québec ont toujours évité de formuler depuis 25 ans.

J'ai exécuté un mandat pour le Groupe Morales de Vigo. Cette ville de Galice qui compte plus d'habitants que toutes les régions maritimes du Québec réunies, malgré toutes les difficultés inhérentes à l'industrie, vit intégralement de la pêche et des activités connexes. Nous brassons de la paperasse alors qu'eux brassent des affaires. Voilà la différence.

Je ne me décourage pas d'écrire, bien que je le fasse depuis au moins 20 ans. Je ne désespère pas qu'un beau jour le milieu sera écouté alors que le système, par manque de capitaux, devra forcément évacuer les bandes de bureaucrates-profiteurs qui l'empoisonnent.

Gaston Langlais
Gaspé

Une erreur inqualifiable

(Au maire de Charlesbourg)

Le 3 novembre, ma famille et moi — ainsi que toute la population de Charlesbourg, nous l'espérons — vous ferons savoir ce que nous pensons de l'inqualifiable entente concernant les incendies, la cour municipale et les communications que vous avez signée avec la Ville de Québec et qui, jusqu'à maintenant, est la plus grande bourde administrative jamais commise. Que de millions de nos taxes gaspillés ! Charlesbourg s'est fait avoir 100 milles à l'heure, Québec est morte de rire ! Même le maire L'Allier n'a pas osé mentionner Charlesbourg, quand il a nommé les villes pour qui l'entente avait été avantageuse.

S'il n'en tient qu'à nous, monsieur Mercier, le 2 novembre sera votre dernière journée à l'hôtel de ville.

Ginette Pelchat
Charlesbourg

Les règles du jeu sont changées

Le ticket modérateur imposé aux personnes âgées, il y a quelques années, couvrait la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, avec entente du remboursement de l'excédent de 100$.

Or voici que l'on vient de changer les règles du jeu en mettant fin à cette entente le 1er août, obligeant ainsi les aînés à payer 25% du coût des médicaments. Le remboursement n'est donc plus l'excédent de 100$ mais plutôt de 58$ pour cette année.

De plus, lorsqu'un consommateur doit un certain montant à l'État, ce dernier exige le remboursement intégral de la dette en y ajoutant un intérêt. Peut-on espérer la réciproque ?

Si les aînés faisaient partie d'une confrérie, il n'y aurait pas de problème, il s'agirait tout simplement de placer un confrère au bon endroit, d'exiger le versement d'une cotisation, et le tour serait joué ; les membres jouiraient ainsi d'une pleine protection.

Toute réclamation serait alors acceptée d'emblée, les yeux fermés, étant donné que les abus, voire la fraude, seraient considérés comme des droits acquis couverts par le secret professionnel.

Ronald Roy
Sainte-Foy

E DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

LE MONDE

EN BREF

Fausse Miss Univers mais vraie trafiquante

Une Colombienne de 24 ans se faisant passer pour Miss Univers 1993, est soumise au régime carcéral français après avoir été interpellée pour trafic de cocaïne juste avant son départ de Paris pour Bogota, a-t-on appris hier de sources judiciaires. La jeune femme dirigeait un réseau d'importation et de distribution de cocaïne à Paris et en Espagne. Sandra Murcia Vargas, 24 ans, a été arrêtée lundi alors qu'elle se rendait à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle pour regagner son pays. Quelques heures auparavant, une de ses cousines, Veronica Vargas Velez, 20 ans, avait été elle aussi interpellée par des policiers alors qu'elle avait déjà pris place à bord d'un avion en partance pour la Colombie. Deux jours plus tôt, des douaniers français avaient découvert quelque 5,5 kilos de cocaïne cachés dans le double fond d'une valise appartenant à un Colombien de 24 ans William Alvarez Echavarria, lors de son débarquement à l'aéroport Charles de Gaulle. De la drogue était dissimulée aussi dans son porte-documents et ses semelles de chaussures. Un contact français qui attendait le Colombien, Jean-Arnold Avenel, 54 ans, était arrêté peu après. Il a avoué avoir été chargé par les deux jeunes femmes de prendre en charge le passeur et de la conduire dans un hôtel parisien. La véritable Miss Univers 1993 est en fait la Porto-ricaine Dayanara Torres. (AFP)

L'amour qui fait boum

Des détenus de la prison de Franklin, dans l'État de New York, n'ont rien trouvé de mieux pour prouver leur amour à leur femme ou petite amie que de leur poster régulièrement des lettres contenant leur... sperme, enfermé dans des sachets en plastique. Seul problème: ces lettres un peu spéciales ont la fâcheuse et régulière habitude d'exploser en passant dans les machines de détection du courrier, éclaboussant du même coup les gardiens chargés du courrier. Malgré les plaintes répétées des gardiens, cette pratique pourra perdurer. Ainsi en a décidé la justice new-yorkaise, qui a estimé que cet acte, quoique de goût discutable, ne constituait pas un délit. Toutefois, le gouverneur de l'État, George Pataki, prépare une loi pour résoudre le problème. Le fait pour un détenu de jeter ses déjections, de quelque nature qu'elle soit, à la tête des gardiens de prison serait alors considéré comme un délit passible de cinq ans d'emprisonnement supplémentaire sans remise de peine possible. (AP)

Quel culot !

Une automobiliste à qui le passager d'un autre véhicule a offert le spectacle de ses fesses en signe de colère n'a pas hésité à lui tirer dessus avec son arme. C'est après une manoeuvre de dépassement un peu brutale qu'aurait fait la conductrice irascible que Joshua Lucias, 23 ans, passager d'un camion en location, lui a montré son majeur dans un geste sans équivoque. Alors que les deux véhicules s'apprêtaient à quitter l'autoroute, Lucias a baissé son pantalon et mis son postérieur à la fenêtre. Montrose Herbert, 34 ans, n'a vraiment pas apprécié et a sorti son arme pour tirer en direction du camion. Pour justifier son geste, la mère de famille a expliqué que ses trois enfants étaient dans la voiture. Les deux protagonistes ont été interpellés l'un pour exhibitionnisme, l'autre pour agression avec arme à feu. (AFP)

Quel calcul !

Un Colombien de 28 ans s'est fait opérer jeudi d'un calcul de deux kilos qui pourrait bien lui valoir une place dans le livre des records. Le « rocher », comme l'a baptisé la presse colombienne, avait un diamètre de 14,5 cm. Selon les médecins qui ont pratiqué l'opération, ce calcul pourrait être l'un des plus gros jamais retirés à un patient. (Reuter)

Elle avale une fourmi et meurt en buvant de l'insecticide

Une jeune paysanne est morte jeudi en Haute-Égypte après avoir bu un insecticide pour tuer une fourmi qu'elle avait avalée, a rapporté hier le quotidien égyptien Al Wafd. Quelques minutes après avoir avoir ingurgité de l'insecticide pour tuer l'insecte, Soussou Borai Mohammad, 22 ans, a été prise d'une forte diarrhée. Elle a péri aussitôt après avoir été transférée à l'hôpital de Farchout (640 km au sud du Caire), dans la province de Qéna, où s'est déroulé l'incident. (AFP)

L'ultime décompte Cantel

Après lundi, le 0$ sera nul !

Flip DPC 550 de Motorola

Nokia 636 couleur Offert en rouge, bleu, jaune, vert ou noir.

Vous avez jusqu'au lundi 30 septembre pour obtenir votre téléphone à 0$. Le lendemain, cette offre aura complètement disparu...

C'est votre dernière chance !

Les heures amigo
QUAND ON RECHERCHE COMMODITÉ ET SÉCURITÉ
• 10¢ la minute : appels locaux, le soir et le week-end.
• 95¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.
Seulement 19,95 $ par mois

Les loisirs amigo
POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT
• 0¢ la minute : 600 minutes par mois d'appels locaux, le soir et le week-end.
• 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.
Seulement 35,95 $ par mois

CANTEL®

Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le
1 800 397-9989.

Valables uniquement pour les nouvelles mises en service. Tous les détails dans les magasins participants. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement minimum requis. Frais d'accès au système et frais de résiliation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi. Téléphone offert sans frais supplémentaires jusqu'au 30 septembre 1996.

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC
2700, rue Jean-Perrin
Bur. 101
(418) 843-0000

LÉVIS
126, boul.
du Président-Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI
1021, boul.
de l'Université E.
(418) 690-0535

STE-FOY
2095, boul. Charest O.
Bur. 109
(418) 684-8884

3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CANTEL® AGENT AGRÉÉ

LALIBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine
St-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

CELLULAND VANIER
550, boul. Père-Lelièvre,
Bur. 106 A
(418) 686-4888

CELLULAND QUÉBEC
500, rue St-Jean-Baptiste
Bur. 220
(418) 877-2737

CELLULAND ANCIENNE-LORETTE
1875, rue Notre-Dame
(418) 872-6682

CELLULAND BEAUPORT
321, boul. Ste-Anne
(418) 666-0877

COMMUNICATION SPECTROCOM
99, boul. Bois-Francs S.,
Victoriaville
(819) 752-6935

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Baie
EATON
AVENTURE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
FUTURE SHOP
RadioShack
BUREAU EN GROS
CELLULAND